

Portraits de Jeanne d'Albret, femme exemplaire

by

Annick Laura Leontine MacAskill  
B.A., University of Western Ontario, 2008

A Thesis Submitted in Partial Fulfillment of the  
Requirements for the Degree of

MASTER OF ARTS

in the Department of French

© Annick Laura Leontine MacAskill, 2010  
University of Victoria

All rights reserved. This thesis may not be reproduced in whole or in part, by photocopy or other means, without the permission of the author.

Portraits de Jeanne d'Albret, femme exemplaire

By

Annick Laura Leontine MacAskill  
B.A., University of Western Ontario, 2008

Supervisory Committee

Dr Helene Cazes, Supervisor  
(Department of French)

Dr Claire Carlin, Departmental Member  
(Department of French)

Supervisory Committee

Dr Helene Cazes, Supervisor  
(Department of French)

Dr Claire Carlin, Departmental Member  
(Department of French)

### ABSTRACT

This thesis examines the literary representations of Jeanne d'Albret (1528-1572), Queen of Navarre. While this historical figure has already known many historical studies, this work seeks to highlight her importance in French literature, as subject, patron and writer herself.

Concentrating on the theme of feminine exemplarity and its rhetorical implications, this study will show the evolution and transformation of Jeanne d'Albret's representation in the literary world, from various epideictic pieces composed for her during her childhood, to the legacy of a woman of letters, to the celebration of a strong Calvinist Queen, and eventually to the shadowing of these successes in the eighteenth-century *Encyclopédie*.

## Table des matières

|   |        |
|---|--------|
| Supervisory Committee.....  | ii     |
| Abstract.....   | iii    |
| Table des matières.....   | iv     |
| <br>Introduction.....   | <br>1  |
| Chapitre I : <i>Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Navarre</i> .....                                   | 6      |
| Biographie.....   | 6      |
| Marguerite de Navarre et le mécénat.....  | 8      |
| Les filles et l'humanisme au seizième siècle.....   | 10     |
| Clément de Marot.....   | 12     |
| Bonaventure des Périers.....  | 16     |
| Pièces liminaires : Le rôle de Jeanne d'Albret dans les panégyriques pour sa<br>mère.....                   | 18     |
| Jean de La Haye.....  | 19     |
| Maurice Scève.....  | 22     |
| Le second mariage chez les poètes : Cérémonie et galanterie.....  | 25     |
| <br>Chapitre II : <i>Jeanne d'Albret : Une femme de lettres ?</i> .....                                     | <br>27 |
| La production littéraire de Jeanne d'Albret.....  | 28     |
| Les échanges poétiques avec Joachim Du Bellay et Robert Estienne : Jeanne<br>d'Albret femme-écrivain ?..... | 30     |
| Joachim Du Bellay.....  | 30     |
| Robert Estienne.....  | 32     |
| Les femmes et l'imprimé au seizième siècle.....   | 33     |
| Le discours préfaciel : Repères critiques.....  | 35     |
| Jeanne d'Albret et la défense des femmes chez Claude de Taillemont et François<br>de Billon.....            | 36     |
| Claude de Taillemont.....   | 36     |
| François de Billon.....   | 39     |
| Deux œuvres héroïques : Jeanne d'Albret représentée comme héroïne de l'Ancien<br>Testament.....             | 42     |
| André de Rivaudeau, <i>Aman</i> .....   | 43     |
| Guillaume Du Bartas, <i>La Judit</i> .....  | 47     |
| Georgette de Montenay, <i>Emblemes ou devises chrestiennes</i> .....  | 51     |
| Conclusion.....   | 59     |
| <br>Chapitre III : <i>Jeanne d'Albret : Figure de la Réforme, martyre</i> .....                             | <br>61 |
| Introduction.....   | 61     |
| Les pamphlétaires dans les guerres de Religion.....   | 63     |
| « Le Reveille-matin des François et de leurs voisins » (1573-4) : Naissance d'un<br>mythe.....              | 64     |
| <i>Le Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. Jour</i>                    |        |

|   |     |
|---|-----|
| <i>de Juin 1572</i> .....   | 65  |
| « Notre Débora » : la femme-martyr stoïque dans <i>Les Tragiques</i> .....                                      | 68  |
| « N’ayant de femme que le sexe » : Jeanne d’Albret, chef guerrier dans <i>L’Histoire universelle</i> .....      | 72  |
| Jeanne d’Albret dans deux catalogues de martyrs.....  | 78  |
| Conclusion.....   | 79  |
| Chapitre IV : <i>Jeanne d’Albret dans les dictionnaires littéraires et historiques de l’Ancien Régime</i> ..... |     |
| <i>Régime</i> .....   | 82  |
| Le dictionnaire historique et l’encyclopédie : Une nouvelle façon de recueillir les savoirs.....                | 82  |
| La Croix du Maine et Antoine Du Verdier.....  | 84  |
| <i>Le grand dictionnaire historique de Monseigneur Louïs Moreri</i> .....                                       | 87  |
| <i>Le dictionnaire historique et critique</i> de Pierre Bayle.....  | 88  |
| L’ <i>Encyclopédie</i> de Diderot et d’Alembert.....  | 95  |
| François-Xavier de Feller.....  | 97  |
| Conclusions.....  | 105 |
| Jeanne d’Albret, mère d’Henri IV.....   | 105 |
| <i>Exemplum</i> , exemple ou exception ?.....   | 107 |
| Annexes.....  |     |
| Christine et la Cité des dames.....   | 110 |
| « Sapiens mulier aedificat domum ».....   | 111 |
| Bibliographie.....  |     |
|   | 112 |

## Introduction

Depuis sa naissance et jusqu'à sa mort, Jeanne d'Albret fut étroitement liée au monde des lettres. Fille de la plus grande femme de lettres de la Renaissance française, Marguerite de Navarre, correspondante de Joachim Du Bellay, mécène de divers poètes dont Aman de Rivaudeau et Georgette de Montenay et femme de lettres, elle vit ses contemporains reconnaître son talent et son amour pour la littérature. Pourtant, telle n'est pas l'image que la postérité a gardée de la Reine de Navarre. Le titre d'une biographie récente le laisse entendre : *Jeanne d'Albret. La mère passionnée d'Henri IV* (Kermina 1998). Reconnue pour son zèle et pour son rôle dans l'éducation de son fils, futur roi de France et le héros de la tolérance chez les philosophes de l'Âge des Lumières, elle devient insensiblement le portrait d'elle qu'ont laissé les historiens du dix-septième et dix-huitième siècles, portrait qui a informé et exclusivement constitué la mémoire collective de Jeanne d'Albret.

C'est à partir de cette notion de « portrait » que nous commençons cette étude. Alors qu'il existe déjà des études sur les portraits de Jeanne d'Albret fournis par les documents historiques<sup>1</sup>, il reste, il nous semble, à entamer les pièces littéraires qui ont été destinées à ou inspirées par cette princesse. Ainsi, dans notre étude, nous nous consacrons pour la plupart à des pièces poétiques, tout en tentant de relever les fonctions rhétoriques qu'emploient les auteurs en construisant l'image publique de la Reine. Dans le premier chapitre, nous examinons comment les divers poèmes qui lui ont été dédiés lors de son enfance démontrent les débuts de cette image. De plus, dans toutes ces pièces elle est dépeinte comme le miroir de sa mère et ainsi ces pièces prédisent sa disposition à un

---

<sup>1</sup> Voir surtout le livre de Bill Bryson, *Queen Jeanne and the Promised Land : Dynasty, Homeland, Religion and Violence in Sixteenth-Century France*.

engagement dans la littérature. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les pièces étudiées dans le deuxième chapitre, préfaces et poèmes échangés, témoignent d'une carrière féconde où elle continue dans la voie de sa mère.

Malgré le nombre de pièces qui constatent son attachement à la poésie et aux poètes, dans le troisième chapitre, dans lequel nous traitons des pamphlétaires de l'ère des guerres de Religion ainsi que des historiens du dix-septième, l'on voit qu'elle devient après sa mort symbole de la tragédie de la persécution des Huguenots en France. Alors que ces auteurs se présentent comme des autorités, leurs pièces sont considérées dans cette étude parce que dans la fabulation de sa mort elles touchent à la littérature. De la même façon, les auteurs des dictionnaires historiques du dix-septième au dix-neuvième siècle se montrent, dans les divergences qui les partagent, fabulistes d'un mythe.

### **La notion de l'exemplarité : *Exemplum* et exemple**

Les divers portraits de Jeanne d'Albret sont pour la plupart unis par une notion : celle de l'exemplarité. Par « femme exemplaire », nous entendons non seulement une femme douée dans les lettres, la théologie et la politique, mais une femme qui acquit, elle, dans ses divers portraits dépeints par les poètes de l'Ancien Régime, et contemporains et postérieurs, un rôle rhétorique d'*exemplum* ou d'exemple selon l'auteur et l'époque. La distinction entre les deux termes est fine et nous en discutons brièvement ici afin d'éclaircir l'approche rhétorique de cette étude.

La définition la plus succincte de l'*exemplum* reste celle de Jean-Thiébaud Welter, qui écrit « Par le mot *exemplum*, on entendait, au sens large du terme, un récit ou une historiette, une fable ou une parabole, une moralité ou une description pouvant servir de preuve à l'appui d'un exposé doctrinal, religieux, ou moral » (1). Cette notion remonte

aux traités portant sur la rhétorique de l'Antiquité. *Paradeigmata* en grec ancien et *exemplum* en latin, elle a été définie d'abord chez Aristote, ensuite chez Cicéron et Quintilien. Dans sa *Rhétorique*, Aristote définit l'*exemplum* comme l'une des deux sortes de preuve, dont l'autre est l'enthymème, qui permettent une démonstration et ainsi sert à persuader l'oratoire :

Quant aux preuves qui procèdent par la démonstration réelle ou la démonstration apparente, ce sont ici, comme dans la dialectique, l'induction, le syllogisme et le syllogisme apparent. Car l'exemple est une induction ; l'enthymème un syllogisme ; < l'enthymème apparent un syllogisme apparent >. J'appelle enthymème le syllogisme de la rhétorique ; exemple, l'induction de la rhétorique. Tous les orateurs, en effet, pour produire la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes ; il n'y a pas d'autres moyens que ceux-là. (1356 b)

La notion de preuve est essentielle : le mot *exemplum* dans le sens propre de la définition classique signifie toujours partie d'une argumentation. Autrement dit, il n'y a pas d'*exemplum* à moins qu'il serve à prouver une thèse. Tel est le cas dans les premières poésies destinées à Jeanne d'Albret, qui démontrent la splendeur de la jeune fille éduquée par sa mère. Nous démontrerons dans le premier chapitre que les poètes qui la représentent en fille de lettres font appel dans leurs vers à la tradition humaniste qui revendiquait l'éducation pour les femmes.

Cette revendication provient d'un débat qui se répand en Europe depuis la fin du Moyen Âge – la querelle sur la nature de la femme. Pour notre étude, nous nous référons à certains textes de la tradition des recueils de femmes illustres, où ce débat fut le plus fécond. L'œuvre inaugurale de ce genre est le texte de Boccace, *De claris mulieribus*,

alors qu'aux yeux des auteurs des siècles suivants elle témoigne d'une misogynie incontestable de l'auteur<sup>2</sup>. De toute manière, cette opposition leur permet de répondre en défense des femmes, et ainsi se construisent la célèbre allégorie de Christine de Pizan et les galeries d'Antoine Dufour et François de Billon, parmi d'autres.

Alors que ce genre médiéval est en train de s'éteindre à l'époque où vivait Jeanne d'Albret, nous constatons une influence de la rhétorique de la femme exemplaire dans les portraits que font les poètes. En même temps, lorsqu'elle ne fait plus partie d'un recueil de femmes illustres, l'argumentation n'est plus pour l'exemplarité du sexe féminin mais d'une femme en particulier. Ainsi, ce ne sont pas tous les poètes qui voient en Jeanne la preuve d'une démonstration. Pour certains, il s'agit plutôt de la louer sans prouver un argument et ici l'on passe d'un discours démonstratif au discours épideictique<sup>3</sup>. Pour d'autres, Jeanne d'Albret est exemple didactique pour leur lectorat, un modèle qui ne fait pas forcément partie de la démonstration d'une thèse<sup>4</sup>.

Lors de son vivant, la vertu de Jeanne était non pas une fiction puisque sans doute elle manifestait réellement un goût pour les études et les belles lettres, la piété et une capacité pour la politique. En même temps, si sa vertu était réelle elle ne devient un *exemplum* ou exemple qu'à travers la représentation de divers écrivains de son époque. Comme l'a noté John D. Lyons, « Examples, in short, do not happen; they are made » (1989 : 33), et ce sont les auteurs qui les créent, pour des raisons variées.

---

<sup>2</sup> C'est la perspective, par exemple, d'Antoine Dufour : « Pour ce que la plus commune partie des hommes se adonnent à blâmer les dames, tant de langue que de plume, et en ont composé des livres, comme Bocasse, Théophraste et ung tas d'autres, j'ay bien voulu chercher par les anciennes librairies à celle fin de le trouver aucun véritable acteur qui sagement, loyalement et véritablement parlast d'elles... » (1).

<sup>3</sup> Évidemment, ces deux genres de discours ne sont pas toujours incompatible, comme nous essayons de démontrer dans notre discussion des poésies de Jean de La Haye et de Maurice Scève dans le premier chapitre.

<sup>4</sup> C'est la distinction entre l'*exemplum* et la notion médiévale d'exemplar que remarque Marie-Claude Malenfant, où l'*exemplum* sert de preuve et l'exemplar de modèle (47-49).

Dans cette étude, notre but est de suivre la genèse et l'évolution d'une figure exemplaire et de regarder, dans leur série et dans leur individualité, les divers portraits que les écrivains font de celle-ci : d'une jeune princesse d'une famille lettrée à une mécène et une poète elle-même ; d'une martyre empoisonnée par la reine mère Catherine de Médicis à la mère d'Henri IV. Nous aimerions établir et questionner cette progression dans la représentation de Jeanne d'Albret en nous appuyant à la fois sur une étude historique ainsi que sur une analyse littéraire des textes. Cette femme aurait pu se trouver une place dans l'histoire littéraire à côté de Louise Labé et de sa mère, qui était une reine *virago* pour les Huguenots comme une autre Élisabeth d'Angleterre : pourquoi a-t-on oublié son engagement dans les lettres et dans la politique pour préférer une figure maternelle ?

## Chapitre I : Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Navarre

### **Biographie**

Jeanne d'Albret naquit en novembre 1528 à Saint-Germain-en-Laye. Elle était la fille de Marguerite de Navarre et de son deuxième époux, Henri d'Albret, roi de Navarre (Febvre 213). Son oncle François était roi de France depuis 1515. Sa mère était déjà impliquée dans l'évangélisme, protectrice de théologiens et poètes qui cherchaient à réformer l'Église romaine. Ainsi, elle fut initiée très tôt à la politique, à l'étude de la religion, et aux belles-lettres. Elle était notamment influencée par sa mère, bien qu'elle ne grandît pas aux côtés de celle-ci, passant son enfance avec sa gouvernante, Aymée de Lafayette, amie de Marguerite, veuve et Baillive de Caen (Roelker 10, 20).

Jeanne était toujours une enfant lorsqu'en 1538, la question de son mariage se posa et devint épineuse pour sa mère. Son père cherchait un mariage entre sa fille et l'infant Philippe alors que son oncle, le roi François 1er, voulait qu'elle se marie avec le Duc de Clèves. Le biographe de Marguerite de Navarre Lucien Febvre décrit ainsi la situation de Marguerite : « Imaginons simplement la tension de Marguerite au milieu de ces conflits. Elle était littéralement entre deux feux – entre ce qu'elle devait à son mari, à sa fille, et son affection tyrannique pour son frère, son loyalisme français irréductible... » (ibid. 217). Jeanne se maria avec le Duc en 1541, mais le mariage fut annulé quatre ans plus tard. L'on a gardé le témoignage de Jeanne sur la violence qu'elle a subie avant de se marier :

ma mère, disait-elle, « que m'en a menassé et fait fouetter par la baillive de Caen ma gouvernante, laquelle par plusieurs fois m'en a pressée, par commandement de la royne ma mère, me menassant que si je m'y consentois, je serais tant fessée et

maltraictée, que l'on me ferait mourir et que je serais cause de la perte et destruction de mes père et mère et de leur maison. » (Cité *in* Febvre, 220)

À une époque où l'on gardait de rares témoignages directs des paroles d'enfants (Cazes, 2008 : XI), cette opposition de Jeanne était singulière. Mais alors que selon la définition moderne Jeanne était toujours enfant, il ne faut pas oublier que sous l'Ancien Régime l'enfance s'achevait à des moments divers :

les déterminations varient, se contredisent, se complètent : l'enfant devient capable de parole, mais reste insensé ; il est l'être privé de dents et de raison, jusqu'à sept ans ; ou bien, c'est la puberté qui délimite l'âge de l'enfance ; ou encore, ce sera l'intégration dans la société sous l'espèce de la pratique d'un métier ou du mariage. (ibid. : XII)

Ainsi, l'on peut voir dans le mariage de Jeanne au Duc de Clèves une double fin de son enfance, d'abord parce qu'il s'agit d'un mariage, mais également parce que cet événement a provoqué non ses premiers mots mais les premiers mots qui soient entendus et gardés par l'histoire. C'est un paradoxe que Jeanne prit la parole publiquement au moment où elle se sentait le plus impuissante.

Mais même si elle n'a pas grandi auprès d'elle, étant donné le rôle littéraire que sa mère, Marguerite de Navarre, a joué en France au seizième siècle, l'on pourrait s'attendre à ce que Jeanne, future femme de lettres elle-même, soit initiée à ce monde de poètes de la cour dès un très jeune âge. Du coup, elle est le sujet de quelques poèmes de Clément Marot et Bonaventure des Périers. Ces écrits précèdent l'amer événement du mariage avec le Duc de Clèves ainsi que l'opposition qu'elle y a déclarée. Avant cet événement, nous avons une représentation imposée par les poètes du cercle de sa mère, une

représentation composée de poésies de circonstance écrites plutôt pour faire plaisir à la mécène qu'à sa fille. De cette manière, ils nous fournissent très peu d'informations sur la vie de Jeanne. Pourtant, nous pouvons relever trois éléments importants sur son enfance : l'initiation de la jeune fille aux belles-lettres ; le rapprochement entre Jeanne et sa mère ; et le deuil de la séparation d'avec ses parents.

Lors de la publication des *Marguerites* de Marguerite de Navarre, événement qui suivit le premier mariage de Jeanne, les poètes Jean de la Haye et Maurice Scève composèrent des vers liminaires dans lesquels ils s'adressaient à la princesse. Dans leurs poèmes, ils incitent la fille à poursuivre la voie de sa mère. Il s'agit surtout de chanter la gloire de cette dernière et de montrer comment elle peut servir de modèle. Dans un sens, Jeanne demeure enfant dans ces préfaces puisqu'elle existe surtout en relation à sa mère et non comme individu. Pour l'histoire de la littérature, ces écrits sont significatifs surtout parce qu'ils font appel aux écrits des humanistes qui mettaient en relief l'éducation des enfants et surtout des filles. Ainsi, elle apparaît dans la littérature française dès un très jeune âge, toujours associée à la cour de Marguerite et à son cercle littéraire.

### **Marguerite de Navarre et le mécénat**

Avant de passer à la lecture des pièces diverses destinées à la jeune princesse, il semble nécessaire d'établir l'importance du rôle du mécénat de sa mère. Car au seizième siècle les dames de la noblesse jouaient un grand rôle dans la production littéraire :

L'on a du mal à caractériser le pouvoir des femmes nobles puisqu'il était caché par un manque de pouvoir institutionnel. J'émet la thèse que les femmes nobles de la France des seizième et dix-septième siècles détenaient une grande autorité dans le monde du mécénat. Les liens entre mécène et client et les réseaux qui

dominaient la société noble étaient informels, fluides et bien adaptés aux exercices de pouvoir à travers les relations personnelles des femmes. (Kettering 818 ; notre traduction)<sup>5</sup>

De toutes les femmes nobles en France, c'est peut-être Marguerite de Navarre qui fut la plus productive, non seulement dans ses propres écrits mais également dans son mécénat. Elle exerça une grande influence sur les poètes de son époque – au dix-neuvième siècle, l'historien littéraire René Doumic a pu dire de cette sœur du roi qui fit venir la Renaissance italienne en France : « Elle a compris véritablement ces lettres qu'elle aimait. Elle a été pour elles une protectrice éclairée, beaucoup plus que François 1<sup>er</sup> » (937). Les ouvrages des poètes qui bénéficièrent de son mécénat témoignent de ce fait :

Tout comme les donateurs agenouillés dans les coins inférieurs des rétables, les reines, les princesses, les grandes dames occupent une place de choix dans la production littéraire de la Renaissance. [...] Pour la sœur du grand roi « Prince des lettres » [c'est-à-dire de François 1<sup>er</sup> ; on évoque sa sœur, Marguerite], on a pu décompter, entre les années 1509 et 1553 plus de 75 dédicaces. La personnalité et l'engagement de la Reine de Navarre, son rôle à la cour imposent, en quelque sorte, leur nombre et leur distribution. (Berriot-Salvadore 370)

Le mécénat de Marguerite pouvait assurer aux poètes non seulement une « protection matérielle » mais également une « protection princière », qui était spécialement importante pour ceux dont les textes peuvent être considérés comme faisant partie d'une « polémique religieuse » (ibid.). Marguerite assumait publiquement le rôle de protectrice

---

<sup>5</sup> « The actual power of noblewomen can be hard to evaluate because it was hidden behind institutional powerlessness. I am arguing that French noblewomen of the sixteenth and seventeenth centuries exercised a considerable amount of patronage power. The patron-client ties and networks dominating noble society were informal, fluid, non-institutional, and well suited to the exercise of indirect power through personal relationships by women. »

pour les écrivains des débuts de la Réforme en France, c'est-à-dire pour les écrivains associés, comme la reine, au courant de l'Évangélisme. Ainsi, lorsque les poètes s'adressent à sa fille, c'est non seulement pour encourager une continuation de mécénat mais également pour se garantir contre la persécution religieuse exécutée par l'État et par la faculté de théologie à la Sorbonne.

### **Les filles et l'humanisme au seizième siècle**

Les poèmes autour de l'enfance de Jeanne d'Albret ne sont pas les premiers à mettre en valeur le rôle de la mère dans l'éducation de sa fille. Dans la tradition occidentale, l'exemple peut-être le plus important et le plus répandu, alors que toujours méconnu par la critique, est celui retrouvé dans la représentation de Sainte Anne, mère de la Vierge Marie dans la littérature et les beaux arts de la fin de l'époque médiévale. Dans son article sur la représentation de la Vierge et de sa mère dans les beaux arts du Moyen Âge tardif, Pamela Sheingorn soutient que l'image de Sainte Anne et sa fille accompagnées de livres ou dans un milieu éducatif devient emblème qui remet en valeur l'éducation des filles :

[...] les femmes qui cherchaient chez Anne un modèle trouvaient que son image – celle d'une mère qui enseigne sa fille – était répandue, car elle apparaissait non seulement dans les manuscrits dont les enluminures chères faisaient qu'ils étaient réservés aux nobles, mais également sur les murs des paroisses et près de leurs autels. [...] Cette image nous donne accès à l'un des aspects négligés de la vie domestique au Moyen Âge et, en particulier, exige que nous reconnaissons le rôle

de la mère dans cette culture comme l'institutrice de ses enfants, que les gens du Moyen Âge tenaient comme important, voire crucial. (77 ; notre traduction<sup>6</sup>)

L'éducation de la fille par sa mère était donc une thématique chère aux Européens illettrés ainsi que lettrés depuis des siècles. Néanmoins, l'on ne peut comprendre l'importance de cette représentation de Marguerite de Navarre et Jeanne en tant que mère et fille lettrées servant non seulement de thématique artistique ou littéraire mais aussi comme *exemplum* hors du contexte de l'humanisme européen. Car l'image d'une relation où la mère se soucie de l'éducation de sa fille fait écho aux travaux de l'Espagnol Jean Luis Vivès<sup>7</sup> et du Néerlandais Érasme<sup>8</sup>, parmi d'autres, sur ce sujet. Bien que dans les grandes villes de la France de la Renaissance il y eût quelques écoles pour les jeunes filles bourgeoises, l'éducation était, en général, toujours réservée aux garçons, comme le remarque Madeleine Lazard : « L'idéologie humaniste est restée essentiellement aristocratique et masculine. L'éducation féminine ne devient un fait social qu'à partir du XVIIe siècle, avec la création d'ordres religieux spécialisés » (1985, 97). Certes, les humanistes ne promouvaient pas la même sorte d'études pour les filles que pour les garçons. Néanmoins, Vivès et Érasme préconisent tous les deux une éducation pour les

---

<sup>6</sup> « ... women modeling themselves on Anne found her image – a mother teaching her daughter – readily available, for she appeared not only in manuscripts whose expensive illuminations largely restricted ownership to the upper class, but also painted on the walls of parish churches and standing near their altars. [...] This image also gives us access to the neglected area of domestic life in the Middle Ages and, in particular, it forces us to see that this culture considered the mother's role as her children's first teacher to be important, even crucial. »

<sup>7</sup> Dans le quatrième chapitre, « De la doctrine des pucelles » du premier livre de son *Institution de la femme chrétienne*, Vivès écrit que « L'étude des lettres en premier lieu occupe la pensée, puis l'eslève en cognition de chose vertueuse pour revocquer & repulser les cogitations de turpitude » (37 ; nous citons la traduction française de 1542 par Pierre de Changy, Escuyer).

<sup>8</sup> Dans *L'institution du mariage chrétien*, Érasme conseille aux parents d'instruire leurs filles dans les humanités. De plus, dans un de ses colloques, *L'abbé et la savante*, il met en scène un abbé malhonnête et une femme lettrée. L'abbé, qui témoigne de la corruption monastique condamnée par Érasme, dénonce le savoir de la femme, disant qu'elle devrait remplacer ses livres avec une quenouille et un fuseau (« Quia fusus et colus sunt arma muliebra » (41), « Puisque la quenouille et le fuseau sont les accoutrements propres à la femme » ; notre traduction). Ainsi, Érasme défend implicitement l'éducation des femmes face à ceux qui les retiennent.

filles. Leurs œuvres auraient été connues non seulement des poètes érudits tels Jean de la Haye et Maurice Scève, mais également d'un public plus large, puisque certains de leurs écrits, y inclus les textes portant sur l'éducation des filles, furent traduits et publiés en France dès les années 1520 et 1530 (ibid., 102).

### **Clément Marot**

De tous les poètes protégés par la Reine de Navarre, c'est peut-être Clément Marot, surnommé le « Prince des Poètes », qui illustre le mieux la capacité et la volonté de la Reine de protéger les poètes évangéliques. Il obtint sa protection en 1519 lorsqu'il écrivit son « Epistre du despourveu », dans laquelle il recherchait son parrainage. Le poème définirait sa relation avec Marguerite :

*L'Epistre du despourveu* déclare le présent et signale l'avenir du poète : poète courtisan dont l'ambition est de s'assurer la protection de Marguerite, et poète dont l'âme est ouverte à la nouvelle religion que cette princesse va rapidement symboliser aux yeux de tous ses contemporains. (McKinley 618)

Marot composa cette épître après que le roi François le fit secrétaire de sa sœur, à cette époque connue comme la Duchesse d'Alençon, ayant épousé en 1509 Charles d'Alençon (Mayer, 98 n. 1-2). Dans ce poème, l'« Auteur » raconte un songe où Mercure lui a conseillé de demander le mécénat à Marguerite : « Donc si tu queiers au grand chemin tirer / D'honneur & bien, vueilles toy retirer / Vers d'Alençon la Duchesse excellente » (32-34). Ensuite vient la Crainte qui essaie de le décourager (65-80), mais enfin Bon Espoir le rassure quant à la vertu et la générosité envers les poètes de la Duchesse :

Car celle là vers qui tu as entente

De t'adresser est pleine de liqueur

D'humilité, ceste vertu patente  
 De qui jamais vice ne fut vainqueur.  
 Et oultre plus, c'est la Dame de cueur  
 Mieux excusant les esperitz & sens  
 Des Escrivains, tant soient ilz innocens,  
 Et qui plus tost leurs miseres deboute. (121-28)

Mary B. McKinley résume l'importance de cette « Dame de cueur » pour la carrière de Marot : « L' « hostel » de Marguerite va garantir à Marot la possibilité de s'exprimer dans un langage qui convient particulièrement bien à sa nouvelle maîtresse, par une voix qui n'appartient qu'à lui et qui va se faire entendre jusqu'à ses dernières poésies » (620-21). Selon Edwin M. Duval, cette relation prenait souvent la forme d'une collaboration, comme le témoignent les points de ressemblance dans leurs œuvres (561).

La cour de Marguerite exerça une grande influence sur le poète, comme le constate Michael Screech dans son étude de l'évangélisme de Marot : « Que Marot, protégé par Marguerite d'Angoulême, ait été de plus en plus gagné à l'évangélisme, n'a pas de quoi nous surprendre » (46) ; « Or, à la cour de Marguerite, Marot avait certainement l'occasion de lire sa Bible accompagnée des commentaires de Lefèvre » (ibid., 56). De plus, la Reine de Navarre détenait un pouvoir politique inconnu de la plupart des femmes, même les femmes nobles, de son ère. Par conséquent, elle pouvait assurer la protection aux poètes condamnés par la Sorbonne (ibid., 69) alors qu'elle serait elle-même censurée par la faculté de la théologie après la publication de son poème le *Miroir de l'âme pécheresse* (ibid., 82).

Du coup il n'y a rien d'étonnant à ce que Clément Marot dédie des vers à Jeanne. Dans ces poèmes, il met en scène la douleur que vécut Jeanne lors de sa jeunesse. Il évoque la distance entre elle et ses parents mais fait de Jeanne une source de réconfort. De plus, il la représente comme un miroir de sa mère, anticipant un *topos* qui persistera dans tous les écrits panégyriques autour de Jeanne.

Dans l'épigramme CXVIII, écrite en juillet 1537, Marot met en scène le retour de Jeanne chez ses parents, où « Elle nous trouve en douleur trop amere » (3). Marot évoque ici la maladie du roi de Navarre son père ainsi que la maladie du roi de France, son oncle François 1<sup>er</sup> : « Voyans ung Roy mal sain (las), voire deux » (4). La perspective est celle de Jeanne, âgée de neuf ans. Mais la douleur qu'elle observe est mêlée de bonheur puisque l'on se réjouit de son arrivée. Marot représente ce double sentiment de peine et de jouissance dans la métaphore des yeux, un qui pleure lorsque l'autre rit : « Elle nous trouve ung Œil qui est piteux, / L'autre qui rit à sa noble venue » (5-6). Le poète continue à se servir du langage figuré, une similitude suivant cette métaphore : « Et, comme on voit souvent l'obscur Nue / Clere à moytié par celestes Rayons, / Ainsi nous est demy joye advenue » (7-9).

Si Jeanne sert ici de source de réconfort pour sa famille, particulièrement pour sa mère, l'on ne devrait pas oublier qu'elle fut elle-même souvent malade. L'épître L de Marot, qui ne fut composée, selon l'érudit Mayer, que trois mois après l'épigramme sur l'arrivée de la princesse, est destinée « A une Damoysele malade », probablement la petite Jeanne. Ce court poème ne comprend que vingt-huit vers de trois syllabes chacun.

La représentation de Jeanne la plus significative pour notre étude est sans doute l'épître LI de Marot, dans laquelle il prend la voix de Jeanne pour une prosopopée. Non

seulement s’agit-il de la première instance de Jeanne représentée à la première personne<sup>9</sup>, mais ce poème montre pour la première fois une image de Jeanne en tant que femme – ou fille – lettrée. Lorsque Clément Marot, l’un des plus grands poètes de la Renaissance française, prit la voix de Jeanne il la représenta sous le signe des Muses. Dans le poème elle est associée à ce célèbre poète, connu pour ses traductions condamnées des Psaumes en langue vulgaire, ainsi qu’à sa mère, déjà connue pour ses poésies spirituelles. Comme l’a remarqué Nathalie Dauvois, dans ce geste Marot « lui donn[e] le statut de poète et ce, explicitement en ouverture, dans la lignée maternelle » (282). Comme dans son épigramme précédente, Marot commence le poème avec l’optique de Jeanne : « Voyant que la Royne ma Mere / Trouve à present la Rime amere, / Ma Dame, m’est prins fantasie / De vous monstrier, qu’en Poesie / Sa fille suis » (1-5). La création poétique de Jeanne, selon ce poème, fut provoquée par la lassitude de Marguerite. Ainsi, Marot définit l’écriture comme un moyen de soulager la douleur provoquée par la mort et par la distance, conception qui est également importante dans l’œuvre de Marguerite (Duval 570).

Tout comme Marot transpose l’écriture de la mère chez la fille, ici Jeanne exprime son bonheur à retrouver sa cousine, la jeune Marguerite (9-12), reflétant les sentiments de Marguerite dans l’épigramme sur l’arrivée de sa fille. En effet, ce « portrait » de Jeanne semble être écrit non pas pour la fille elle-même mais plutôt pour sa mère, puisqu’en octobre 1537, un mois avant la composition de ce poème, Marguerite retrouva sa fille après une longue séparation, pendant laquelle Marguerite était restée auprès de sa belle-sœur, Éléonore, qui était tombée malade (Mayer, *Les Épîtres*, 260n).

---

<sup>9</sup> Que cette épître soit écrite par la princesse elle-même ou tout simplement écrite dans sa voix est une question épineuse.

Marot fit de Jeanne un miroir de la littérature et de la souffrance de sa mère. En effet, ici l'aptitude de l'enfant sert à mettre en valeur l'érudition de Marguerite, car au seizième siècle : « le talent précoce de tout jeunes savants démontre l'excellence de la transmission humaniste du savoir : les petits prodiges témoignent de la bonne « culture », par une éducation soignée et appropriée, d'une « nature propre à l'étude » » (Cazes 2002, 422-23). Certes, la cour de Marguerite était lieu de culture et d'éducation. Dans ce poème, Jeanne est ainsi un ornement à la cour de sa mère.

### **Bonaventure des Périers**

Valet de chambre de Marguerite et « l'un des esprits les plus angoissés de [son] entourage » (Cazaux 18), Bonaventure des Périers est surtout connu pour sa traduction du *Lysis* de Platon qui lui fut commandée par la Reine de Navarre (La Croix Du Maine, Vol. 3, 254). Ainsi il faisait comme Marot partie du cercle humaniste et évangélique de Marguerite de Navarre. Il lui a écrit divers poèmes, dont un poème sur le traditionnel pèlerinage lyonnais auquel assistèrent Marguerite et Jeanne en 1539, et « Des roses », pièce produite pour l'occasion de la visite de Marguerite avec Jeanne à Blois en 1540.

En évoquant son poème « Du voyage de Lyon à Notre-Dame-de-L'Isle » sur le pèlerinage à Lyon, V.-L. Saulnier constate que « Des Périers relate une cérémonie [...] vue de la tribune des officiels » (195). Destiné à Jean de Peyrat « Monsieur le lieutenant pour le Roy », ce poème comprend 435 vers inégaux, dans lesquels abondent les références à la mythologie antique. Dans les troisième et quatrième strophes, par exemple, le poète s'adresse aux divinités mineures, les implorant de l'aider dans la composition de ses vers :

Hamadryades,

Dryades,  
 Vous leurs joyeux oyseletz,  
 Hymnides  
 Et Neréides,  
 Inventez chantz nouveletz,  
 Pour m'ayder  
 A recorder  
 Celle joye solennelle  
 Que reservez  
 Et avez  
 En cure perpetuelle. (18-29)

À la suite, Des Périers décrit le pèlerinage à Lyon, qui « Plus qu'Ilion / En toute sorte  
 admirable, / Faict son devoir / De revoir / Ce saint temple venerable » (49-53). Dans la  
 filée se trouvent de nombreux pèlerins : « Toute la plaine / Est pleine / D'hommes et  
 femmes marchants » (150-152), dont Marguerite, sa nièce et sa fille, qui sont dans un  
 « un jardin de plaisance » (362) :

La marguerite  
 Petite  
 Auprès de la grand' se tien ;  
 Et celle  
 Jenette belle  
 Souz le blanc lis croist et vient. (378-383)

Cette courte référence marque un événement public auquel Jeanne a assisté avec sa mère, et l'un des rares moments passés avec cette dernière.

Du même auteur, le poème « Des roses » est destiné « A JANE, PRINCESSE DE NAVARRE »<sup>10</sup>. En ce qui concerne la représentation de Jeanne d'Albret, ce poème « bien charmant » (Cazaux 18) nous fournit peu de détails sur son enfance. Pourtant, il semble que le fait même de destiner un poème à Jeanne fût un choix pour faire plaisir à Marguerite de Navarre. Eva Kushner remarque le goût dans le Moyen Âge tardif pour le « charme » de l'enfance : « Les enfants y [dans les beaux-arts médiévaux] accompagnent les adultes : ils sont peints pour leur charme et non en tant qu'exemples d'une phase de la vie humaine » (59). Ainsi, Bonaventure des Périers et Clément Marot ne cherchaient pas forcément à représenter les conditions de l'enfance de Jeanne, mais à mettre en scène une extension « charmante » de sa mère, leur mécène.

### **Pièces liminaires : Le rôle de Jeanne d'Albret dans les panégyriques pour sa mère**

En 1547 vint la publication de la *Suyte des Marguerites de la Marguerite*, recueil qui suit les *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Jean de la Haye et Maurice Scève écrivirent les pièces liminaires à cette œuvre et tous les deux les dédient à Jeanne d'Albret. Ils reprennent le motif de la fille représentante de sa mère pour deux raisons distinctes – la louange de Marguerite de Navarre et la défense des femmes, puisqu'elle incarne la vertu qu'une femme peut apprendre du modèle d'une autre. Ainsi, les pièces liminaires sont à la fois des exemples du discours démonstratif et du discours épideictique.

---

<sup>10</sup> Selon Bernard Leblanc, « Cette poésie délicate est célèbre pour [un] passage qui trouve ses références dans le *Carpe diem* d'Horace et dans l'œuvre d'Ausone », qui sera à la suite repris par Ronsard dans son ode « A Cassandre » (122).

## Jean de la Haye

À l'instar de Marot, Jean de la Haye, dans sa pièce liminaire à la *Suyte des Marguerites de la Marguerite*, qui prend la forme d'une épître de 220 décasyllabes en rimes plates destinée à Jeanne d'Albret, s'adresse à la princesse, l'encourageant de suivre l'exemple de sa mère : « Or des vertus qui en elle reluysent, / Et des haults fruits que ses esprits produisent, / Raison veult bien qu'en sois totalement / Vraye heritiere » (109-112). Jean de la Haye met l'accent sur la production littéraire de Marguerite de Navarre aussi bien que sur son comportement édifiant. Dans les vers précédant cette imploration, le poète évoque des « beaux vers mesurez / Et ses escrits tous d'or [...] / la douceur qui distile / De son divin et pyndarique style » (43-46) qui « surpass[ent] ceux d'Orphee » (93), écrits par cette femme « qui a outrepasé / Tous les esprits du bon siecle passé » (99-100), défendant et maintenant « les neuf Sœurs », c'est-à-dire les Muses (107). Jean de la Haye place Marguerite à la tête de cette accumulation de figures de la mythologie gréco-latine associées à la poésie et aux savoirs. De la même façon, il loue les qualités morales de la reine :

Là tu verras un esprit de vertus  
 Mieux que le corps de pourpre revestu,  
 Un tel esprit que de luy seul s'agrée  
 Sur tous le Ciel, et en luy se recrée,  
 Un esprit franc, nourry tant seulement  
 De pur Nectar, resonner clerement  
 Propos divins et motetz Angeliques. (51-57)

Les vers de Marguerite de Navarre témoignent de sa dévotion et elle incarne la vertu et l'honnêteté féminines. Par conséquent, elle est l'exemple, le « miroir », le modèle auquel devrait se tourner toute femme :

C'est le Miroir où il fault regarder  
 Qui bien voudra du monde se garder ;  
 C'est le Miroir auquel qui bien se mire  
 De tout malheur et vice se retire  
 Propre et requis pour bien se cointoyer,  
 Et pour l'esprit de taches nettoyer.  
 C'est le Miroir où Princesses et Dames  
 Doyvent mirer et les corps et les ames,  
 Comme tu fais, dont ce grant bien t'advient,  
 Que ton hault loz tousjours plus cler devient. (67-76)

Si Marguerite fournit un modèle de comportement, notamment pour les femmes, Jeanne représente celle qui sait lire et suivre l'*exemplum* que constitue la vie de sa mère. Ainsi,

desja vrayement  
 Chacun te juge estre la vraye Idée  
 De ses vertus et bonté collaudée.  
 De bonnes moeurs et d'honneur le frontal  
 Chacun te dit, et son pourtrait total. (112-116)

La notion de l'*exemplum* qui mène à la vertu rappelle la fonction promue par les auteurs des recueils de femmes illustres. Antoine Dufour, par exemple, écrivant *Les vies des femmes célèbres* (1505) pour la reine Anne de Bretagne, dépeint Lucrece, femme de

l'histoire romaine chantée depuis l'Antiquité pour sa chasteté, « oyant la lecture des sages et vertueuses dames, que luy lisoit une de ses femmes de chambre » (65). Ce détail est ajouté par Dufour ; alors que dans la tradition antique et médiévale la vertu de Lucrèce est représentée par le tissage<sup>11</sup>, ici ce sont les exemples d'autres femmes vertueuses qui encouragent l'honnêteté. Dans cette *mise en abyme*, Dufour fournit le modèle de lecture pour sa destinatrice et les autres « nobles dames de France » auxquelles son oeuvre est destinée dans la préface. De la même façon, afin d'établir le rôle de Marguerite comme miroir pour les femmes nobles, Jean de la Haye doit insister sur la « lecture » de Jeanne, qui met en scène le modèle à suivre.

Le poète évoque la relation exemplaire entre Jeanne et sa mère et souligne ses « vertus et bonne mœurs ». En revanche, l'on remarque un manque de références aux talents poétiques de la fille. Néanmoins, il semble que la postérité de Marguerite de Navarre – déjà suggérée dans la comparaison entre les monuments qui deviennent ruines et les « monumens » de la vertu de Marguerite qui subsistent<sup>12</sup> – soit assurée par Jeanne. Le poète reprend la métaphore de la Marguerite « fleur » afin de pousser sa fille à « faire fleurir » la renommée de sa mère :

Par ta bonté, que pluie, neige et gresle,

Et froid et chauld ne pourront rien sur elle,

---

<sup>11</sup> Voir, par exemple, les versions de Tite-Live dans son *Ab urbe condita* (I. 57. 9) et d'Ovide dans ses *Fasti* (II. 741-42) où son mari et ses concitoyens la trouvent chaste lorsqu'ils la voient tisser. Dans son recueil de femmes célèbres, Boccace met en scène Lucrèce « ubi cum mulieribus suis lanificio vacantem et nullo exornatam cultu invenere Lucretiam ; quam ob rem iudicio omnium laudabilior visa est » (196), « où ils virent Lucrèce simplement habillée et avec ses dames de compagnie elle tissait ; à cause de cela elle était à leurs yeux la femme la plus louable » ; notre traduction.

<sup>12</sup> « Face chasteaux qui voudra et theatres, / Arcs triumphans, thermes, amphitheatres, / Tours et dongeons, colosses monstrueux / D'or, bronze ou marbre, et palais sumptueux ; / Tout cela tombe et dechet en ruine / Avec le temps qui toute chose mine, / [...] / Les monumens que les esprits bastissent / N'ont jamais fin et jamais ne perissent » (77-82, 89-90). Avec cette comparaison Jean de la Haye anticipe *Les Antiquitez de Rome* (1558) de Joachim Du Bellay.

Et qu'en Hyver, alors qu'on voit mourir

Toutes les fleurs, tu la feras flourir. (193-196)

En 1547, deux ans avant la mort de Marguerite de Navarre, Jean de la Haye écrit publiquement à sa fille afin de l'inciter à suivre l'exemple de sa mère. Ainsi, Jeanne est toujours associée au rayonnement de sa carrière en tant que poète et mécène. En même temps, pour la première fois, un poète semble chercher chez Jeanne d'Albret l'assurance de sa protection et non celle de sa mère : « Regarde donc de ton oeil favorable / Sus ceste Haye, et luy sois secourable » (185-186). À la suite, Jean de la Haye évoque les autres liens de parenté qui déterminent le statut social de Jeanne – « le Roy son pere » (213) et « un grand Roy, ton espoux » (220). Après son mariage à Antoine de Bourbon, Jeanne avait un pouvoir indépendant de la lignée de sa mère, qui redéfinit son rôle envers les poètes.

### **Maurice Scève**

Tout comme Jean de La Haye, Maurice Scève fut exceptionnel aux yeux de Marguerite, et l'on peut le constater car il devint « un correspondant de [ce] cercle, puisqu'il est un des rares poètes qu'elle admit à lui donner des pièces liminaires » (Saulnier 177). L'on ignore les détails de la relation entre la souveraine de Navarre et le poète de Lyon (ibid., 322), mais l'on peut remarquer chez Scève de traits communs avec Marguerite, comme « la foi de ses amis évangélistes, celle du cercle de Marguerite de Navarre, quoique sans aller aussi loin qu'elle dans l'interrogation mystique » (ibid., 379). Ainsi, le poète connu pour son recueil de poème *Délie* et pour son rôle dans le cercle lyonnais, était lui aussi lié à la Reine de Navarre. Dans les années 1530 son frère était le

« maître de requêtes » à sa cour (ibid., 34). Scève, qui était d'une famille riche, n'a jamais eu de soutien financier d'un prince à part Marguerite :

Scève ne fut pas renté [c'est-à-dire pensionné] par un Mécène : une pension, une gratification, auraient exigé des billets de remerciement. On ne voit que Marguerite de Navarre qui ait pu, tel jour, lui faire quelque don gratuit. Elle était à Lyon, notamment, en deux occasions mémorables, en 1536 et en 1548 ; elle est le seul des Grands à l'éloge de qui Scève ait consacré des vers, et avec insistance, à quatre reprises, dans *Délie* et dans les pièces liminaires des *Marguerites* : et s'il n'y évoque pas sa munificence, il serait assez dans sa manière d'avoir remercié en laissant l'accident dans l'ombre, pour exalter du donataire le seul mérite essentiel, ses vertus constantes. (Ibid., 128)

Des deux pièces liminaires qu'il écrivit pour la publication des *Marguerites de la Marguerite des princesses* et de la *Suyte* de cette œuvre, la deuxième est destinée à Jeanne, récemment devenue Jeanne d'Albret en son mariage avec Antoine en 1548. Certes, même lorsque Scève s'adresse à la fille c'est pour vénérer la mère :

Dans la première pièce, adressée « aux dames », c'est Marguerite qui parle, sous le nom de Diane, en tant que sœur du nouveau Phébus, François 1er, le « seul royal cerveau » qui ait le droit de surpasser celui de Marguerite, parce qu'il « passe les neuf cieux » ; la pièce se conclut sur l'affirmation que l'œuvre de la princesse fait honneur à tout son sexe. Dans la seconde, adressée à Jeanne d'Albret, fille de la reine, on promet à Marguerite une gloire immortelle victorieuse du temps, terminant sur une pointe bien lancée... (Ibid., 322-23)

Dans la seconde préface il dépeint Marguerite comme un *exemplum* de la nature dont l'Aurore même « [d]e ses couleurs print l'imitation » (2). Le sonnet procède par une dégradation, c'est-à-dire la figure de style qui procède par une série d'éléments décroissants d'importance, qui commence par cette conception de l'aurore imitatrice de Marguerite dans la première strophe. Dans la deuxième strophe le poète passe à la France, dont Marguerite est le fleuron dans sa « Chrestienne, et rare invention, / Discours divins, et haulte affection » (6-7). Enfin, dans les deux tercets qui suivent ces quatrains le poète arrive à la jeune princesse, désignée comme « illustre » (12) mais, bien évidemment, surtout dans la mesure où elle incarne la réflexion de sa mère, et seulement grâce à la postérité de cette dernière :

Dont du Soleil de ses vertus le lustre,  
 Malgré le temps, illustrera tout aage  
 Par eternelle et heureuse memoire,  
 A celle fin que vous, Princesse illustre,  
 Estant Miroir de sa Royale image,  
 Soyez aussi image de sa gloire. (9-14)

Comme Jean de la Haye, Scève implore Jeanne à imiter sa mère. Le fait de destiner le sonnet à la progéniture de son sujet met l'accent sur la notion de postérité et de continuation : toujours « enfant », elle représente par métaphore les œuvres de la reine-poète, suggérant la fécondité poétique de celle-ci. En même temps, elle assurera d'une manière moins métaphorique et plutôt littérale la renommée de sa mère si elle devient femme-écrivain elle-même. Dans son essai « Jeanne d'Albret et les poètes », Nathalie Dauvois souligne l'importance de ce rapprochement avec la mère pour cette future

femme de lettres : « Par sa filiation, Jeanne d'Albret est en effet doublement vouée à la poésie. Princesse de haut rang, elle est sujet et destinataire d'éloges ; fille d'une reine poétesse, elle est elle-même en quelque sorte élevée sous le signe des Muses » (281).

Dans tous ces portraits publics, produits par la plume de divers hommes qui écrivaient sous la protection de Marguerite de Navarre, Jeanne est représentée comme le miroir de sa mère. La poésie autour de Jeanne d'Albret comprend principalement des poèmes de circonstance dans lesquels les auteurs cherchaient à faire plaisir à la Reine. En mettant la plume de Marguerite dans la main de sa fille, les poètes suggèrent que la Reine de Navarre est non seulement érudite, mais également un exemple pour les autres femmes telle une mère qui assure l'éducation de son enfant, d'une fille. En cela, les deux femmes, mère et enfant, deviennent l'emblème d'une éducation conseillée par les humanistes de leur époque.

### **Le second mariage chez les poètes : Cérémonie et galanterie**

Pour l'occasion de ses noces avec Antoine de Bourbon le 20 octobre 1548, deux poètes, Nicolas Bourbon, qui avait été choisi par Marguerite de Navarre pour servir comme précepteur de Jeanne<sup>13</sup>, et le « Pindare français » et membre de la Pléiade Pierre de Ronsard, écrivèrent des épithalames, l'un en vers latin<sup>14</sup> et l'autre en français. Ronsard fait allusion à sa lignée lorsqu'il la représente, dans le deuxième vers, comme étant d'une « divine race ». Le poète chante leur union et incite le dieu Hymenée à les préserver (vv. 125-28). Dans le poème, qui comprend 130 vers qui comptent six syllabes chacun, Ronsard mêle maintes références au long du poème à la mythologie antique : Jeanne est comparée à Atalante dans la quatrième strophe ; le poète s'adresse aux « Nymphes » (71),

<sup>13</sup> Sur cette éducation de Jeanne d'Albret, voir Roelker 31-34.

<sup>14</sup> Jusqu'ici ce poème n'a pas été publié.

ainsi qu'à un « divin troupeau, / Qui les eaux de Pegase / Tenez, et le coupeau / Du chevelu Parnasse » (81-84) ; et Vénus, « la chaste Cyprienne », vient assister à la cérémonie avec « les Graces » (105-107). Leur cérémonie est dépeinte de manière complètement conventionnelle.

De même, la soixante-sixième nouvelle de l'*Heptaméron*, chef-d'œuvre inachevé de Marguerite qui ne fut publiée qu'après sa mort en 1558, met en scène les nouveaux-mariés. Dans ce « conte risible », le couple se retire dans sa chambre et se trouve à la suite châtié par une chambrière qui ne les reconnaît pas (456-57). Nouvelle racontée par la jeune dévisante Ennasuite, elle donne le portrait de deux jeunes mariés heureux et insoucieux.

Ainsi, les pièces les plus connues inspirées par l'occasion de son mariage la peignent de manière conventionnelle. Et jusqu'ici, Jeanne est toujours représentée dans les lettres comme l'extension du rayonnement de sa mère. Néanmoins, après la mort de sa mère, elle commencera une carrière modeste d'écrivaine qui sera chantée par quelques-uns des plus grands poètes de son temps, dont certains qui entameront des échanges poétiques avec la princesse et future reine de Navarre.

## Chapitre II : Jeanne d'Albret : Une femme de lettres ?

La représentation de Jeanne d'Albret comme miroir de sa mère était surtout une façon de faire plaisir à Marguerite et de reprendre le modèle d'éducation fourni par les humanistes de la Renaissance européenne. Mais Jeanne d'Albret reflète-t-elle la carrière féconde de sa mère ? Si les historiens littéraires ont longtemps négligé l'œuvre de Jeanne d'Albret, ce n'est pas parce qu'elle n'écrivit pas mais parce qu'elle n'a jamais publié – nous n'avons pas de livres imprimés lors du vivant de cette reine. Ainsi, si nous la trouvons dans tout livre d'histoire sur la Réforme en France, louée ou condamnée pour son alliance au protestantisme, il est rare que l'on reconnaisse son influence dans le monde des lettres, surtout en tant qu'écrivaine elle-même. Et pourtant, elle a écrit. Des poèmes, des lettres, des mémoires, mais dont la plupart n'ont jamais été publiés avant le dix-neuvième siècle. Avant sa mort, cette absence d'œuvre imprimée n'empêchait pas que des poètes reconnaissent son talent pour les belles lettres, laissant le portrait d'une princesse savante et lettrée dans leurs poésies diverses et aux *seuils* de leurs livres.

Après avoir décelé la production littéraire de Jeanne d'Albret, nous nous tournerons vers une étude de la représentation publique de cette femme, dans les préfaces des auteurs protégés par ou admirateurs de la reine, qui nous fournissent une image d'une princesse savante. Nous lisons son nom à la tête d'ouvrages écrits à la défense des femmes, destinés aux hommes aussi bien qu'aux femmes ; elle fut l'exemple par excellence, placée au seuil de leurs écrits, dans les préfaces, les dédicaces et les emblèmes. L'exemplarité de la reine de Navarre n'est pas limitée à la sphère de la

querelle de femmes puisqu'elle incarne d'abord une princesse savante et lettrée qui favorise les poètes et fait des vers elle-même, ensuite une princesse qui s'est vouée à la protection et l'avancement de la faction calviniste en France. L'on trouve également des pièces diverses à la louange de la reine de Navarre.

### **La production littéraire de Jeanne d'Albret**

La production littéraire de Jeanne d'Albret ne fut pas négligeable, surtout pour une femme de son temps soumise aux contraintes de la culture de publication. En effet, Jeanne d'Albret écrivit depuis son adolescence. Peu après son mariage avec Antoine de Bourbon, elle échangea des épîtres en vers avec sa mère. Vers la fin du dix-neuvième siècle, Abel Lefranc trouva à la Bibliothèque nationale un manuscrit auparavant inconnu, *Les dernières œuvres de la Reine de Navarre, lesquelles n'ont encore été imprimées*. Il les publia en 1896 chez Armand Collin & Compagnie sous le titre de *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*. La publication couronnait une longue période de travail scientifique sur l'œuvre, et fut accueillie par les philologues avec enthousiasme : « [Ce manuscrit] a échappé à tous ceux qui en ces cinquante dernières années ont multiplié les travaux sur la vie et les œuvres de la sœur de François 1<sup>er</sup>. Ils ont passé à côté de lui et ils ne l'ont pas vu » (Doumic 934). Les écrits témoignent de la tristesse de Marguerite dans les dernières années de sa vie après la mort de son frère et la séparation avec sa fille : « Cette fin de vie, c'est le soir mélancolique d'une journée battue de plus d'un orage. [...] Elle apprend, quinze jours après l'événement dont nul n'avait osé lui porter la nouvelle, la mort de François 1<sup>er</sup>. Elle voit après de longues et pénibles négociations se conclure pour sa fille Jeanne d'Albret un mariage qu'elle désapprouve » (935-936).

Cette édition inclut dix épîtres en vers trouvées parmi les comédies et d'autres poèmes. L'on y trouve des vers échangés entre la reine et sa fille, la princesse Jeanne, les épîtres II à VIII. De la série, Marguerite de Navarre écrivit les épîtres II, V, VI et VIII et Jeanne répondit avec les épîtres III, IV et VII. Pour la première fois, l'on put lire des vers de la jeune princesse elle-même. La critique a très tôt remarqué l'importance de cette publication pour les études de Jeanne d'Albret : « On y voit que Jeanne d'Albret, dont on ne connaissait jusqu'à présent que très peu de vers, avait appris de sa mère cet usage, qui nous paraît singulier, d'échanger des rimes avec ses proches sur les sentiments les plus intimes et les petits événements de tous les jours » (Paris 359). Il ne s'agissait plus d'une fiction d'une femme lettrée, cultivée et les vers de Marot demeurèrent importants puisqu'il y avait préfiguré la symétrie qui se produit dans les épîtres. Pourtant, l'on ne trouve aucun indice qui nous permette de savoir si elles furent lues pendant que Jeanne d'Albret était toujours vivante<sup>15</sup>.

À part les épîtres échangées avec sa mère, ses écrits furent recueillis et publiés par le baron de Ruble en 1893. Cette publication nous permet d'examiner la richesse de son œuvre, qui démontre qu'elle avait des rapports avec quelques-uns des plus grands poètes de son temps, dont Joachim Du Bellay, membre de la Pléiade et auteur de la *Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, qui a écrit des poèmes en louange à Jeanne auxquels elle a répondu avec quatre sonnets ; et Robert Estienne, humaniste et imprimeur, pour qui elle a rédigé un quatrain louant l'« art » de l'imprimeur. Elle a en outre écrit une chanson dénonçant la lubricité du prince de Condé (qui avait couché avec une fille d'honneur de Catherine de Médicis), et elle s'est inspirée d'un débat théologique pour composer une

---

<sup>15</sup> Dans l'article sur Jeanne dans les *Bibliothèques* d'Antoine Du Verdier et La Croix Du Maine, par exemple, qu'on cite dans le quatrième chapitre de cette étude, l'on ne trouve aucune référence à ses épîtres (volume 4, 531).

épigramme. En ce qui concerne ses ouvrages en prose, elle a entretenu une correspondance avec Élisabeth 1<sup>ère</sup> d'Angleterre, Catherine de Médicis, Charles IX roi de France, son mari Antoine de Bourbon et le théologien calviniste Théodore de Bèze, et écrit des mémoires.

### **Les échanges poétiques avec Du Bellay et Robert Estienne : Jeanne d'Albret femme-écrivain ?**

#### **Joachim Du Bellay**

Alors que les épîtres qu'elle échangea avec sa mère n'étaient pas connues au seizième siècle, les pièces qu'elle destinait aux grands poètes étaient publiques. En 1561, Joachim Du Bellay publia dix-huit poèmes – dont quatorze de sa plume et quatre de la « Royne de Navarre » – qu'il avait échangés avec Jeanne d'Albret. Les sonnets furent mis en plaquette chez l'imprimeur parisien Federic Morel à cette date, alors qu'ils remontaient vraisemblablement à dix ans auparavant (Chamard 218n). La disposition des sonnets nous indique qu'ils furent peut-être échangés en correspondance, car à la suite des sonnets de Du Bellay l'on a des réponses de Jeanne<sup>16</sup>.

Du Bellay commence l'échange avec des sonnets épideictiques. Dans le premier sonnet, il compare Jeanne à Junon et ensuite à Minerve, figures mythologiques qui serviront d'emblèmes des qualités de Jeanne d'Albret. De cette manière, la première similitude met en avant la « majesté » (2) et la « beauté » (5) qu'elle partage avec la reine des dieux, alors que « Qu'à vous encor nostre France reserve / Le saint honneur de la docte Minerve » (9-10). Ces dons proviennent du ciel, qui « Est envers vous si liberal donneur » (II, 7).

---

<sup>16</sup> L'on a d'abord deux sonnets de Du Bellay, ensuite deux de la Reine, suivis de trois du poète de la Pléiade, un autre de Jeanne de Navarre, quatre du « poete », et un dernier de la Reine avant les derniers cinq de Du Bellay.

À ces louanges ornées de figures empruntées à la mythologie antique Jeanne répond avec modestie, se déclarant « Plus satisfaite & encor' glorieuse, / Sans meriter me trouver si heureuse, / Qu'on puisse voir mon nom en voz papiers » (12-14). Son admiration continue dans le quatrième sonnet de cette correspondance, où elle vante le projet de la Pléiade de redécouvrir les lettres de l'Antiquité : « De leurs grands faits les rares anciens / Sont maintenant contens & glorieux, / Ayans trouvé poètes curieux / Les faire vivre, & pour tels je les tiens » (1-4).

L'échange continue ainsi. Du Bellay déclare que la présence de Jeanne d'Albret dans son œuvre augmente son succès littéraire – « C'est à moy seul à me glorifier / En vous louant [...] » (VII, 1-2) – alors que Jeanne dénigre ses propres talents littéraires : « Stile qui point l'oreille ne contente, / Foible argument & mots pleins de rudesse, / Monstrent assez mon ignorance expresse » (VIII, 3-5). En revanche, Du Bellay y voit une facilité pour les vers qui rend son ouvrage « parfait aussi tost que conceu » (IX, 9) et qui n'est guère commune chez les poètes : « Car tout esprit se travaille & se ronge / Pour mettre en œuvre un escript recevable, / [...] / Fault qu'un long temps en pensee il se plonge » (5-6, 8).

Dans son dernier sonnet Jeanne évite une réponse à ces éloges et se tourne en revanche vers une contemplation de la permanence de la grande littérature. Elle écrit que alors que « Le temps, les ans, d'armes me serviront » (1) afin d'atteindre « peult estre » la puissance à l'avenir (3-4), elle sait que ce sont plutôt les vers qui lui creuseront une place dans la postérité : « Gloire j'auray d'heureuse recompense, / Si puis attaindre à celles qui seront / Par leur chef d'œuvre en los toujours vivantes » (7-9). Alors qu'elle insiste ne pas atteindre le même statut que certaines, elle tâche de suivre le même chemin : « Bien

suffira si pres leurs excellentes / Vertus je puis trouver petite place » (11-12). Tout comme l'auteur avec qui elle échange ces poésies, qui avait, trois ans auparavant, publié son recueil *Les Antiquitez de Rome*, qui comprend trente-deux sonnets dans lesquels il juxtapose les ruines architecturales de l'Empire romain avec les écrits qui nous restent inaltérés<sup>17</sup>, Jeanne d'Albret place les lettres au-dessus de toute autre arme qui nous mène à la renommée éternelle. De cette manière elle s'allie avec les poètes de France, qui assurent sa place dans l'histoire.

Malgré la modestie de la Reine, dans le sonnet qui suit Du Bellay la nomme une « docte & gentille Princesse » (XIV, 11). Dans le quinzième sonnet il emploie une métaphore pour souligner l'alliance de la Reine aux lettres lorsqu'il écrit qu'Apollon, dieu des poètes, « s'est rendu Navarroys » (14). Alors que dans les deux dernières poèmes Jeanne prend le statut de la mécène qui « Auroit deigné œillader mes escrits » (XVII, 3) et qui « Nomme à bon droit son ornement plus rare, / De m'honorer d'une plus digne voix / Que ce qu'Auguste a chanté de Virgile » (XVIII, 10-12), pour Du Bellay elle est elle-même poète, et avec sa mère elle se trouve au-dessus de tout autre poète de l'histoire de la France : « France n'a un plus divin esprit / Que ceste Royne, & que sa mere encore, / Qui de ses vers nostre siecle redore, / N'a jamais rien plus doctement escrit » (11-14). La figure de la mère-poète vient rejoindre sa fille, mais alors que dans les vers écrits lors de son enfance Jeanne d'Albret était toujours subordonnée à sa mère, ici elles partagent les los de Du Bellay.

### **Robert Estienne**

Tout comme elle se montre intéressée par et impliquée dans le monde des lettres

---

<sup>17</sup> Voir, par exemple, le cinquième sonnet de ce recueil, où « Le corps [architectural] de Rome en cendre est devallé, / [...] / Mais ses escrits, qui son loz le plus beau / Malgré le temps arrachent du tumbeau, / Font son idole errer parmy le monde » (9, 12-14).

avec ces sonnets échangés avec Joachim Du Bellay, lors d'une visite à l'imprimerie des Estienne le 21 mai 1566, Jeanne d'Albret composa un quatrain sur son métier. Pour sa part, Robert Estienne répond avec un sonnet, et les deux poèmes « furent imprimés en placards et probablement distribués aux seigneurs de la suite de la princesse » (Ruble 141). Dans son quatrain<sup>18</sup>, Jeanne s'adresse à l'« Art singulier » (1) de l'imprimerie et lui demande « Représentez aux enfans de ma race / Que j'ay suivy des craignans-Dieu la trace, / Affin qu'ilz soient les mesmes pas suivans » (2-4). Ainsi elle cherche dans l'écrit et plus précisément dans l'imprimé une voie à la postérité à travers laquelle l'on reconnaîtra son rôle dans sa foi. Comme réponse, Estienne reprend la louange de Du Bellay où Jeanne est « Princesse que le ciel de grace favorise » (1), mais va plus loin dans sa description des talents de la Reine : « A qui les grands esprits ont donné tout honneur, / Pour avoir doctement la science comprise » (3-4). Pour cet imprimeur comme pour le grand poète de la Pléiade, Jeanne est étroitement alliée aux lettres et aux sciences de son ère.

### **Les femmes et l'imprimé au seizième siècle**

Si cette production nous semble fugitive, une comparaison avec Louise Labé (1516?-1566), célèbre poète de Lyon, pourrait éclaircir la question. Car cette auteure, peut-être la plus célèbre de toutes les femmes-écrivains du seizième siècle, est largement reconnue pour une production qui ne comprend qu'une épître dédicatoire, un débat, trois élégies et vingt-quatre sonnets – guère plus grande que la production poétique de Jeanne d'Albret. Mais la plupart des poèmes de Jeanne d'Albret n'ont jamais vu la « lumière » avant le dix-neuvième siècle, quand des historiens littéraires se consacrèrent à la publication en livre ces pièces manuscrites, alors que les *Œuvres* de Labé furent publiées

---

<sup>18</sup> Nous citons le texte tel qu'il se trouve dans l'édition de Ruble.

chez Jean Tournes à Lyon, capitale de l'imprimerie pendant la Renaissance française, en 1555. Pour la critique littéraire de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours, le statut de l'imprimé est évidemment d'une première importance. Ainsi la définition de l'auteur à laquelle tiendra la postérité ne s'applique pas à Jeanne d'Albret, c'est peut-être parce qu'elle est anachronique, surtout dans le cas des femmes de la Renaissance.

Pour les femmes écrivains du seizième siècle, il est toujours question de se justifier de l'acte d'écrire. Comme l'ont remarqué François Rigolot et Kirk D. Read, si l'idée de mettre ses sentiments par écrit n'est pas nécessairement suspecte, l'envie de les publier – de les « mettre en lumière » – est le plus souvent considérée comme un dangereux signe de débauche. En « se rendant publique » la femme court le risque de passer pour une « fille publique ». (1989, 77)

Pour le dire autrement, c'est Louise Labé, et non pas Jeanne d'Albret, qui fut l'exception. Au seizième siècle, il n'y avait que trente femmes qui ont vu leurs écrits passer par cette nouvelle invention qui s'appelle l'imprimerie<sup>19</sup>. De plus, les publications étaient souvent posthumes. Pour les quelques livres écrits par des auteurs-femmes qui furent publiés du vivant de leur auteure, et quelle que soit la nature de l'œuvre en question, les femmes semblent vouloir assurer leur lecteurs que leurs tentatives d'écriture n'avaient rien à voir avec le talent, l'érudition, la sagesse ou l'autorité. Les stratégies littéraires de justification chez les écrivaines du seizième siècle semblent aller au-delà de la simple *captatio benevolentiae* de leurs contemporains, sans doute à cause des contraintes qui leur étaient imposées par leurs familles, par leurs maris et par l'Église. Ainsi, dans le discours préfaciel d'ouvrages féminins, l'écrivain destine souvent son œuvre à une autre femme.

---

<sup>19</sup> Voir la liste de livres imprimés de femmes dans l'ouvrage d'Evelyne Berriot-Salvadore *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, pp. 540-46.

Pour reprendre l'exemple de Louise Labé, qui pourtant revendique l'éducation et l'écriture pour les femmes, elle insiste dans son épître à Clémence de Bourges que son œuvre ne servait qu'à passer le temps, et qu'elle n'espérait pas vraiment la publier<sup>20</sup>. Cela dit, certains de ses contemporains n'ont pas hésité à la dénoncer à cause de cette publication – Jean Calvin l'a même appelée une *plebeia meretrix*, une prostituée<sup>21</sup>. Même Marguerite de Navarre, qui a publié plus de livres que toutes les femmes françaises au seizième siècle, a dû s'appuyer sur l'autorité de son frère, François 1<sup>er</sup>, Roi de France, afin d'éviter la censure de la Sorbonne : « *Le Miroir de l'ame pecheresse* [...] était la première de ses grandes œuvres à être publiée [en 1531], ainsi que la seule à être condamnée et ensuite exonérée par la Sorbonne » (Sommers 30 ; notre traduction)<sup>22</sup>.

Même si elle n'a jamais publié de livres, Jeanne d'Albret était pour ses contemporains connue comme une femme savante et même une femme de lettres. Surtout, l'on ne devrait pas négliger, bien qu'il n'existe pas de nos jours, le rôle du mécénat au seizième siècle, qui n'était pas interdit aux femmes nobles<sup>23</sup>.

### **Le discours préfaciel : Repères critiques**

Dans ce chapitre, nous aimerions nous arrêter sur l'espace préfaciel afin d'examiner la représentation de Jeanne d'Albret comme femme de lettres et protectrice des écrivains. Pourquoi la préface ? Tout d'abord parce que, pour le monde littéraire du seizième siècle, la préface est souvent l'espace où l'auteur reconnaît le soutien financier

---

<sup>20</sup> « Quant à moy tant en escriuant premierement ces ieunesses que en les reuoyant depuis, ie n'y cherchois autre chose qu'un honneste passetems & moyen de fuir oisueté : & n'auoy point intencion que personne que moy les dust iamais voir » (6).

<sup>21</sup> Cité in Baker 5.

<sup>22</sup> « *The Mirror of the Sinful Soul* [...] is the first of her major works to be published, the only one to be condemned and then exonerated by the Sorbonne. » Pour le rôle de son frère, voir la note pour cette page : « The theologians [...] withdrew their censure, arguing that the text had been condemned on a mere technicality because it was not submitted for their approval before publication, at the insistence of King Francis I » (Sommers 38, n. 4).

<sup>23</sup> À ce sujet, voir l'article de Sharon Kettering cité dans le premier chapitre de cette étude.

(et parfois la protection politique) de son mécène. Elle sera ainsi une place où le rôle des femmes dans la production littéraire est soulignée et mise en valeur. De plus, la préface fait partie du paratexte, qui, selon la définition de Gérard Genette, est ce qui rend un livre public, ce qui existe « précisément pour le *présenter*, au sens habituel de ce verbe, mais aussi en son sens le plus fort : pour le *rendre présent*, pour assurer sa présence au monde, sa « réception » et sa consommation, sous la forme, aujourd'hui au moins, d'un livre » (7). Depuis les années 1980, la critique commence à identifier les fonctions de ce lieu privilégié qui sert la triple fonction comme elle est définie chez François Rigolot : elle est ornement, elle annonce la vérité du texte, et elle communique un savoir (1987 7-8).

### **Jeanne d'Albret et la défense des femmes chez Claude de Taillemont et François de Billon**

#### **Claude de Taillemont**

Poète lyonnais, Claude de Taillemont sollicite la protection de Jeanne d'Albret dans l'épître dédicatoire de ses *Discours des Champs faëz à l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames*, publiés en 1553. L'on ne sait pas si Taillemont avait d'abord pensé chercher le mécénat auprès de Marguerite de Navarre. Jean-Claude Arnould relève dans cette pièce liminaire une référence à la mère dans une référence à Minerve, avec laquelle la reine fut souvent identifiée : « Un esprit mal intentionné entendrait donc ici : « au lieu de Marguerite... » dont la disparition en 1549 contraindrait en quelque sorte Taillemont à se contenter de sa fille comme dédicataire et protectrice éventuelle » (Arnould 54). Une réponse à cette hypothèse nous permettrait de mieux analyser le statut de Jeanne dans le monde des lettres à cette époque. Était-elle toujours connue surtout comme la fille de Marguerite de Navarre ? Lorsqu'il s'adresse à la princesse, il se sert de

titres généraux et conventionnels : « Royale Princesse » (51), « Ma-dame » (52, 54, 56) et « Ma-dame et vertueuse Princesse » (55). De plus, il loue surtout ses origines et sans doute, c'est le sang de sa mère qui lui mériterait, aux yeux de Taillemont, de telles louanges, car les qualités en question sont celles désignées par « Nature et les Grâces » (51). Comme dans les poésies écrites lors de son enfance, selon Taillemont le talent littéraire de Jeanne d'Albret provient de sa mère. Dans une métaphore filée, Taillemont l'identifie comme le « commun et general chef-d'œuvre » dont l'on trouve les origines dans le « plus grand, illustre et renommé sang de la terre ; et de maison – di-je davantage – laquelle les cieux par leur benin aspect ont tellement et de tout temps ornée et enrichie, non seulement de la victorieuse et trionfante palme, ains aussi de la sacrée et bien-eureuse olive » (51). Elle se trouve ainsi placée à côté des ouvrages écrits de sa mère, qui sont subordonnés à la fille avec esprit. La palme et l'olive, symboles de la mythologie antique, représentent la plus grande renommée en lettres qu'il soit, et la paix.

S'agit-il d'une louange de Jeanne d'Albret ou de son sang ? Les deux ne sont guère dissociables au seizième siècle, pourtant le poète consacre une bonne partie de cette épître à la louange de la feu reine de Navarre. Le poète lyonnais eut évidemment intérêt à convaincre la fille de cette grande mécène de suivre l'exemple de sa mère, comme l'avaient fait Maurice Scève et Jean de La Haye, afin qu'elle soit *honnête femme* dans le sens propre du terme, c'est-à-dire, pour le seizième siècle, digne d'estime dans ses vertus, dont la plus importante sera celle de la chasteté : « Au milieu du XV<sup>e</sup> s. (*honestes femmes*), se rattachant à son premier emploi, *honnête* s'applique à une femme qui pratique la vertu en matière sexuelle » (Rey tome 2, 1734). Ce discours épideictique rejoint donc un discours judiciaire sur la nature du sexe féminin où les femmes (chastes)

pourraient atteindre la plus haute vertu malgré (ou bien, selon l'auteur, à cause de) son sexe. Jean-Claude Arnould relève l'influence de Taillemont sur les ouvrages féministes à venir, tels *Le fort inexpugnable du sexe féminin* de François de Billon et sur l'épître dédicatoire de Louise Labé à Mademoiselle Clémence de Bourges ainsi que sur son *Débat de Folie et d'Amour* (14). Certes, l'on ne peut pas nier l'aspect féministe de ses œuvres. Dans ses *Discours des Champs faëz*, l'auteur tâche de faire la défense des femmes, notamment de leur accès aux savoirs et aux sciences.

Dans son épître à Jeanne d'Albret, Taillemont la représente comme l'allégorie même de la vertu. Il lui dédie « ce mien petit labeur [...] comme à celle au service de laquelle, pour n'estre seulement amie de vertu, ains la vertu mesme » (55). Elle devient implicitement, en tant qu'allégorie, l'*exemplum*, le modèle, pour toute femme lectrice de cet ouvrage sur l'honnêteté de son sexe. À la suite, l'auteur donne la raison pour laquelle il a décidé de mettre Jeanne d'Albret au seuil de son œuvre : « [j']adresse la louange des honnestes Dames à celle qui en est autant que nulle autre digne » (55-56).

Quelles que soient les raisons pour cette adresse à la princesse, lorsque Taillemont lui dédie son œuvre il l'associe à la louange du sexe féminin. Dans le premier discours, intitulé « Premier discours à l'honneur des femmes », il écrit que Minerve lui a commandé elle-même une défense des femmes :

Je veuil et ordonne d'avantage qu'en telle compaignie soit par toy soustenu et deffendu apertement le droit et honneur de mon sexe, lequel la plus part des hommes, n'abusant moins en ce qu'en toutes autres choses, ne cessent de blasmer et calomnier, rejettans incessamment leurs fautes sur autruy. (71-72).

Revenant à la préface, l'on voit que Jeanne d'Albret prend dans la dédicace la place de Minerve puisque c'est à elle que l'œuvre est destinée. De plusieurs manières, la vision de l'auteur ressemble à son épître : à la suite de la demande de la déesse, l'auteur révèle son hésitation devant cette « charge si pesante », et dit à Minerve : « La petitesse de mon esprit, Madame, encor que le coeur soit bon, ne correspond en rien à la grandeur de vostre vouloir » (72). Dans cette scène, l'auteur récrée la situation de la pièce liminaire, où le poète se sert du *topos* de l'humilité comme *captatio benevolentiae* devant la mécène :

Je say toutefois que plusieurs, et non sans cause, trouveront estrange que j'ay osé ny voulu adreecer à vostre excellence œuvre si peu d'esprit et invention, et autant – sçay-je bien – indigne de vostre grandeur que l'auteur incongnu ; veu mesmement que c'est le premier vol et traict de ma plume, encores tant rude et inusitée en douceur de langage, que je crain beaucoup en offencer voz delicates oreilles. (53)

Qu'elle remplace Minerve la figure latine ou Marguerite de Navarre représentée en Minerve comme le soutient Jean-Claude Arnould, l'effet est le même : Jeanne d'Albret est inscrite par l'auteur dans une ligne de figures féminines illustres, devenant dans le monde du mécénat représentante non seulement la protection des belles-lettres, mais plus précisément des auteurs qui font la louange du sexe féminin.

### **François de Billon**

À la même époque qu'écrivait Taillemont, a paru l'un des plus grands recueils de femmes illustres de la Renaissance française, *Le fort inexpugnable du sexe féminin* de François de Billon, œuvre qui s'inscrit dans la lignée de textes autour de la Querrelle des Femmes (Screech XI). S'inspirant sans doute des catalogues tels *De claris mulieribus* de Boccace et du *Livre de la cité des dames* de la Française Christine de Pizan, mais aussi

réagissant contre la misogynie qu'il observe chez Rabelais, l'auteur tâche de faire la défense des femmes. Cette défense prend la forme d'une allégorie, dans laquelle son « Oeuure peu moins enuyé que requis » est une « Forteresse d'Hõneur de vous toutes » (Préface n.p.), c'est-à-dire des princesses et des reines auxquelles son œuvre est destinée : « Madame Catherine dé Médicis Royne de France Madame Marguerite de Frãce Duchesse de Berry, Madame Iane apresent Royne de Nauarre, Madame Marguerite de Bourbõ Duchesse de Nevers, Madame Anne de Ferrare, Duchesse de Guyse » (ibid.).

Dans les pièces liminaires, épître dédicatoire et prologue, ainsi que dans le texte principal, Billon identifie Jeanne d'Albret non seulement avec la vertu féminine en général mais plus précisément avec la production littéraire. Écrivant dans les années 1550 avant sa conversion au calvinsime<sup>24</sup> et au tout début de son règne, cet auteur catholique<sup>25</sup> s'intéresse surtout à la contribution de Jeanne d'Albret aux belles-lettres. Ainsi, dans son allégorie de la forteresse érigée à l'honneur des dames, dont il est « l'ouuvrier » (Prologue n.p.), elle se trouve dans la « tour », plus tard désignée plus précisément comme « La grosse tour d'invention, et composition des femmes »<sup>26</sup>. En effet, diverses princesses et reines de France sont associées à certaines parties de l'édifice allégorique et du coup à certains aspects de la vertu féminine – Catherine de Médicis au bastion « de FORCE & MAGNANIMITE », Marguerite de France à celui « nommé de CHASTETE & HONNESTETÉ », la Duchesse de Nevers au bastion « de CLEMENCE &

<sup>24</sup> L'on se demande si ce n'est pas à cause de cette conversion que l'on ne la trouvera plus dans les recueils de femmes illustres d'auteurs catholiques des années à venir (elle ne figure pas, par exemple, dans la galerie *De la bonté et mauvaiseté* de Jean de Marconville [1564]).

<sup>25</sup> En ce qui concerne les alliances religieuses de Billon, voir surtout sa louange de la vierge aux pages 108 – ss. du *Fort inexpugnable*, où il la désigne, à cause de sa perfection, comme la *redemptrix* et « Couronne précieuse de toute vertueuse Dame » : « En honneur & reuerence delaquelle [c'est-à-dire, de la Vierge], si une Feme etoit trouuée en faute, on la deüst excuser, voire & la louer, plus tost que la blasmer [...] ».

<sup>26</sup> Cela est le titre du premier chapitre, pp. 22-39.

LIBERALITÉ » et la Duchesse de Guyse au quatrième « qui est de DEVOTION & PIETE » (ibid.). Après cette énumération des bastions Billon vient enfin à Jeanne d'Albret, et ce mouvement semble suggérer l'importance de la dernière catégorie de vertu, c'est-à-dire la création des belles-lettres, comme apogée d'une gradation :

[...] quant a la TOVR, comme premiere s'offrant a loeil des approachans apres l'Escarmouche susdite, leã s'est voulu equiper (pour p les forces de son Esprit la deffendre) la jeune & des Letres tresaymee Royne de Navarre. souz & a lenviron desquelz Bastions y a puis une CONTREMYNE de façon encores non plus veue, car elle est faite & gouvernee par celle qui est l'antique distributrice des Artz & sciences, la PLUME [...] (Ibid.)

Au seuil de son discours épideictique des femmes, Jeanne d'Albret est la femme alliée à la plume, alors que ces contemporaines se trouvent associées avec d'autres parties de l'édifice allégorique et du coup à d'autres aspects de la vertu féminine.

Cette tour sera le sujet du premier chapitre de son livre, « Le tout à la gloire du saint ESPRIT de l'Eternelle Maiesté & Recōmendation de toutes Femmes d'entendement, Pour lesquelles la tresnoble Princesse Iane, maintenant Royne de Navarre, d'un Esprit angelique illustrée plantera cy dessus la Baniere » (22). Elle en porte la bannière, mais aura-t-elle un rôle qui va au-delà de l'allégorie ? Afin de démontrer « qu'en la saison presente y à eü des Dames qui (étans parées d'autant de Vertu que de Royalle progenie) ont voulu montrer effetz de leur Etude & Composition par industrie plus singuliere qu'aucunes des antiques » (33), Billon fournit une liste de femmes de lettres contemporaines, dont la première est Marguerite de Navarre (ibid.). À la suite, il se tourne vers Marguerite de France avant de passer à Jeanne d'Albret « la mygnonne de

deux Roys, Fille d'une Royne » (34). Malgré la place importante accordée à Jeanne d'Albret, elle n'est pas louée comme sa mère pour sa fécondité en lettres mais pour son amour de celles-ci. En revanche, dans son passage sur la feuë Reine de Navarre, Billon emploie un champ lexical de la production littéraire et de la *publication* et de la *lecture* : « œuvres », « composé », « mys en lumiere », « feuilleté », « volume », « Bibliotheque », « Livre », « Factrice » (33). Ce champ lexical relève un trait de la production de Marguerite qui sera beaucoup moins présent chez sa fille – la publication, le fait de recueillir et de rendre *publiques* les œuvres composées.

Pourquoi donc désigner Jeanne d'Albret comme gardienne de cette « tour d'invention et composition des femmes » ? Il s'agit notamment de souligner la splendeur de sa lignée familiale. Par conséquent, elle est signifiée premièrement non par son nom ou son titre de monarque mais avec l'ancienne épithète de Clément Marot<sup>27</sup>, « la mygnonne de deux Roys » (34), faisant appel à son oncle, le grand François 1<sup>er</sup> qui fit venir la Renaissance italienne en France et qui promut la langue française comme étant du même statut que l'italien, voire le latin, ainsi qu'à son père.

### **Deux œuvres héroïques : Jeanne d'Albret représentée comme héroïne de l'Ancien Testament**

Lorsque les guerres de Religion enflammaient la France, André de Rivaudeau et Guillaume Salluste Seigneur de Du Bartas s'appliquèrent au genre héroïque, l'un dans une tragédie, *Aman*, basée sur le livre d'Esther, l'autre dans un poème, *La Judit*, basé sur l'histoire deutérocanonique de Judith. Il s'agit de deux poètes huguenots, de deux personnages féminins de l'Ancien Testament, de deux œuvres héroïques dédiée à – ou, commandée par – Jeanne d'Albret, devenue reine de Navarre et chef des huguenots en

---

<sup>27</sup> Voir le premier chapitre de cette étude.

France. Est-il question d'un rapprochement d'un personnage historique avec les mythes de femmes fortes ? À l'époque de la Renaissance, plusieurs femmes monarques cherchaient à établir des images publiques où elles seraient comparées à des personnages mythiques et bibliques<sup>28</sup>. Dans le cas de Jeanne d'Albret, l'on sait que dans sa grande collection de tapisseries la Reine se trouvaient plusieurs pièces représentant des scènes tirées de l'Ancien Testament, dont six qui montrent l'histoire d'Esther (Pebay-Clottes et Mironneau 393).

Dans le cadre des guerres de Religion, était-ce une sorte de propagande pour instaurer dans l'imaginaire des Protestants une mythologie de nation partagée, directement liée au peuple élu de l'Ancien Testament ? Est-ce métaphore pour la situation des huguenots qui se trouvent sujets aux pouvoirs catholiques ? Dans ces réécritures, Jeanne d'Albret apparaît comme chef dont les précédents historiques sont certaines femmes fortes de l'Ancien Testament.

### **André de Rivaudeau, *Aman***

André de Rivaudeau, dramaturge hugenot, dédie sa pièce *Aman*, publiée pour la première fois en 1561 et qui traite de l'histoire d'Esther, à Jeanne d'Albret. Cette pièce fut montée la première fois le 24 juillet 1564 à Poitiers (Sourdeval 4-5). L'épître liminaire est destinée à « Janne de Foix », puisqu' « elle était princesse de Foix par son aïeule, Catherine de Foix, qui, en épousant Jean d'Albret, avait apporté à celui-ci le titre de roi de Navarre » (ibid. 6). En 1564, Jeanne d'Albret était déjà veuve et son fils toujours

---

<sup>28</sup> À ce sujet, voir l'étude de Margaret L. King, *Women of the Renaissance*, 158-59. Elle décrit le personnage public d'Élisabeth d'Angleterre comme exemple : « [...] Elizabeth was a master builder of her public image and presented herself to her subjects in a variety of feminine identities: Astraea, Deborah, Diana. At the same time, to win support in moments of crisis for the unprecedented phenomenon of a female monarch, she projected androgynous images of her role (man-woman, queen-king, mother-son), and haughtily referred to herself as a "prince," with the body of a woman and the heart of a king » (158).

enfant. La loi salique ne s'appliquait pas en Navarre et du coup Jeanne était bel et bien « prince » de son royaume, où elle instaurait des réformes dans les lois qui favorisaient la tolérance religieuse. D'après Keith Cameron, l'auteur d'*Aman* aurait été de la même alliance religieuse que Jeanne : « Selon toute probabilité Rivaudeau était favorable à la Réforme, son œuvre et les quelques renseignements que nous possédons sur sa vie venant à l'appui de cette conjecture » (19).

Dans son épître à « Janne de Foix », Rivaudeau écrit que, dans un temps où les princes négligent les arts pour soutenir « [les] carnevaux, [les] lices et tournois » (22), Jeanne d'Albret est une exception : elle est « Tres-liberale aux bons, aux meschans rigoureuse, / Amie des savans, savante et vertueuse » (51-52). Louange tout à fait attendue dans une pièce dédiée à la reine, mais cette fois-ci placée en opposition avec d'autres princes de son ère. Selon Sourdeval, l'épître à Jeanne d'Albret « est une satire curieuse de l'esprit du temps. Les grands n'aimaient guère les lettres ; mais, comme tout se rapportait à eux, force et convenance étaient de leur dédier ses œuvres » (6), mais étant donné que Jeanne d'Albret était réellement impliquée dans le monde de lettres, en tant que mécène et même poète elle-même, lui destiner son ouvrage n'est ni obligation ni simple politesse.

La comparaison avec les princes « licenciés » qui ignorent la valeur des lettres situe Jeanne d'Albret dans un discours sur son exemplarité dans la politique. La pièce *Aman* qui traite d'un récit religieux souvent repris par les protestants et qui est destinée à une monarchie protestante ne peut être que politique pour la France des années 1560 :

Étant donné la formation chrétienne et humaniste de notre auteur, quelles raisons incitèrent Rivaudeau à écrire une tragédie ? Peut-être est-ce dans le but d'écrire

une œuvre de propagande analogue à l'*Abraham Sacrifiant* de Théodore de Bèze (1550), ou aux *Tragédies Saintes* de Louis des Masures (1563), dans lesquelles ces deux auteurs calvinistes, recourent au théâtre comme à un moyen d'atteindre le peuple pour lequel il doit être une source de consolations au milieu des persécutions. Si tel est le cas, et la force de la satire dans les chœurs d'*Aman* soutient ce point de vue, le choix du sujet convient admirablement. L'histoire de la persécution des Juifs consécutive à la faute de leur roi, et en dernier ressort, le triomphe de Dieu sur le mal représenté par Aman, a été souvent traitée au cours du seizième siècle, tantôt par un auteur catholique tel que Pierre Matthieu, *Esther*, 1585, tantôt par un auteur protestant tel que Montchrestien, *Aman*, 1601.

(Cameron 19-20)

S'il s'agit d'une propagande religieuse, Esther représente-t-elle donc avec vraisemblance Jeanne d'Albret, à ce moment la monarque protestante la plus puissante en France ?

Au-delà de la préface et du geste officiel d'offrir la pièce à Jeanne d'Albret, la façon dont Rivaudeau dépeint la femme d'Assuère dans son texte rappelle certains aspects de la vie de Jeanne d'Albret. Tout d'abord, l'histoire doit être légèrement modifiée afin de s'appliquer à la situation des huguenots dans la France du seizième siècle. Le livre d'Esther dans la Bible est depuis longtemps sujet de débat chez les théologiens juifs aussi bien que chrétiens puisqu'il est le seul livre de la Bible dans lequel il n'y ait aucune référence à Dieu (Fuerst 32). En revanche, dans la première scène de la pièce Dieu est évoqué. La pièce s'ouvre avec un monologue de Mardochée se plaignant du sort des Hébreux. Dans les premiers vers de l'acte I, il se demande s'il est vrai « que tous ceux là qui suyvent / La trace du Seigneur, et selon ses loix vivent, / Sont tousjours

affligez ? » (1-3). Comme l'a noté Jean Dubu, « L'*Aman* de Pierre de Rivaudeau illustre le point de vue huguenot, qui a tendance à voir dans le peuple juif opprimé, puis condamné, une figure de son propre sort » (611). Ces juifs « affligez » sont ainsi les protestants en France aux années 1560s.

En lisant la préface et la pièce ensemble, il est possible de voir comment les portraits de Jeanne et d'Esther s'enchâssent. Comme le note Cameron, « Esther est à l'image d'une reine modèle, n'ayant aucune estime pour les richesses de ce monde (vv. 739-750), mais ayant à cœur le bien des Juifs (vv. 751-778) » (28). En effet, l'on ne peut lire les vers « A a maudite couronne, ô infames cheveux, / Subjects de mon reproche, horribler je vous veus : / Et vous royal manteau, vous carquans, vous brodeures, / Vous bagues, vous joyaux, pour choses trop meilleures / Employés toutesfois [...] » sans se rappeler la condamnation de l'avarice des princes dont « les finances [...] / Servent aux carnevaux, aux lices et tournois » (21-22) dans l'épître à Jeanne, qui va à l'encontre de leur matérialisme<sup>29</sup>.

Le choix de l'histoire pour cette pièce s'explique par un autre lien avec Jeanne d'Albret. Dans le livre d'Esther, la femme d'Assuère sauve son peuple lorsqu'elle révèle son identité juive et demande au roi d'accorder la vie à « mon peuple » (VII, 3). Dans la pièce, les paroles d'Esther suppliant constituent l'apogée de l'action dramatique dans les derniers vers du dernier acte : « Je ne demande rien que vostre bonne grace, / Je prie pour ma vie et pour ceux de ma race, / [...] / Lâs, Monsieur, sauvez moy, et par nostre amitié / Ayés de vous, de moy, et mes freres pitié » (V, 1913-14, 1919-20). Cette « race » pourrait-elle représenter les huguenots ? Certes, la situation de Jeanne d'Albret est

---

<sup>29</sup> Il est intéressant aussi de noter que Jeanne vendait ses bijoux pour financer l'armée huguenote (Kettering 825).

semblable à celle d'Esther puisqu'elle fait partie de la famille royale dans laquelle elle détient un certain pouvoir et puisqu'elle pratique sa religion ouvertement depuis 1561<sup>30</sup>. Alors que l'on a pu voir dans l'Esther de Rivaudeau un portrait de la mère régente Catherine de Médicis ou la Duchesse de Valentinois, il est plus probable, selon Cameron, qu'elle représente la destinatrice de sa préface : « Esther ne pouvait-elle également figurer la reine de Navarre, à qui les Œuvres *poétiques* sont dédiées et qui se montra subitement favorable à la Réforme à partir de 1560 ? » (33) La caractérisation de l'héroïne et le rôle de mécène de Jeanne d'Albret nous laisse croire qu'elle est bel et bien l'incarnation, aux yeux de l'auteur, de son héroïne biblique.

Dans l'avant-parler qui suit l'épître à Jeanne d'Albret, Rivaudeau explique à son ami le « Monsieur de la Noue Chavaigne de Bretagne » qu'il faut vouer ses œuvres « aux Rois et aux Princes [...] et mesmement à ceux qui aiment et favorisent les bonnes lettres » (53, édition de K. Cameron). Cette épître fut rédigée en 1565. Puisque Jeanne d'Albret était déjà veuve et son fils Henri n'avait que douze ans, à cette date elle était véritablement « prince » de Navarre. De surcroît, elle fut, comme le témoigne cette pièce liminaire, déjà perçue comme mécène des poètes. Ainsi, Rivaudeau invite ses poètes contemporains à chercher le mécénat auprès de Jeanne d'Albret, cette « amie des savans » et la nouvelle Esther de sa faction.

### **Guillaume Du Bartas, *La Judit***

Dans la même famille intellectuelle, Guillaume Salluste Seigneur Du Bartas (1544-1590) saluera l'héroïsme guerrier de Jeanne. Il est surtout connu pour son épopée chrétienne *La Sepmaine*, une réécriture de la création du monde telle qu'elle est représentée dans la Genèse. Il fut également gentilhomme d'Henri, le futur roi Henri IV,

---

<sup>30</sup> Voir Roelker, 169-73.

filis de Jeanne d'Albret, après la mort de cette dernière et après que son fils devint roi de Navarre, et prit part aux guerres de religion. Tout comme sa vie, ses œuvres littéraires sont imprégnées de la foi protestante. Dans *La Judit* (1574/1579), il propose une réécriture de l'histoire biblique de la victoire de la veuve Judith sur le général Holopherne, chef de l'armée du roi Nabuchodonosor. Tout comme le livre d'Esther, au seizième siècle, la canonicité du texte biblique de Judith fut sujet de débat pour les catholiques aussi bien que pour les protestants. Bien qu'il présente des personnages historiques, des dates et des lieux spécifiques, depuis la Réforme, des érudits ont commencé à remarquer des incohérences dans le récit. Martin Luther l'a considéré comme poème ou pièce dramatique, mais non pas comme un texte biblique (Moore 46).

Néanmoins, la figure de Judith, comme Esther, intéressa plusieurs auteurs d'enseignements patristiques, dans lesquels Judith sert principalement d'exemple de la chasteté, fortifiée par la foi, pour les hommes aussi bien que pour les femmes.<sup>31</sup> De la même façon, les auteurs des recueils de femmes illustres tels Christine de Pizan et Antoine Dufour peignent Judith comme une figure exemplaire. L'exemplarité de Judith fut-elle la raison pour la dédicace à Jeanne d'Albret ? Selon l'avertissement aux lecteurs (trouvé dans la deuxième édition de son poème, publié en 1579), la Reine de Navarre lui aurait demandé « de rediger l'histoire de Judit en forme d'un poeme epique » (7).

Le nom de Jeanne d'Albret à la tête de son ouvrage est aussi significatif puisque dans son poème *Du Bartas* relève implicitement le questionnement protestant sur les différences entre le bon gouvernement et la tyrannie. *Du Bartas* n'était pas le seul écrivain à se servir d'un personnage biblique pour traiter de la question de la résistance

---

<sup>31</sup> Voir, par exemple, le commentaire de Saint Jérôme dans sa propre traduction, le *Vulgate* ; l'*Épître aux Corinthiens* de Clément I ; les traités *À son épouse* et *De Monogomia* de Tertullien ; et les sermons de Saint Ambroise de Milan regroupés sous le titre *De virginibus*.

aux rois dits « tyrans ». Son contemporain, Bèze, a écrit non seulement des traités mais également un commentaire sur les Psaumes dans lequel il fait de David

C'est un exemple didactique et pour les huguenots luttant contre la monarchie française et pour la plupart des Français, qui étaient catholiques. Chez Bèze, David élucide les principes de la résistance tels qu'ils sont élaborés dans ses traités politiques ; il justifie le renvoi du roi valois ; et il décrit la nature du droit divin qui devrait être établi en France par Henri de Navarre. (Edward A. Gosselin 31 ; notre traduction)<sup>32</sup>

De la même façon, dans le livre VI de la *Judit* de Du Bartas, la veuve hésite avant de tuer Holopherne, se demandant dans un monologue si elle a le droit de le faire :

Mais contre les meurtriers le ciel est irrité.

Tout homme qui meurtrist n'est meurtrier réputé.

Hé ! n'est-il pas meurtrier cil qui meustrist son prince ?

Holoferne est tyran, non roy de ma province.

Mais quoy ? Dieu maintenant le nous donne pour roy.

Celuy n'est point de Dieu qui guerroye sa Loy. (113-118)

Dans ces vers l'on voit une distinction entre les rois et les tyrans, question souvent retrouvée dans les traités protestants, par exemple, ceux de Théodore de Bèze, sur la politique de leurs jours. Commenant par le règne de François 1<sup>er</sup> et l'affaire des placards, les évangélistes et ensuite les réformateurs ont connu une persécution inouïe. Par conséquent, les écrivains de la foi réformée ont élaboré des théories sur la résistance.

---

<sup>32</sup> « an instructive example both to the Huguenots in revolt against the French monarchy and to the French Catholic majority. In Beza's hands David elucidated the principles of resistance established in his political tracts, justified the removal of the Valois king, and displayed the nature of the holy kingship to be instituted in France by Henri de Navarre. »

Dans les paroles de Judith, la distinction qui justifie le meurtre du général reflète le contexte politique des années 1560 et 1570 en France. Selon C. Chadwick, « Évidemment, il y avait des lecteurs qui voyaient dans le poème en général mais surtout dans ce passage une tentative de la part d'un poète protestant de justification d'un possible assassinat du roi catholique Henri III » (409-10 ; notre traduction)<sup>33</sup>.

Sans aucun doute, Du Bartas était conscient des implications de sa représentation de la tyrannicide. Dans l' « Avertissement au lecteur » de la version de 1579, il insiste sur le fait qu'il ne prône pas le tyrannicide en réécrivant l'histoire de Judith. Alors qu'il ne le dit pas explicitement, la référence dans cette pièce liminaire à la « feu tresillustre et tresvertueuse Princesse Jane, royne de Navarre », pourrait fournir une clé pour la lecture de l'avertissement. Alors que Jeanne s'était convertie au calvinisme, devenant la femme du rang politique le plus important de toute l'histoire de la France à ce faire, dans sa gouvernance elle était d'une tolérance remarquable pour l'époque : « Même si sa vie comme femme, protestante et reine était une lutte constante contre ses « ennemies », elle était une femme monarque singulière dans son ère puisqu'elle ne voulait pas qu'on se sacrifie pour sa foi » (Stjerna 150 ; notre traduction)<sup>34</sup>.

Certes, Du Bartas cherche à s'identifier plutôt avec la tolérance qu'avec la réponse violente de la part des huguenots qui conseillaient le régicide pour mettre fin à leur persécution :

Je ne veux oublier que ceux-là me font grand tort qui pensent qu'en descriptant le catastrophe de ceste histoire vraiment tragique je me soye rendu volontaire

<sup>33</sup> « Not unnaturally there were those who saw in the poem in general and in this passage in particular an attempt by a Protestant poet to justify the possible assassination of the Catholic king of France Henri III. »

<sup>34</sup> « Even if her life was a continuous battle against « enemies » -- as a woman, as a Protestant, as a queen -- she was a rare monarch in her era for not wishing anyone to be killed or martyred for his or her faith. »

advocat de ces esprits brouillons et seditieux qui, pour servir à leurs passions, temerairement et d'un mouvement privé conjurent contre la vie des princes qui pour leurs cruautez, exactions insupportables et desbordemens domestiques se sont comme desgradez du venerable et sacré titre de royauté. (7-8)

Dans cette citation, Du Bartas anticipe et se défend contre ceux qui l'auraient accusé d'avoir conseillé le régicide. Toutefois, il se permet de souligner la violence de la monarchie catholique. L'on ne peut pas lire « cruautez, exactions insupportables et desbordemens domestiques » sans penser à la chambre ardente sous le règne d'Henri II ou le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572 sous le règne de Charles IX. De plus, parce que dans *La Judit* l'on voit des « juifs » face aux « païens », Du Bartas fait appel aux écrits polémiques des huguenots, tels le commentaire de Bèze sur les Psaumes ou les lettres de Jeanne d'Albret, dans lesquels les protestants s'identifiaient avec les Israélites, alors que les catholiques étaient dépeints comme les païens tyranniques qui les menaçaient<sup>35</sup>. Mais selon cette défense de Du Bartas, l'on ne peut pas comparer la situation actuelle avec les exemples bibliques dans son texte puisque ces personnes ont été

peculierement choisis de Dieu pour delier les chaines et rompre les ceps qui retenoyent le peuple hebrieu en une servitude plus qu'egyptienne, voire expressement apelez pour faire mourir ces tyrans d'une mort autant ignominieuse que leur vie avoit esté meschante et abominable. (8)

### **Georgette de Montenay, *Emblemes ou devises chrestiennes***

Les maintes préfaces et poésies destinées à Jeanne d'Albret semblent indiquer qu'elle était bel et bien impliquée dans le monde des lettres au seizième siècle. Mais dans

---

<sup>35</sup> Sur ce *topos* dans la correspondance de Jeanne d'Albret voir Bryson 121-71.

ce projet elle se trouva plusieurs rôles, dont celui de protectrice d'une jeune femme, Georgette de Montenay, qui se montrera reconnaissante envers la reine lorsqu'elle la mettra en ses *Emblemes chrestiens*.

Il reste des lacunes dans notre connaissance de la vie de Georgette de Montenay. Dans sa *Bibliothèque française* (1584), La Croix du Maine nous fournit peu de détails sur cette femme-écrivain : « GEORGETTE DE MONTENAY, Damoiselle servante de la Royne de Navarre, Madame Jeanne d'Albret, &c. Elle a écrit un for beau Livre en vers François, intitulé Emblèmes Chrétiens, imprimé à Lyon avec les figures, l'an 1571 » (tome I, 267). Issue d'une famille noble alliée par mariage à la Maison d'Albret, elle naquit en 1540 et très jeune connut la protection de Jeanne d'Albret (Reynolds-Cornell : 5-6). L'on ne sait pas exactement quand elle devint dame de compagnie de la princesse. Elle publia ses emblèmes peu de temps avant la mort de sa mécène, nous laissant des détails importants sur la perception de Jeanne d'Albret comme modèle de piété et de culture non seulement pour un public féminin général mais pour une femme de son entourage.

Le livre de Montenay s'ouvre sur deux épîtres préfacielles en vers, une adressée à la « Tresillustre et vertueuse Princesse Madame Jeanne d'Albret, Reine de Navarre », l'autre « Aux lecteurs ». À la suite vient un bref poème de 18 alexandrins qui loue l'auteure. Ensuite l'on trouve cent emblèmes, qui sont chacun accompagné d'une devise en latin et d'un huitain en vers décasyllabiques.

De toutes les pièces que contient ce volume, c'est l'épître en vers à Jeanne d'Albret qui est la plus longue, comprenant 146 décasyllabes en rimes plates. Elle commence avec le *topos* conventionnel de l'humilité de l'auteur. Malgré ce geste de

modestie, dans ses pièces liminaires, Georgette fait la défense de son sexe et d'elle-même, constatant que ceux qui la condamneraient d'avoir écrit souffrent de malice : « Mais ceux qui sont plus amis d'ignorance / Que de vertu & de vraye science, / Je voy desja de cœurs envenimez / Jetter sur moy leurs charbons allumez » (7-10). En revanche, elle sait que tout lecteur qui prend le temps de la lire verra « Que je ne quier que du seul Dieu la gloire » (18).

Dans son étude de ces emblèmes, Régine Reynolds-Cornell émet la thèse que Georgette de Montenay cherchait surtout à mettre l'accent sur la foi de Jeanne d'Albret et non pas sur sa sagesse ou sa politique : « Dans son premier emblème elle loue la Reine de Navarre, non pas pour sa sagesse en tant que monarque, et non pas comme reine, mais comme chrétienne qui luttait sans cesse pour le bien de l'Église réformée » (30 ; notre traduction)<sup>36</sup>. Certes, pour Montenay, elle-même calviniste qui se convertit peut-être à l'instar de sa mécène (Matthews-Grieco 793-94), Jeanne d'Albret était un modèle de piété, comme elle le suggère dans son poème dédicatoire.

En même temps, deux aspects de ce premier emblème soulignent l'érudition de la reine. Tout d'abord, il faut regarder la devise latine en haut de l'image, *Sapiens mulier aedificat domum*. Il s'agit d'une citation de la bible, Proverbes 14 : 1, légèrement modifiée pour mettre le verbe au présent. Ensuite, alors que pour Reynolds-Cornell, la représentation de Jeanne d'Albret en constructrice de sa maison est métaphore qui désigne sa foi<sup>37</sup>, l'image de Jeanne d'Albret en architecte rappelle une autre tradition,

<sup>36</sup> « Her first emblem praises the queen of Navarre, not for her wisdom as a ruler, and not as a queen, but as a Christian, for her tireless work on behalf of the Protestant Church. »

<sup>37</sup> « L'on voit que le premier emblème est plus qu'un hommage inutile à la reine de Navarre, puisqu'elle est louée non comme une monarque mais comme une chrétienne, une bâtisseuse » (39 ; notre traduction ; « We have seen that emblem 1 is more than a gratuitous homage to the queen of Navarre, for she is lauded not as a ruler, but as a Christian, a builder. »).

celle de la défense des femmes, et plus exactement la défense faite par Christine de Pizan dans son *Livre de la cité des dames*. Sans doute, la source la plus directe pour les emblèmes de Georgette de Montenay est Alciat, dont le recueil était très célèbre à cette époque, et à qui elle fait référence dans sa préface à Jeanne d'Albret<sup>38</sup>, mais le premier emblème a une forte ressemblance avec l'allégorie principale du texte de Christine de Pizan.

Et en effet, au seizième siècle, l'autorité dont rêvait Christine lui avait déjà été accordée. Le statut de ses livres – des « best-sellers » imprimés à Lyon et à Paris – l'indique, mais encore plus frappant l'on a la représentation de Christine elle-même dans divers textes. Devenue modèle de l'érudition féminine, elle est citée dans plusieurs œuvres, telle *La vraye disant Advocate des Dames* de Jean Marot, publié à Paris vers 1520 (Berriot-Salvadore 1990, 346n), où l'auteur du recueil des femmes illustres *Le livre de la cité des dames* (1405) est elle-même transformée en femme exemplaire. Elle est l'une des deux figures contemporaines représentées dans la galerie de Marot, dont l'autre est la présente reine Anne de Bretagne, à laquelle l'œuvre est destinée. *La vraye disant Advocate* prend la forme d'une défense du sexe féminin, et lorsqu'il arrive aux « haulx faitz parfaitz » (434) qu' « Ont les femmes fais » (437), Marot incite ses lecteurs à se rappeler « De Christine la grand sagesse » (468). Dans une liste des femmes exemplaires empruntées à l'antiquité, telle Sappho (459), ou à la Bible, telles Delbora et Thamar (464-5), est ajoutée Christine de Pizan. Ainsi, Christine de Pizan demeure dans la postérité comme un modèle de l'écriture et de la culture au féminin.

---

<sup>38</sup> « Alciat fait des Emblèmes exquis, / Lesquels voyant de plieurs requis, / Desir me prit de commencer les miens » (114-116).

De la même façon, si Jeanne d'Albret fut l'inspiration pour la conversion de Georgette, elle servait également de modèle pour l'éducation et le dévouement aux belles-lettres, comme l'écrit l'auteur des *Emblemes chrestiens* dans son épître à la reine. Le *topos* de l'humilité qui était à l'époque omniprésent dans les pièces liminaires était encore plus important chez les femmes-écrivains, pour qui la misogynie restreignait les possibilités de l'écriture et surtout de la publication<sup>39</sup> :

La prudence impose aussi à la femme qui prend la plume d'afficher une certaine dépréciation de ses écrits, qui ne sauraient égaler ceux du sexe fort. Hélisenne de Crenne, pour excuser sa maladresse, sa main « tremblante et débile », allègue que « notre condition féminine n'est tant scientifique que naturellement sont les hommes ». Pernette déplore son manque de savoir, Jeanne Flore justifie les faiblesses de ses *Contes*. « C'est œuvre de femme, d'où on ne peut sortir ouvrage si limé que celui d'un homme. » Louise elle-même, qui ne sous-estime pas ses dons, réclame l'indulgence pour sa « simplese ». (Lazard, 2001, 235)

Tout comme Du Bartas, dans les *Emblemes chrestiens*, Montenay évoque le débat calviniste autour du droit divin et de la tyrannie dans une série d'emblèmes qui mettent en scène les personnages historiques des guerres de religion en France. Certains emblèmes représentent et dénoncent les autorités de l'Église. Le vingt-cinquième emblème, par exemple, représente l'« Hypocrisie » avec l'image d'une religieuse qui tient sa langue dans sa main et traîne son cœur en arrière afin de démontrer comment elle – et par

---

<sup>39</sup> Comme l'a démontré François Rigolot, la volonté de publier ses écrits était néfaste pour la femme-écrivain : « si l'on met à part les cas des grandes familles régnantes, le rôle traditionnel de la femme oblige encore celle-ci à limiter sa sphère d'action au domaine privé : c'est là qu'elle maintiendrait au mieux la marque présomptive, comme on dit alors, de son « honnêteté ». C'est pourquoi, si l'idée de mettre ses sentiments par écrit n'est pas nécessairement suspecte (Christine de Pisan le prouve éloquemment) l'envie de les publier – de les « mettre en lumière » – est le plus souvent considérée comme un dangereux signe de débauche » (1990, 4-5).

implication, l'Église romaine – refuse les enseignements du Christ. Ainsi lit-on dans le huitain qui l'accompagne « Or Christ apprend en la sainte escriture / Que rien ne sert la langue sans le cœur, / Dont l'hipocrite a poure couverture » (5-7). De la même façon, le trente-quatrième emblème montre un moine qui tient son cœur en main avec le devis *Væ*, « Hélas », encore une fois, il semble, pour représenter l'hypocrisie : « Cest homme monstre un cœur beau d'apparence / Et par dedans en porte un tout infect » (1-2). Vers la fin de son recueil, Georgette reprend l'image d'une religieuse pour représenter *Idolorum servitus*, « Le servant des idôles » (emblème 71).

L'autorité de l'État est de la même manière mise en question par Georgette de Montenay lorsque l'on voit dans les emblèmes des représentations des figures politiques du jour. Alors que Reynolds-Cornell émet la thèse que Jeanne d'Albret est représentée par Montenay en tant que chrétienne et non en tant que monarque, l'on doit la lire en comparaison avec les princes évoqués dans le recueil. Dans ces emblèmes, il est question non seulement des monarques catholiques en général mais des rois de France en particulier. Ainsi, dans le dix-neuvième emblème, l'on a une figure d'un roi à cheval, qui pourrait représenter Charles IX. Le court poème qui suit l'emblème évoque un jeune homme dont le destin sera sombre : « La mort le trompe, & coupe avant le temps / Tous ses cordeaux, luy faisant tout laisser » (3-4). À la date de la publication de l'œuvre de Georgette de Montenay, Charles IX était roi de France depuis 1560, monté au trône à l'âge de neuf ans. Le message est ainsi avertissement au roi de reconnaître l'omnipotence de Dieu : « Princes & Roys ont bien dequoy penser / Qu'un Roy tresfort & tresjuste est leur maistre » (5-6). De la même façon, C. N. Smith a pu voir dans l'emblème qui suit la représentation de Henri II :

[...] le vingtième emblème représente un roi qui « viel, ignore et non savant », se laisse être manipulé par ses courtisans et qui a été tellement malavisé qu'il lutte contre le divin. Ceci est évidemment une attaque contre Henri II qui était persuadé par les Guise de prendre de mesures sévères contre les protestants [...]. (« Note », n.p. ; notre traduction)<sup>40</sup>

Alors que Georgette condamne les rois de France pour leur amour-propre et leur trahison de Dieu, elle représente Jeanne d'Albret comme l'apogée de la vertu, dont l'exemple de piété va à l'encontre des faux dévots et princes débiles de son jour. En cela, elle s'approche du « féminisme » ou proto-féminisme de Christine de Pizan, car pour elle la défense des femmes provient de la foi. Ainsi, Christine identifie comme l'apogée de la vertu féminine l'exemple des martyres chrétiennes, qui accompagneraient

la benoite Royne du ciel [c'est-à-dire la Vierge Marie], empereris et princepce de la Cité des Dames [...] en demonstrant comment Dieu a approuvé le sexe femenin parce que, semblablement qu'aux hommes, a donné a femmes tendres et de jeune aage constance et force de soustenir pour sa sainte loy horribles martires, et qui couronnees sont en gloire, desquelles les vies sont belles a ouyr, de bon exemple a toute femme sur toute autre sagesce. Et pour ycestes seront les plus supperlatives de nostre cité. (Volume 2, 978)

Si, dans la Réforme, l'on a défini la vénération de la Vierge comme une « idolâtrie », chez Georgette de Montenay il reste quand même une place pour les femmes – cette fois en tant que mécènes, monarques et poètes, comme Jeanne d'Albret, mais aussi comme sa

---

<sup>40</sup> « [...] emblem 20 is about a king who « viel, ignore et non savant », permits himself to be manipulated by his courtiers and who has been so misguided as to conduct a campaign against the godly. This is plainly an attack on Henri II who was persuaded by the Guise faction to take stern measures against the Protestants [...] »

mère, Marguerite de Navarre, sa cousine Renée de Ferrare, et du côté catholique, des poètes, comme la sœur Anne de Marquets.

Nous aimerions relever la question de l'autorité en mettant l'accent sur l'aspect particularisant de l'emblème. Alors que Alison Adams propose dans son livre *Webs of Allusions* que Montenay vise la représentation de tout son sexe avec cet emblème (ou même de tout chrétien) et alors que le genre de l'emblème privilégie l'abstrait et non le concret, cette image est faite pour représenter une femme particulière, peut-être un *exemple* pour son sexe, un modèle à suivre, mais non pas son symbole. La citation du livre des Proverbes a peut-être une résonance globale, mais ici elle accompagne une image qui ne peut représenter que Jeanne d'Albret. De plus, l'on a pu identifier la devise de la maison d'Albret sur le pilier à droite de la reine : il s'agit de deux As superposables et une croix (Reynolds-Cornell 25).

Cette signature gravée sur le pilier rappelle l'autorité que Christine de Pizan a revendiquée pour elle-même lorsqu'elle a choisi de se représenter dans les enluminures de son livre. Tout comme la célèbre signature « Je, Christine » – trouvée non seulement au tout long de *La cité* mais également dans *La ditié de Jeanne d'Arc* parmi d'autres ouvrages de la même auteure et qui revendique une renommée publique pour une femme de lettres, bien avant la célèbre inscription *Hoc fecit Michelangelo* sur la statue *La Pietà* (Quilligan 11-12) – cette image fait allusion à l'autorité d'une femme en particulier. De la même façon, Montenay reconnaît publiquement dans sa préface épideictique et dans cet emblème au seuil de son recueil le pouvoir accordé par le *divin* à Jeanne d'Albret. Car cette autorité est bel et bien une question importante au sein du livre, tout comme elle l'était pour tout penseur calviniste. Avant l'avènement d'Henri IV et l'adoption de l'Édit

de Nantes, les Français de la foi réformée connaissaient une persécution fervente en France, phénomène dont témoigne l'œuvre de Montenay. Jeanne d'Albret, placée au seuil du livre de Montenay, était l'autorité dans laquelle les Protestants pouvaient se réfugier, et dans laquelle Montenay, elle, trouvait un exemple féminin pour ses projets d'érudition.

Au seizième siècle, l'image de Christine bâtissant la cité des dames devient métonymie de l'allégorie qu'elle élabore en défense des femmes. Ainsi, l'image de Jeanne d'Albret bâtissant une maison en briques rappellerait pour les lecteurs du seizième siècle, l'œuvre de Pizan, la défense des femmes, et l'autorité d'une femme écrivain dont le talent et la *sapience* a été reconnue. Par conséquent, Georgette de Montenay dépeint l'exemple d'une femme contemporaine dont l'érudition et la vertu sont incontestables, et se fait une autorité doublée qui lui revendique le droit de la publication.

### **Conclusion**

La postérité a oublié Jeanne d'Albret dans l'histoire des femmes-écrivains du seizième siècle. C'est peut-être à cause de nos notions modernes sur le métier d'un auteur que nous avons autant de mal à voir en quoi ses contemporains pouvaient considérer et représenter Jeanne d'Albret en femme de lettres. Puisque pour François de Billon, Joachim Du Bellay, Robert Estienne et surtout Georgette de Montenay, elle était bel et bien un écrivain, même si elle n'a jamais publié un livre de son vivant.

Mais Robert Estienne, André de Rivaudeau, Guillaume Du Bartas et Georgette de Montenay se distinguent des autres auteurs qui louaient Jeanne d'Albret parce qu'ils n'insistent pas sur sa lignée comme élément essentiel de sa vertu et de son exemplarité. Pour la première fois, des auteurs lui reconnaissent des qualités uniques, dont la première, à leurs yeux, sera sans question sa dévotion à la cause protestante. Car il s'agit de quatre

auteurs protestants exaltant une reine protestante. En effet, sa foi n'est pas dissociable de son œuvre littéraire, comme il est le cas dans sa « piquante épigramme »<sup>41</sup> sur un débat théologique. Même si l'on s'efforce de repenser nos critères pour les définitions de l'écrivain, l'on ne peut nier qu'après sa conversion au calvinisme, elle s'est complètement vouée à la foi réformée, comme nous l'indiquent les œuvres héroïques d'André de Riveaudeau et de Guillaume Du Bartas. Certes, le talent de Jeanne d'Albret pour les lettres n'est pas sans importance ; néanmoins, il faut tenir compte de la question de religion dans cette représentation. Après sa mort, l'on verra les questions de religion et de politique dépasser celle de la littérature lorsque les auteurs tâchent de fabriquer un mythe de Jeanne d'Albret comme martyre.

---

<sup>41</sup> Comme l'a surnommé Le Baron de Ruble.

### Chapitre III : Jeanne d'Albret : Figure de la Réforme, martyre

#### **Introduction**

De tous les poètes protestants français qui ont vécu lors des guerres de Religion, c'est Agrippa d'Aubigné qui a laissé le récit de témoignage le plus complet, le plus reconnu, célèbre, de ces années sanguinaires, d'abord dans son épopée *Les Tragiques* (publiée pour la première fois en 1616), ensuite dans son *Histoire universelle* (1618-27). Dans ces deux œuvres, poème et histoire, il consacre des récits et des vers à la louange de Jeanne d'Albret. D'Aubigné fut l'ancien écuyer de son fils, Henri de Navarre, qui devint en 1589 Henri IV, roi de France et se convertit au catholicisme. À cause de cette conversion, d'Aubigné, qui était toujours calviniste, prendra la mère comme le modèle de constance en sa foi.

Même avant la conversion de son fils, Jeanne d'Albret fut très tôt l'emblème de la foi protestante pour les Huguenots. Certes, elle était bel et bien impliquée dans la Réforme, comme modèle pour toute femme huguenote, chef des protestants français, monarque instaurant la tolérance dans les lois de son royaume et poète écrivant sur des questions de dogme. Néanmoins, c'est sa mort, événement hors de sa portée et qu'ils attribuent à Catherine de Médicis et son cercle, qui aura une influence singulière sur les pamphlétaires et historiens de la Réforme, leur permettant de l'inscrire dans la lignée des martyrs protestants des guerres de Religion.

Alors qu'elle décéda plus vraisemblablement d'une tuberculose, puisqu'elle était venue à Paris en juin 1572 pour le mariage de son fils à Marguerite de France, sœur du roi —à l'occasion duquel, deux mois après sa mort, aura lieu le massacre de la Saint-Barthélemy —, certaines relations insistent sur un lien entre le carnage des protestants,

qui atteint tout le pays, du 24 août 1572 et sa mort. Par conséquent, les textes sur la mort de Jeanne d'Albret se situent dans des récits plus larges traitant de cet événement singulier dans l'histoire des guerres de Religion.

Dans ce chapitre, nous aimerions regarder l'évolution du mythe de l'empoisonnement. Nous commençons avec deux textes pamphlétaires d'auteurs anonymes, c'est-à-dire *Le reveille-matin des François* et le *Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. Jour de Juin 1572*. Ces pamphlets constituent une source directe pour d'Aubigné<sup>42</sup>, et ainsi il continuera le mythe de Jeanne d'Albret, martyre. De plus, d'Aubigné tâche de la représenter comme un bon prince face aux tyrans de la monarchie française. Thème retrouvé tout au long de l'œuvre d'Aubigné, comme chez plusieurs écrivains protestants de son ère, le bon gouvernement s'oppose à la tyrannie et renvoie à la doctrine du stoïcisme chez Sénèque, auteur dont d'Aubigné s'inspira. Par conséquent, la mort de la reine lui donne l'occasion de montrer en quoi elle témoigne de cette doctrine. En même temps, d'Aubigné se réfère à un mythe chrétien, celui de Déborah raconté dans les cinquième et sixième chapitres du livre *Juges* et ainsi sa représentation de Jeanne d'Albret en bonne gouvernante est informée et par la tradition classique et par la tradition judéo-chrétienne. Ainsi, son « stoïcisme » est un stoïcisme christianisé, et Jeanne d'Albret son modèle par excellence. À la suite, le mythe de Jeanne d'Albret empoisonnée par la Reine mère sera repris dans la réédition de l'*Histoire des martyrs* de Jean Crespin et aussi par un auteur protestant anglais, Samuel Clarke, dans son recueil *A General Martyrologie*. Ainsi, les protestants du dix-septième siècle en font une héroïne à partir d'un récit fictif où elle serait empoisonnée par ses ennemis.

---

<sup>42</sup> Sur l'influence de ces textes, en particulier *Le Brief discours*, voir l'introduction d'André Thierry à l'*Histoire universelle*, tome I : viii.

Pour tous ces auteurs, ce détail inventé sert des buts de propagande chez la faction protestante. L'empoisonnement de Jeanne d'Albret permet une condamnation de la violence exercée par les Catholiques. Il s'agit d'un microcosme qui reflète l'injustice d'une monarchie tyrannique et la constance et la bonne foi d'une minorité huguenote. Catherine de Médicis est du coup un faire-valoir pour Jeanne d'Albret, Jézabel ou sorcière alors que la Reine de Navarre est perçue comme la nouvelle Déborah, c'est-à-dire une figure du bon gouvernement. Des auteurs masculins font du chef des huguenots une héroïne à l'instar des femmes fortes, des femmes-martyrs trouvées dans les recueils de femmes illustres à partir du Trecento humaniste italien. Ces récits nourrissent notre compréhension de la notion de « l'héroïsme féminin » dans la littérature protestante de la fin du seizième et le début du dix-septième siècle.

### **Les pamphlétaires dans les guerres de Religion**

Il n'y a rien d'étonnant à ce que nos premières sources sur la mort de Jeanne d'Albret se trouvent dans des pamphlets. De plus, l'on devrait s'attendre à ce que certains détails soient exagérés, voire inventés, puisque pendant les guerres de Religion, ce genre devint outil, voire « arme », comme le désigne Michel de Waele :

Les partis opposés eurent recours à différentes armes pour tenter de gagner la partie. L'une d'entre elles, nouvelle, eût un impact majeur sur la dynamique conflictuelle de la deuxième moitié du seizième siècle : le pamphlet. Le premier « assaut pamphlétaire » des guerres de Religion eut lieu dès 1560. [...] Dès lors, les plumes ne se tariraient plus. A titre d'exemple, entre 1585 et 1594, Paris vit sortir des presses ligueuses quelques 870 pamphlets. Ces textes ne se préoccupaient pas du réel, étant par nature outranciers. Ils dénonçaient les dangers

appréhendés par leurs auteurs en déformant la réalité historique, leur parti pris aveuglant ceux qui les rédigeaient. (215)

La nature « outrancière » des pamphlets est bel et bien présente dans les récits sur la mort de Jeanne d'Albret. À travers une étude de deux pamphlets et des textes poétiques et historiques dont les auteurs s'inspireront du discours pamphlétaire, en particulier le détail illusoire de l'empoisonnement, nous espérons démontrer en quoi ce mythe de Jeanne d'Albret, martyre, sert la cause des huguenots opprimés par une majorité et une couronne catholiques.

### **« Le Reveille-matin des François et de leurs voisins » (1573-4) : Naissance d'un mythe**

Dans l'un des premiers pamphlets à suivre le massacre de la Saint-Barthélemy, l'auteur inconnu<sup>43</sup> du « Reveille-matin des François » met la mort de Jeanne d'Albret à la tête de son récit, comme si elle était prémonition des évènements encore plus sanguinaires à venir. L'on raconte que peu de temps après qu'elle vint à Paris

tomba malade, et cinq jours après mourut, en l'aage de quarante-trois à quarante-quatre ans, d'un boucon qui luy fut donné à un festin où le duc d'Anjou estoit, selon que j'ai ouy dire à un de ses domestiques ; dont on ne voulut parler, de peur que ce fust occasion de rompre ledict mariage, désiré de tous les amateurs de paix et sans soupçon. (170-71)

Ainsi le bruit de l'empoisonnement (« j'ay ouy dire ») devint témoignage écrit et publié, et du coup autorisé.

---

<sup>43</sup> On a tenter de l'attribuer à Théodore de Bèze, à Hughes Doneau, un juriste et à Nicolas Barnaud, mais la question reste ouverte (Tilley 455).

La façon dont la mort de Jeanne d'Albret se situe dans le récit relève une juxtaposition entre la mère régente de France et la Reine de Navarre déjà en place. Lors de l'arrivée de Jeanne à la cour de France elle fut accueillie chaleureusement par Charles IX et Catherine de Médicis, qui, selon la tradition du discours pamphlétaire protestant, sont les instigateurs du massacre de la Saint-Barthélemy :

La Royne de Navarre vint trouver à la fin le Roy, duquel (ce disoit-il) elle estoit la meilleure tante, la plus désirée, la mieux aimée et mieux venue qui jamais fut en France ; la Royne mère la recueillit comme sa très chère sœur ; toute la cour, en somme, s'en resjouissoit en double façon. (170)

La duplicité de cet accueil est implicitement relevée par la simple juxtaposition des paragraphes où la chaleur feinte de la Reine mère est suivie de la mort subite de la Reine de Navarre. Cette opposition sera trouvée dans presque tous les textes protestants qui traitent des derniers jours de Jeanne d'Albret.

***Le Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. Jour de Juin 1572***

En 1578, six ans après sa mort, apparaît l'*Histoire de l'estat de France sous Charles IX*, mémoires de Simon Goulart. Goulart reprend dans son ouvrage le récit d'un auteur inconnu publié pour la première fois en 1572 sur les derniers jours de Jeanne d'Albret, suivi d'une série d'épithètes en latin accompagnés par des traductions en vers français. Dans le récit et dans les vers, des auteurs protestants décrivent l'empoisonnement de la Reine de Navarre et ainsi élaborent la fiction d'un martyr dont ils pourront se servir dans la défense de la cause protestante.

Même si Simon Goulart n'est pas l'auteur du *Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. Jour de Juin 1572*, c'est sans doute grâce à son travail qu'on l'a gardé en mémoire :

Peu après la Saint-Barthélemy, un jeune pasteur, Simon Goulart, entreprenait le premier des ouvrages qui allaient faire de lui l'un des polygraphes les plus féconds de son temps. Persuadé qu'il avait le devoir de conserver le souvenir d'un crime sans exemple à ses yeux, il se livrait à une tâche assez terne mais indispensable : il rassemblait des documents sur le règne de Charles IX et les liait par de brefs commentaires. En les publiant il s'adressait moins à ses contemporains immédiats, qu'aux historiens à venir qui pourraient les utiliser quand « la vérité, fille du temps », aurait éclairci les faits. (Thierry, « Introduction », vii)

Dans ce texte anonyme publié sans lieu en 1572, et trouvé chez Goulart dans ses *Mémoires de l'estat de France sous Charles neuvième*, publiés en 1577 et réimprimés en 1578, l'on raconte les derniers jours dans la vie de Jeanne d'Albret. Dans ce témoignage, la fiction de l'empoisonnement de Jeanne d'Albret a comme rôle de première importance la condamnation de Catherine des Médicis, qui sera désignée sous la plume d'Agrippa d'Aubigné comme la Jézabel française. Comme première indication de ce but, l'on voit que chez Goulart le récit sur la mort de Jeanne d'Albret suit le « Sommaire recueil des conspirations faites par la Royne d'Escosse, contre la personne et l'estat de la Royne d'Angleterre » (pp. 235-ss). Comme parallèle de ce conflit l'on a la conspiration de Catherine des Médicis, la mère régente de France depuis la mort de son mari, Henri II, en 1559, qui pour les Huguenots incarnait le mal qui cherchait à les incendier à travers une

persécution fervente, contre Jeanne d'Albret. Ainsi, il sera essentiel de bien souligner les traits vertueux chez Jeanne d'Albret, en contraste avec le comportement de la Reine de France.

Dans ce portrait, le pamphlétaire représente la Reine de Navarre comme un bon prince qui se réfère toujours à la doctrine protestante. Le récit sur sa mort est introduit par le sujet du mariage entre son fils et la sœur du roi – c'est-à-dire Marguerite, la fille de Catherine – question qui mène Jeanne à consulter « hommes doctes faisans profession de la Religion [de la Réforme], lesquels elle prioit instamment luy donner aduis, si elle pouuoit accorder ce mariage, & comment elle s'y deuoit gouuerner, sans blesser sa conscience, ni nuire aux Eglises reformees » (267). Tout de suite, les réponses documentées de ces « hommes doctes » soulignent la duplicité de la Reine mère, constatant qu'elle « a une infinité de desseins, & de moyens pour les executer » (268). Mais enfin, ce sont les conseils de « [q]uelques conseillers de la Royne de Nauarre, desirãs de voir ce mariage acompli, pour leur grand bien » (269) qui la poussent à accepter l'union.

Alors que vraisemblablement Jeanne d'Albret avait une relation moins houleuse avec la Reine mère, qui en effet témoignait d'une tolérance relative<sup>44</sup>, il devint un *topos* chez les huguenots de la blâmer. Ainsi elle est le bouc-émissaire dans la mort de la Reine de Navarre :

La Royne mere [Catherine de Médicis] ne voulut laisser eschapper ceste occasiõ. Elle hayssoit extremement la Royne de Navarre, & conoissoit de lõg temps son esprit. Si elle la laissoit vivre, apres avoir fait massacrer les autres, elle craignoit de s'en trouver en nouvelle peine. De la faire mourir en ce massacre qu'elle

---

<sup>44</sup> À ce sujet voir Roelker 180-88.

preparoit, sous couleur de la querelle de ceux de Guise, contre ceux de Chastillon, elle n'y voyoit point de cause suffisante, pour en remettre la faute sur ceux de Guise, qui n'avoient rien à desmesler avec la Royne de Navarre. Aussi estoit elle hors d'espoir de ranger le Prince de Navarre son gendre, tandis que sa mere vivoit : laquelle estant de bon esprit pourroit s'aviser de l'embuscade, & faire tout tourner en fumee. (299)

C'est pour cette raison, nous raconte l'auteur, qu'elle demande à « maistre René son empoisonneur à gages » (ibid.) de la tuer.

Par contraste avec la Reine mère, qui est évidemment gouvernée par ses passions, l'on dépeint Jeanne d'Albret comme une figure de constance : « Jeanne a été une sage de la première heure, sa constance dans la foi, sa confiance et sa recherche de la grâce se sont maintes fois éprouvées » (Martin-Ulrich 352). Cette représentation influencera l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné. Comme le souligne André Thierry, les travaux de Goulart étaient destinés « aux historiens à venir », et d'Aubigné en montre son importance lorsqu'il reprend la juxtaposition entre Catherine de Médicis et Jeanne d'Albret, et surtout quand il écrit le détail de l'empoisonnement.

#### **« Notre Débora » : la femme-martyr stoïque dans *Les Tragiques***

L'épopée *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné comprend sept livres ou « chants » qui mettent en scène les horreurs qu'ont subi les huguenots lors des guerres de Religion. Il consacre les quatrième et cinquième livres, intitulés « Les Feux » et « Les Fers », respectivement, aux martyrs de ces années, projet pour lequel il supplie Dieu de l'aider :

Conduis mon œuvre, ô Dieu ! à ton nom, donne-moi

Qu'entre tant de martyrs, champions de la foi,

De chaque sexe, état ou âge, à ton saint temple

Je puisse consacrer un tableau pour exemple. (IV : 20-23)

C'est dans cette galerie au sein de son œuvre que l'on trouve Jeanne d'Albret. Frank Lestringant a relevé la force de ce regroupement : « [...] les martyrs de la foi sont rassemblés en une cohorte compacte et lumineuse, isolés du "temps" dégénéré des Fers. De cette simplification limpide des événements, l'effet dramatique sort renforcé » (103).

Dans sa représentation de la Reine de Navarre, d'Aubigné reprend le mythe de l'empoisonnement et la juxtaposition avec Catherine de Médicis. De la même façon, tout comme les pamphlétaires, d'Aubigné situe la mort de Jeanne d'Albret par rapport au mariage de son fils et par conséquent à la date de la Saint-Barthélemy. Quinze vers avant qu'il commence sa description du massacre, il dépeint les funérailles de Jeanne d'Albret dans la capitale :

Premièrement entrain en Paris l'infidèle

Une troupe funèbre : on voit au milieu d'elle

Deux princes, des chrétiens l'humain et faible espoir ;

Pour présage et pour marque ils se paraient de noir,

Sur le coup de poison qui de la tragédie

Joua l'acte premier, en arrachant la vie

A notre Débora. (V : 749-755)

Aux yeux du poète, cette cérémonie solennelle anticipe la Saint-Barthélemy. Elle est « acte premier » – métaphore du théâtre qui souligne la duplicité à la cour de France – et les princes qui y assistant portent le noir « pour présage et pour marque ». Cette

description est immédiatement suivie par les cérémonies pour célébrer le mariage de son fils avec Marguerite, la sœur du roi, cruelle juxtaposition de sa fin :

Après est bien dépeint

Le somptueux apprêt, l'amas, l'appareil feint,

La pompe, les festins des doubles mariages

Qui déguisaient les cœurs et masquaient les visages. (755-758)

De cette manière, la tromperie et l'indulgence de la cour font contraste avec les funérailles sobres pour Jeanne d'Albret.

Ces vers pour la Reine de Navarre sont peu fleuris, mais le poète la dépeint comme l'apogée du bon gouvernement lorsqu'il la représente avec le sobriquet « notre Débora ». Alors que d'Aubigné ne fut pas le premier auteur à comparer Jeanne d'Albret à une figure de l'Ancien Testament<sup>45</sup>, le choix de la figure chez d'Aubigné annonce la volonté de l'auteur de la représenter non seulement en chrétienne fidèle mais également en bon gouverneur, puisqu'il choisit Déborah, prophétesse et l'unique femme à gouverner en Israël comme « juge », dont le récit se trouve dans les quatrième et cinquième chapitres du livre *Juges* de l'Ancien Testament. Au seizième siècle, Déborah avait tenu une place dans les recueils de femmes illustres comme *exemplum* de la capacité chez la femme de gouverner. L'on a, par exemple, le portrait fourni dans la galerie *De la bonté et mauvesteté des femmes* de Jean de Marconville, publiée en 1564. Lorsqu'il traite « Des beaux et grands privilèges qui ont toujours été donnés à la femme », il prend Déborah pour démontrer le bon sens du sexe féminin et pour le défendre contre ses « détracteurs » :

Et afin que l'on ne trouve cela étrange que les femmes eurent autrefois jugé les

---

<sup>45</sup> Voir le second chapitre de cette étude.

hommes, non seulement les païennes ont eu cette autorité mais aussi parmi le peuple d'Israël et défendu contre la puissance du roi des Cananéens nommé Jabin [...] De cette victoire, Déborah, fit un beau cantique à la louange de Dieu, pour la glorieuse victoire obtenue sur le dit Sisara et des Cananéens. (29)

Ainsi, Déborah est celle qui, choisie par Dieu, gouverne et protège son peuple, et du coup il n'y a rien d'étonnant à ce que d'Aubigné choisisse Déborah comme miroir de la Reine de Navarre. Non seulement témoigne-t-elle du bon jugement qui caractérise le règne éclairé de Jeanne, mais Déborah avait été, depuis les débuts de la Réforme, une figure dont s'inspiraient les femmes évangéliques ou protestantes, telle Marie Dentièrre, une auteure de la Réforme, qui revendique le droit de la prédication pour les femmes dans son épître à Marguerite de Navarre, rédigée vers 1539. Dans cette lettre elle fait appel à des *exempla* de l'Ancien Testament afin de revendiquer un rôle pour les femmes dans la religion :

L'ancienne abbesse [Marie Dentièrre] regroupe les « preuves » de sa démonstration en réseaux cohérents, écartant d'avance toutes les objections possibles pour mettre en évidence la *mauvaise foi* (dans tous les sens de l'expression) du clergé. Les exemples de Sarah, Rébecca, Ruth, Déborah, et tant d'autres héroïnes bibliques prouvent de manière éloquente le rôle des femmes, constate Dentièrre. De même, les écrits néo-testamentaires célèbrent ouvertement la Vierge, Élizabeth, la Samaritaine. (Skenazi 8)

La référence biblique sert aussi à souligner la caractérisation de Catherine de Médicis dans *Les Tragiques*, qui apparaît à maintes reprises sous le nom d'un autre personnage de

l'Ancien Testament, Jésabel<sup>46</sup>, qui, à l'encontre de la vertueuse Déborah, représente le pouvoir néfaste. Ainsi, chez d'Aubigné, la comparaison avec Déborah sert à rappeler la règne éclairée de Jeanne d'Albret, thème qui sera repris dans son *Histoire universelle*.

**« N'ayant de femme que le sexe » : Jeanne d'Albret, chef guerrier dans *L'Histoire universelle***

Tout comme dans ses *Tragiques*, la vertu de Jeanne d'Albret dans *l'Histoire universelle* est surtout reconnue comme l'inverse de l'influence maléfique de Catherine des Médicis. De la même façon, d'Aubigné exprime son propre désespoir après la conversion d'Henri IV en mettant en relief la constance de sa mère. Dès la préface de cette œuvre, l'on voit l'importance d'Henri IV dans le récit d'Aubigné, qui commence son histoire dite universelle « à la naissance de Henri quatriesme, justement surnommée le Grand » (tome I : 8). Très vite, il blâme Catherine d'avoir exercé une mauvaise influence sur son futur beau-fils, tout en soulignant l'aspect *féminin* de cette puissance. Ainsi, traitant de la formation d'Henri de Navarre à la cour française, il écrit :

Et pour dernière preuve d'une vertu bien opprimée, juge la postérité quelle espérance à lui, quelle croyance de lui, pouvoit donner la prison dure et honteuse d'une vrayement belle-mère [c'est-à-dire Catherine] ; qui pour vestir la prudence et le courage des hommes, avoit despoüillé les craintes et les stoges, commes [*sic*] a son sexe, n'ayant rien de mediocre en vices ni en vertus : qui nourrissoit ses propres enfans, de façon qu'ils deussent tousjours emprunter d'elle la conduite et la puissance, et elle d'eux le nom et le sceau. Elle ne lui laissa voir le jour

---

<sup>46</sup> Voir, par exemple, l'adresse à Jésabel dans le premier livre, « Misères » (747—ss.), où il la représente aussi en sorcière (889—ss.) ; « Les Fers » (205—ss.) ; et « Vengeances » (339—ss.).

qu'autant qu'il en falloit *pour effeminer son courage par les delices ; et les desseins martiaux pour amoureuses vanitez.* (I : 11 ; nous soulignons)

La Reine mère est de cette manière dépeinte comme une femme de mœurs douteuses. En revanche, le rôle de Jeanne d'Albret comme le chef choisi de l'armée protestante fait ressortir sa force *masculine*. Alors que la puissance de Catherine de Médicis provient de la tromperie et de la luxure, Jeanne est le bon prince qui renforce par son bon *exemple* le courage des Huguenots.

C'est dans le *Livre cinquiesme* qu'Agrippa d'Aubigné raconte les exploits de Jeanne d'Albret dans les Guerres de Religion. À chaque fois qu'il y fait référence, il démontre comment elle était un bon exemple non seulement pour son fils mais également pour l'armée. À plusieurs reprises il fournit le portrait d'une mère qui cherche à instaurer chez son fils la foi et la dédication à la cause protestante. Ainsi, il l'accompagne quand elle rencontre les troupes d'infanterie : « Cela se fit comme on passoit pour aller joindre à Archiac la Roine de Navarre, qui amenoit le Prince son fils avec elle, assistee des regiments de Pilles, S. Mairin et Montaumer... » (III : 14). De plus, elle le présente aux troupes, ce qui suggère son rôle en tant que le miroir de sa mère et le futur chef des Huguenots, par exemple quand les forces se rassemblent : « près de Tonnay-Charante, où se trouva la Roine de Navarre, avec le Prince son fils, qu'elle presenta au gros de la cavallerie à part, et puis à celui de l'infanterie » (III : 64).

Si elle est modèle pour son fils, elle le devient également pour l'armée. Après la présentation d'Henri près de Tonnay-Charante, elle donne « un serment notable sur son ame, honneur et vie, de n'abandonner jamais la Cause » (III : 64-65). À la suite, l'admiration de la foule est évidente : « [elle] en receut un reciproque, et quand et quand

fut proclamé chef avec cris et exultation : les cœurs estant merveilleusement esmeus par une harangue de la Roine, *qui meslu d'une belle grace les pleurs et les soupirs avec les resolutions* » (III : 65 ; nous soulignons). Alors que la féminité de Catherine des Médicis la mène à la tromperie et à la volupté, Jeanne d'Albret possède une grâce tempérée par la constance. Par conséquent, il n'y a rien de paradoxal à ce qu'elle « [mêle] les pleurs et les soupirs avec les resolutions », qu'elle soit ferme dans sa féminité. Ce mélange lui permet d'encourager l'armée : « Ceste Princesse ayant par les tressauts de courage effacé les termes des regrets, l'armée après un grand salve se sépara » (ibid.). De la même façon, elle seule demeure constante dans son soutien de l'armée. Par exemple, d'Aubigné raconte que l'amiral est « abandonné de tous les grands, hormis d'une femme [c'est-à-dire Jeanne], qui n'en ayant que le nom, s'estoit avancee à Nyort, pour tendre la main aux affligez et aux affaires » (III : 140).

Jeanne d'Albret témoigne non seulement de la constance mais également du bon raisonnement dans les décisions qu'elle prend à propos des guerres. Ainsi, lorsque le roi lui propose un traité de paix, elle se montre ferme et choisit le mieux pour sa faction : « Le Roi [Charles IX] ayant tasté avec quelles duretés il pouvoit gueroyer le parti contraire, affectionna le traicté de la paix ; jusqu'à envoyer le Mareschal de Cossé à la Rochelle vers la Roine de Navarre. Elle respondit, que puisque la paix ne se faisoit que par les armes, que tous les deux estoyent en mesmes mains » (III : 152). De la même façon, lorsqu'il est question du mariage de son fils avec la sœur du roi, Marguerite de France, elle se réfère aux conseils des théologiens calvinistes : « La Roine de Navarre, après avoir recogneu l'honneur d'un tel offre, respondit *qu'elle en vouloit pourtant deliberer*, comme elle fit, *avec ses Theolgiens* » (III : 297 ; l'auteur souligne). À cause de

sa constance, de son bon exemple et de son raisonnement, les chefs de l'armée cèdent sans question à ses ordres : « A la veüe de vingt-huict enseignes presentees à la Roine de Navarre, et entre celles-là les deux blances de France, ceste Princesse fit resoudre les siens à la maistrise de la campagne : et pource qu'il faloit agir en plus d'une Province, elle fit aisement condescendre tous les Chefs, qui avoyent les charges distinctes, d'obeir à son cousin de Pontivi » (III : 208).

Comme point culminant de ce bon règne d'une reine vertueuse, sa mort est le moment dans lequel elle témoigne le plus de la constance. Tout comme les pamphlétaires écrivant dans les années 1570 et tout comme d'Aubigné l'indique dans son poème épique *Les Tragiques*, il est bel et bien question d'un empoisonnement : « sa mort causee sans dissimuler par une poison que des gans de senteurs communiquerent au cerveau, donnez à un nommé Messer René Florentin, execrable depuis, mesmes aux ennemis de ceste Princesse, par un S. Barthelemi, grand empoisonneur, et accusé d'avoir fait mourir plusieurs Princes » (III : 306). Face à sa mort Jeanne d'Albret se montre stoïque et livre son testament. Comme premier article, elle « ordonn[e...] à Henri son fils de persister constant en sa religion après elle : fut très espresse à lui recommander le soin de sa sœur Catherine » (III : 307). À part cet article, d'Aubigné nous donne très peu d'informations sur le testament, écrivant seulement « Elle fit le mesme de toute sa famille, avec nomination de quelques uns, de qui elle attestoit la fidélité » (ibid.). Qu'il se taise sur le contenu du testament est une lacune non sans significations, puisqu'ainsi, l'on voit que pour l'historien l'exemple que Jeanne d'Albret incarne pour son fils est d'une première importance.

Lorsque l'auteur arrive à la description de sa mort, il se sert d'un *topos* répandu dans les discours sur les femmes exemplaires, c'est-à-dire la femme « hommasse » en esprit : « Ainsi mourut ceste Princesse, n'ayant de femme que le sexe, l'ame entiere ès choses viriles, l'esprit puissant aux grands affaires, le cœur invincible ès adversitez » (ibid.). Ce *topos* est également retrouvé en louange ou défense des femmes gouvernantes, telles Anne de Bretagne, qui fut chantée par Jehan Marot dans son « Epitaphe de la feue royne Anne » comme ayant « un cueur viril assiz en corps de dame, / Des plus hault et gentil que oncques receut ame » (21-22). D'Aubigné lui-même, dans le quatrième livre de ses *Tragiques*, avait dit des deux martyres protestantes anglaises Anne Askew et Jane Grey

Dieu vit en même temps (car le prompt changement

De cent ans, de cent lieux ne lui est qu'un moment)

Deux rares cruautés, deux constances nouvelles

De deux cœurs plus que d'homme en sexe de femelles (IV : 147-50)

En effet, le martyr, qui cède son corps pour sa foi, le transgresse tout comme une femme d'un esprit « hommasse » dépasse son corps, comme le constate Jane Grey dans son soliloque : « Et lorsque mon esprit, pour le monde qu'il laisse / Déjà vivant au ciel, tout plein de sa richesse » (237-38).

Dans une antithèse, même dans le deuil qui suit la mort de Jeanne, Catherine et sa famille royale témoignent de l'hypocrisie : « La Cour porta le noir et toute marque de deuil : le Roi et ses familiers en tesmoignent regret et estonnement : mais ces choses estoyent au vrai dans l'interieur de ceux à qui le deuil servit de livree à la journee que nous verrons [c'est-à-dire le massacre de la Saint-Barthélemy, qui a eu lieu les 24 et 25

août] » (*Histoire universelle*, III : 307). Agrippa d'Aubigné joue sur le contraste entre l'extérieur et l'intérieur – le faible corps féminin chez Jeanne qui est renforcé par une âme masculine et le comportement de la famille royale qui ne cache guère leur soif de sang.

De cette manière, d'Aubigné représente Jeanne non seulement comme une *virago* mais également un *bon prince stoïque* en corps de femme. Dans le courant des auteurs calvinistes qui tâchaient d'élaborer une théorie sur la bonne gouvernance, Agrippa d'Aubigné insiste sur les bons exemples des princes, y compris les reines protestantes, telles Élisabeth d'Angleterre, elle aussi désignée par le poète comme « Débora » (III : 993) ; Jane Grey (IV : 206-64) ; Renée de Ferrare, qu'il loue d'avoir protégé des calvinistes en fuite<sup>47</sup> (IV : 443-46) ; ainsi que Jeanne d'Albret. De plus, dans l'œuvre d'Aubigné les femmes-monarques qui sont également martyres témoignent d'un double stoïcisme :

Les martyrs, à leur tour, savent « régner sur soi », et ces « patients témoins » sont tous dignes de la conduite de Coligny, qui a le visage de Caton, ou de Jane Grey, qui a le « cœur de César » [...] Le stoïcisme éclaire aussi le visage du bon Prince, qui sait préserver la justice, le droit, et *dominer ses passions*. (Bailbé 11 ; nous soulignons)

Nous ajouterons que chez d'Aubigné, les martyres sont à maintes reprises louées pour leur qualités masculines qui leur permettent de dépasser les contraintes de leur sexe. Elles sont remarquables dans ce sens, et ainsi l'on voit l'intérêt pour cette histoire de Jeanne d'Albret, qui sera reprise dans des collections de vies de martyrs.

---

<sup>47</sup> « Entre ses bras royaux / Étaient cachés de Dieu les serviteurs loyaux » (445-46).

### Jeanne d'Albret dans deux catalogues de martyrs

La première édition du livre de martyrs l'*Histoire des martyrs* ou *Actes de martyrs* de l'imprimeur genevois Jean Crespin, fut publiée bien avant la mort de Jeanne d'Albret en 1554 (Kelley 1972 : 1324). Dans l'édition de 1619, établie non par Crespin, décédé lui-même en avril 1572, mais par Simon Goulart, est ajouté un récit sur le massacre de la Saint-Barthélemy où figure l'histoire de la mort de Jeanne d'Albret. Le récit est beaucoup moins amplifié que la version trouvée dans l'*Histoire de l'estat de France sous Charles IX* :

JEANNE D'ALBRET, Roine de Navarre, Princesse vertueuse & tresaffectionnee à la Religion, estant venue à Paris pour pourvoir aux magnificences des nopces de Henri de Bourbon [...] fut surprise d'une maladie procedee de poison, comme l'on a assureé & publié depuis sa mort jusques à present. (Volume 3 : 664).

Néanmoins, nous émettons la thèse que le fait même d'ajouter le nom de Jeanne d'Albret à la liste célèbre de martyrs de Jean Crespin, lie la reine étroitement à la martyrologie ainsi qu'à ce pionier du genre. De plus, ce passage démontre l'influence des publications précédentes.

Le bruit de la mort de Jeanne s'étendit jusqu'en Angleterre, comme le témoigne l'ouvrage de Samuel Clarke, *A General Martyrologie*, publié pour la première fois en 1651<sup>48</sup>. Dans son récit sur la vie de Jeanne d'Albret<sup>49</sup>, il reprend les comptes rendus des auteurs français pour mettre en scène la mort de cette reine très pieuse<sup>50</sup> qui meurt après

<sup>48</sup> Nous citons l'édition de 1677.

<sup>49</sup> « The Life of Joane, Queen of Navarr [*sic*], who was Poisoned at Paris a few days before the bloody Massacre [c'est-à-dire le massacre de la Saint-Barthélemy], Anno Christi 1572 » (472).

<sup>50</sup> « most addicted to the Reformed Religion » (475).

avoir été empoisonnée par Catherine de Médicis, femme volatile gouvernée par ses passions :

Pendant ce temps, la Reine mère, qui ne supportait pas cette bonne Reine [...] consulta avec un certain Italien, Rene, qui connaissait l'art de l'empoisonnement ; avec son assistance sinistre elle réussit son dessein meurtrier. Rene vendit des parfums à la Reine de Navarre, par lequel il trouva moyen de l'empoisonner ; et après l'on l'entendait s'en vanter, ajoutant qu'il en avait assez pour le refaire deux ou trois fois, sans qu'on le suspecte. (476 ; notre traduction)<sup>51</sup>

Ainsi Catherine se montre en proie à ses propres émotions, alors que Jeanne est ferme dans sa foi. L'on ne peut pas nier l'influence des pamphlets des Huguenots et du témoignage d'Agrippa d'Aubigné sur cet auteur, qui, lui, identifie Jeanne d'Albret comme martyre lorsqu'il la place dans sa galerie.

### **Conclusion**

Dans tous ces textes, l'« héroïsme » de Jeanne d'Albret est surtout reconnaissable à côté du portrait de Catherine des Médicis. La Reine mère est toujours représentée comme témoignant des traits les plus douteux du sexe féminin, telles la rouerie et la duplicité, qui la rapprochent aux portraits les plus stéréotypés de la mauvaise femme, telles Jézébel et la sorcière. En revanche, Jeanne d'Albret est bon prince et martyre de la Réforme à cause de son esprit stoïque, c'est-à-dire, comme nous avons souligné dans notre lecture d'Agrippa d'Aubigné, son esprit mâle. Dans son étude sur la représentation

---

<sup>51</sup> « The Queen-Mother in the mean time, who could not endure this good Queen [...] consulted with one Rene an Italian, whose Practise was to impoyson things; by whose devilish help she brought her accursed purpose to pass. This Rene sold the Queen of Navarr certain Perfumes, wherby he found out the way to poyson her therewith; and afterwards he was heard to make brags of it, saying also , that he had the like in store for two or three more, who suspected no such matter. » (476)

des héroïnes dans l’imaginaire du seizième siècle, Martine Vasselin relève les contraintes du *gender* sur l’héroïsme au féminin :

Car l’héroïsme féminin se définit par rapport à sa version masculine. Et les vertus qui font l’héroïne sont tantôt perçues comme masculines, comme si le personnage échappait anormalement aux lois de son sexe (l’héroïne est « un peu hommasse »), tantôt clairement distinguées : aux femmes les soins domestiques, la soumission au mari, aux hommes, les affaires publiques. Aux hommes les actions guerrières sont réservées, leurs actes de violence sont légitimés ; aux femmes les exploits sont déniés, passés sous silence, critiqués ou mis en doute, la seule forme d’acte sanglant qui leur soit reconnue étant souvent le suicide. (36)

S’il ne s’agit pas d’un suicide chez Jeanne d’Albret, sa mort, probablement de tuberculose<sup>52</sup>, a dû être transformée en un empoisonnement pour lui donner l’occasion de manifester son stoïcisme alors qu’elle devenait victime de la faction catholique. L’on pourrait rapprocher, par exemple, la représentation de Jeanne d’Albret mourant chez Agrippa d’Aubigné à la noble Lucrece dont le suicide rétablit non seulement son honneur mais aussi la justice de Rome : « L’on ne peut jamais assez louer sa pudicité, qui devrait être exaltée parce qu’elle subissait avec tant de gravité l’ignominie qui lui avait été jetée ; ce geste non seulement réintégra sa gloire [...] mais aussi à la suite il rendit Rome libre » (*De claris mulieribus* 198 ; notre traduction)<sup>53</sup>.

Le mythe de l’empoisonnement permet aux auteurs étudiés dans ce chapitre de fabriquer l’image d’une martyre qui persistera, pendant un certain temps, dans

<sup>52</sup> Il faut se rappeler que, depuis son enfance, Jeanne d’Albret était souvent malade, comme le constate Marot dans ses poèmes sur la petite princesse de Navarre (voir le premier chapitre de cette étude).  
<sup>53</sup> « pudicitia sua dignis preconiiis extollenda est, quanto acrius ingesta vi ignominia expiata ; cum ex eadem non solum reintegratum sit decus [...] sed consecuta sit romana libertas. »

l'imaginaire des protestants persécutés pendant et après les guerres de Religion. De plus, son histoire sert de leçon pour l'importance de la constance. De cette manière, la mémoire de sa vie et de sa mort ne sera pas simple idolâtrie :

L'exaltation du martyr est pour l'Église réformée le premier élément de réponse au défi du siècle, comme en font foi les *Actes* scrupuleusement recueillis par Jean Crespin et Simon Goulart. Encore faut-il que l'apothéose des martyrs ne prête pas à malentendu. Un correctif est apporté à l'admiration enthousiaste des fidèles par le formalisme vétilleux qui la contrôle et la contient dans d'étroites limites. Le sang des martyrs, sans doute, mérite révérence, mais il importe au préalable que la cause en soit bien établie. Faute de quoi l'on retomberait dans une idolâtrie pire que la première [c'est-à-dire l'« idolâtrie » chez les catholiques]. La cause des martyrs requiert une instruction rigoureuse, à laquelle vont concourir, de manière inopinée, les greffiers du diable aussi bien que les ministres de la religion véritable. (Lestringant 16)

Ainsi, les premières représentations historiques de Jeanne d'Albret se construisent autour des notions de la femme forte, du bon gouverneur et du chrétien stoïque, image qui sera très vite oubliée par la plupart des auteurs de dictionnaires historiques dans les années à venir.

**Chapitre IV : Jeanne d'Albret dans les dictionnaires littéraires et historiques de  
l'Ancien Régime**

**Le dictionnaire historique et l'encyclopédie : Une nouvelle façon de recueillir les savoirs**

Au dix-septième siècle apparaît un nouveau genre de savant et par conséquent une nouvelle façon de recueillir et classer les récits de vies célèbres : le dictionnaire historique, qui va céder à l'encyclopédie avec l'Âge des Lumières<sup>54</sup>. Depuis la parution du *Grand dictionnaire* de Moréri en 1674 et celle de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en 1751 apparaissent plus que trente encyclopédies en Europe. Frank A. Kafker explique ainsi ce goût croissant pour des ouvrages qui recueillaient les savoirs :

Toute sorte d'ouvrage de référence était très demandée aux dix-septième et dix-huitième siècles, puisque les savoirs s'accroissaient tellement qu'il n'était plus possible que l'érudit lise toutes les sources de toutes les disciplines. Même s'il l'essayait, il en était souvent contrecarré par le nouveau calcul de Newton et de Leibniz, par la description technique de la nouvelle vapeur de Thomas Savery ou de Thomas Newcomen. Or l'érudit, comme les autres, avait besoin de ressources et de recueils d'informations variées. Les encyclopédies servaient une société qui affrontait de nouvelles connaissances parvenant des explorations géographiques, des découvertes scientifiques, des innovations technologiques et du questionnement philosophique. (8 ; notre traduction)<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup> Au sujet des origines du dictionnaire historique en Europe, voir la préface de Frank A. Kafker au numéro à ce sujet de la revue *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* ainsi que la collection d'articles éditée par Donald R. Kelley et Richard H. Popkin sous le titre *The Shapes of Knowledge from the Renaissance to the Enlightenment*.

<sup>55</sup> « All types of reference works were in demand in the seventeenth and eighteenth centuries, for learning was expanding rapidly in so many directions that it was no longer possible for the educated person to read

De telle manière, le dictionnaire et l'encyclopédie résolvait le « problème des intellectuels, qu'ils s'intéressent aux sciences naturelles ou aux sciences humaines, de faire face à la grande tradition savante qui avait commencé avec l'érudition de la Renaissance » (Kelley 2 ; notre traduction)<sup>56</sup>.

Nous traitons dans ce chapitre d'un genre à part et ainsi nous nous permettons d'inclure des travaux qui parcourent trois siècles, de la fin de la Renaissance française jusqu'à l'Âge des Lumières. Nous émettons la thèse que La Croix du Maine et Antoine Du Verdier, Louis Moréri, Pierre Bayle, Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert et l'Abbé de Feller appartiennent tous à la même tradition de savant. Pourtant, notre étude sera informée par des repères historiques ainsi que par des distinctions entre le catalogue d'auteurs, le dictionnaire historique et l'*Encyclopédie* des Lumières. Nous commençons avec un ouvrage du seizième siècle qui anticipe en quelque sorte ce goût pour les recueils des savoirs, à savoir les *Bibliothèques* de La Croix du Maine et d'Antoine Du Verdier, dont l'article sur Jeanne d'Albret fournit une image tout à fait cohérente avec celles trouvées dans les poésies diverses et les préfaces écrites de son vivant. Ensuite, nous passons à quelques dictionnaires historiques des dix-septième et dix-huitième siècles, dont les auteurs considéraient Jeanne d'Albret digne de leurs œuvres à cause de ses contributions aux belles lettres et de son règne comme la chef des huguenots. Selon l'alliance de l'auteur, l'accent est mis plutôt sur l'un ou l'autre aspect de sa vie. Pierre Bayle par exemple, exilé protestant, dénonce la suggestion qu'elle fut femme de lettres,

---

the original sources in every discipline. Even if he tried, he was often stymied, for example, by Newton's and Leibniz's calculus or by a technical account of the improvements of the steam pump by Thomas Savery or Thomas Newcomen. The learned, as well as others, required aids to understanding and storehouses of diverse information. Encyclopedias tried to meet the needs of a society coping with an age of geographical exploration, scientific discovery, technological innovation, and philosophical questioning. »

<sup>56</sup> « a major problem of intellectuals, scientific as well as humanistic, was how to cope with the huge weight of intellectual tradition produced by Renaissance scholarship. »

insistant sur son rôle politique, alors que La Croix du Maine et Antoine Du Verdier avaient porté plus attention à ces contributions à l’histoire de la littérature. En revanche, dans l’*Encyclopédie* elle sera valorisée non en tant que reine ou poète mais comme la mère d’Henri IV, qui était pour les Lumières symbole de la tolérance. Avec cette génération Jeanne d’Albret tombera dans l’ombre de son fils. Elle retrouvera ensuite une place importante dans l’ouvrage de Feller – beaucoup moins célèbre que l’*Encyclopédie* – mais comme l’une d’une série de reines et princesses protestantes qui incarnent la faiblesse féminine séduite par l’influence maléfique de Calvin.

### **La Croix du Maine et Antoine Du Verdier**

À la fin du seizième siècle, François Grudé, sieur de La Croix du Maine, et Antoine Du Verdier travaillèrent afin de recueillir « un “catalogue” des auteurs contemporains de langue française » (Berriot-Salvadore 361). Dans leurs *Bibliothèques* ils consacrent plusieurs de leurs articles à des femmes-écrivains, souvent méconnues par la postérité parce qu’elles n’ont pas laissé d’ouvrages imprimés. L’une de ces femmes est Jeanne d’Albret. Malgré la brièveté de l’article qui lui est consacré, les auteurs du catalogue insistent qu’elle « s’est plu grandement en la poésie, & imitant sa vertueuse et savante mère, composoit souvent en rime françoise » (volume 4 : 531). Encore une fois la fille est connue comme le miroir de sa mère. Si l’on a pu voir dans les deuxième et troisième chapitres de cette étude que Jeanne d’Albret s’est trouvée une place à part de sa mère dans ses rôles de mécène et de chef de la Réforme en France, l’on ne peut nier que, dans les *Bibliothèques*, qui avaient comme but de cataloguer la *production* littéraire, la fille ne pouvait pas atteindre la même renommée que sa mère.

De ses vers l'on ne fait référence qu'aux sonnets échangés avec Du Bellay et des poèmes qui sont perdus : « Vous trouverez de ses vers, parmi les Œuvres de Joachim Du Bellay, & ailleurs, sans une infinité qu'elle en a faits, *qui ne sont imprimés* » (ibid. ; nous soulignons). Le fait qu'ils n'ont pas été publiés semblent expliquer le manque de titres dans cet article. Ainsi les poèmes qu'elle a échangés avec sa mère avant la mort de cette dernière et le poème qu'elle a écrit pour Robert Estienne ne sont pas mentionnés. Comme chez François de Billon<sup>57</sup>, les auteurs distinguent implicitement la production littéraire qui mène à des œuvres imprimées (et qui auront du coup une place dans l'histoire littéraire) et la production qui demeure dans les coulisses de la circulation manuscrite.

Les auteurs des *Bibliothèques* n'hésitent pas à associer la Reine huguenote décédée juste dix ans avant la parution de leur catalogue<sup>58</sup> avec une production littéraire féconde. En revanche, ils caractérisent cette production comme un loisir, dans lequel elle « s'est plu », et comme une activité entamée puisqu'elle cherchait à imiter sa mère, plutôt qu'un travail sérieux.

Selon Evelyne Berriot-Salvadore, dans la représentation des femmes savantes qui était tellement présente chez les auteurs hommes des galeries de femmes illustres au seizième siècle il s'agissait moins d'une revendication de l'éducation pour les femmes qu'un éloge de la *sapience* en France en général. L'érudition des femmes est ainsi limitée à un fleuron de la Renaissance française :

Hommage d'une civilisation à elle-même, qui s'enorgueillit d'avoir inventé un art semant le savoir comme une manne ; de part et d'autre des Alpes, on tient à célébrer ses effets merveilleux : grâce à l'imprimé, dit Leonardo Fioravanti, « Je

---

<sup>57</sup> Voir le deuxième chapitre de cette étude.

<sup>58</sup> Pour eux elle est toujours la « très-illustre Roine de Navarre » (ibid.).

voy que chacun, jusques aux femmes mesmes, parle de philosophie, de medecine, d'astrologie de mathematique, et de toutes sciences du monde, sans estre docteur. » Une attitude commune des intellectuels devant leur temps unifie en quelque sorte la topique de l'argumentation : affirmer que les femmes sont doctes, est moins un témoignage puisé dans le réel qu'une image mise au service du raisonnement. (344)

Dans le cas de Jeanne d'Albret, cela se reconnaît le mieux dans l'article de Du Verdier sur sa fille, Catherine. Reprenant le *topos* humaniste de la mère enseignante de sa fille, il écrit :

CATHERINE DE NAVARRE, [...] sortie du tyge de ces deux savantes Roines de Navarre, de bonne, louable et heureuse mémoire Marguerite de France, & Jeanne d'Albret, ses ayeule & mère, a commencé de si bonne heure, de les imiter à produre les fleurs & le fruit tout ensemble, dont les Muses donnent la semence, qu'elle en a composé de chapeaux aux couleurs de bien dire qui y sauroient être les plus requises, ayant à peine atteint l'âge de douze ans. (volume 3 : 286-287)

L'on peut distinguer ce genre de discours épideictique d'avec les traités des humanistes qui envisageaient et *présageaient*<sup>59</sup> une éducation sérieuse et édifiante pour les femmes. Même si l'on reprend le *topos*, la portée de l'argumentation n'est pas la même. Dans cette galerie qui se trouve au sein de leurs *Bibliothèques* les auteurs cherchent à faire ressortir la gloire des lettres en France. Le *topos* des mères et filles lettrées sert ici plutôt comme ornement dans un discours épideictique plus large qu'un

---

<sup>59</sup> Il s'agit de présage puisque l'éducation systématique pour les filles est devenue de plus en plus courant au seizième siècle, non seulement pour les jeunes femmes nobles mais aussi pour les filles bourgeoises. Voir à ce sujet l'essai de Natalie Zemon Davis « City Women and Religious Change » dans son livre *Society and Culture in Early Modern France*, 65-95.

*exemplum* dans un discours judiciaire qui revendique l'éducation pour la fille.

***Le grand dictionnaire historique de Monseigneur Louïs Moreri***

*Le grand dictionnaire* de Louis Moréri servira pendant longtemps d'exemple du genre du dictionnaire historique en France. La première édition, publiée en 1674, sera suivie de dix-sept autres éditions. Auteur catholique, son œuvre provoquera chez l'Huguenot Pierre Bayle un supplément ou plutôt une correction.

Jeanne d'Albret apparaît deux fois dans le *Dictionnaire* de Moréri, d'abord comme membre de la lignée des Albret (I : 244), ensuite sous son propre nom, JEANNE (V : 82). Le premier article comprend un court survol de sa vie dont trois éléments importants : son mariage, sa conversion et ses enfants. En revanche, dans le deuxième article au sujet de la reine, Moréri passe à une description de la personnalité de la reine – « Cette Princesse étoit sage & courageuse ; elle aimoit les Sciences & les Savans ; elle composa même diverses pièces en prose & en vers : mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de Religion » (V : 82). La conjonction « mais » marque nettement l'opposition implicite entre les qualités de Jeanne admirées chez Moréri – la sagesse, le courage, l'intérêt pour les études et les lettres – qui sont subordonnées à un défaut, son alliance au protestantisme. Alors qu'il ne va pas jusqu'à dénoncer son règne, cette opposition n'est pas sans signification, puisque lorsqu'il décrit Jeanne comme étant « étroitement attachée » à la religion réformée, désignée comme des « opinions nouvelles », Moréri semble caractériser la conversion de Jeanne comme le résultat d'une séduction, lecture qui sera fort présente chez un autre auteur catholique, l'Abbé de Feller en Belgique, un siècle plus tard. Ainsi, il n'y est fait aucune référence à un raisonnement

ou à une vie intellectuelle féconde où elle correspondait avec les grands théologiens et penseurs de la Réforme, mais une sorte d'*innamoramento* religieux.

Si ce langage laisse entendre que Jeanne fut séduite par la Réforme, plus loin Moréri cherche à relever un sentiment opposé mais également accablant – la haine : « Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les Papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son Royaume de Navarre aux Espagnols » (ibid.). Ainsi la conversion n'est que refus fébrile de l'autorité de l'Église romaine. Alors qu'il reconnaît la faute de l'église de Rome, Moréri souligne les passions démesurées de Jeanne d'Albret tout au long de cet article.

#### ***Le dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle***

L'on a longtemps reconnu dans le dictionnaire de Pierre Bayle une réponse à son prédécesseur catholique. Toutefois, s'il s'agit d'une « réponse » elle est plutôt objective qu'ulcérée, corrective sans être venimeuse, tout en traitant des questions délicates : « le dictionnaire de Bayle manifeste une préoccupation pour l'objectivité historique, et un intérêt pour les thèmes religieux et théologiques » (Côté et Paradis 342).

Certes, la religion est d'une importance majeure chez Bayle puisqu'il connut lui-même la persécution pour sa confession religieuse :

Depuis le 19 août 1670, date à laquelle Bayle se résolut à abjurer le catholicisme auquel il s'était converti au début de 1669, il avait été contraint de vivre loin de son natal et de ses parents, sans pour autant trouver la quiétude dans les différents lieux d'asile où il avait séjourné pendant quelque temps. (Bots, 2004 : 19)

C'est lors de (et en effet, grâce à) son expatriation qu'il entama la rédaction du *Dictionnaire historique et critique*, projet qui fait partie de la nouvelle érudition de son ère :

De nouveau, comme dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Bayle a voulu donner corps à ce beau devoir de tout citoyen de cette République, d'instruire le public et de contribuer à l'accès facile du savoir. Peu de lettrés disposaient alors de moyens suffisants pour acheter régulièrement des livres en vue d'une bibliothèque personnelle, – expérience que Bayle avait d'ailleurs longtemps connue lui-même. [...] Celui qui procurait le *Dictionnaire*, disposait, en effet, dès cet achat, d'une riche bibliothèque dans laquelle l'auteur tenait à sauvegarder le patrimoine du monde littéraire et intellectuel de son temps. (Ibid. 27-28)

Depuis quelques décennies, la critique commence à reconnaître la variété de ses intérêts, en construisant :

le profil original et novateur de l'auteur du *Dictionnaire* : celui-ci ne fut pas seulement philosophe et historien de la philosophie [...], mais aussi historien de la culture, des mouvements religieux et politiques, des courants théologiques, avec une prédilection constante pour les hérétiques, les dissidents et les persécutés. (McKenna et Paganini 9)

Voilà l'intérêt pour Jeanne d'Albret, martyre de la Réforme chez les Protestants français et anglais. Tout comme Agrippa d'Aubigné dans son *Histoire universelle* mais aussi ses *Tragiques*, dans son dictionnaire Bayle élabore une historicité protestante qui insiste sur les rôles historiques et héroïques. Jeanne d'Albret est justement l'un de ces héros, à

laquelle Bayle consacre un article de plusieurs pages, plus long encore que ce qu'il écrit sur sa mère, Marguerite, et plus long même que l'article sur son fils, Henri IV.

L'article sur Jeanne d'Albret suit celui sur cette dernière : « NAVARRE (Jeanne d'Albret, reine de), fille de la précédente, a été l'une des plus illustres princesses de son siècle » (56). Si Bayle commence avec l'une des plus banales et plus communes épithètes qu'on pourrait attribuer à une princesse ou une reine à cette époque<sup>60</sup>, son discours passe très vite à une éloge de son règne éclairé. D'abord il souligne sa fidélité à la religion réformée, qui, d'après Bayle, fut empêchée par sa situation politique. Depuis son avènement au trône en 1555, elle « eut, aussi-bien que son mari, beaucoup d'indulgence pour la religion réformée ; et il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'eussent guère tardé à la professer publiquement, si les menaces du roi de France, et celles que le cardinal d'Armagnac leur faisait de l'indignation du pape, ne les eussent tenus en bride » (57).

Si Antoine de Bourbon commença par se fier à la nouvelle religion, il se démontrera inconstant lorsqu'il la renonça. Bayle établit une sorte de juxtaposition entre le mari et sa femme. Alors que pour Moréri Jeanne d'Albret était gouvernée par de très fortes émotions, ici sa conversion est représentée comme étant lente et raisonnée : « Il est remarquable que la reine Jeanne se montra plus tiède que son mari [...] mais qu'enfin il [Antoine] renonça tout-à-fait au calvinisme, et en devient le persécuteur ; et qu'elle en fit une profession ouverte, et s'en déclara la protectrice » (ibid.).

Ce nouveau zèle caractérisera le reste du portrait de Jeanne d'Albret chez Bayle. Mais cela n'est pas un zèle d'une femme inconstante soumise à ses passions. Il est plutôt question d'une caractérisation de Jeanne d'Albret comme bon prince puisqu'elle incarne

---

<sup>60</sup> Son article sur Marguerite de Navarre commence de la même façon : « Ce fut une princesse de très-grand mérite... » (39).

des tendances masculines. Comme l'avait soutenu Agrippa d'Aubigné quelques décennies avant Bayle, elle surpasse son sexe dans sa constance malgré le manque d'honnêteté chez les personnes de son milieu. Puisque pour Bayle, Jeanne d'Albret est un bastion de persévérance entourée de catholiques séditieux. D'abord elle se trouve « maltraitée par son mari depuis qu'il eut renoncée à la religion protestante » (58). De la même façon, ses sujets catholiques du royaume de Navarre, face aux réformes qu'elle emporta en ses territoires, « se rebellèrent plusieurs fois, et l'on dit même qu'ils formèrent une conspiration horrible pour la remettre elle et ses enfans entre les mains du roi d'Espagne qui les eût livrés à l'inquisition » (ibid.). De plus, elle était « environnée [...] de deux puissans princes, le roi d'Espagne d'un côté, le roi de France de l'autre, tous deux remplis d'une cruauté contre les sectaires qui a peu d'exemple ; tous deux animés et encouragés par les fortes sollicitations de la cour de Rome » (59). Et à chaque fois, Jeanne d'Albret se montre astucieuse : elle quitte la cour de France et rentre en Béarn afin d'échapper à son mari, « elle vint à bout de tous leurs complots » de ses sujets (58) et elle « se [maintient] » malgré les menaces des régents français et espagnols ainsi que les efforts de la papauté (59).

Malgré ces menaces, Jeanne « [fut] assez intrépide pour ne craindre pas de tels périls » (59). Néanmoins, elle fut enfin trompée par la ruse de la mère-régente et son fils Charles IX : « elle n'eut pas assez de prudence pour découvrir la trahison qu'on lui dressait sous la belle proposition du mariage du prince son fils avec la sœur de Charles IX » (ibid.). Étant donné les récits sur la mort de Jeanne d'Albret de la fin du seizième et le début du dix-septième siècle, il n'est pas étonnant que chez Bayle Catherine de Médicis reflète la trahison d'Antoine de Bourbon et des sujets catholiques de Navarre.

Bayle reprend la fiction de l'empoisonnement afin de représenter Jeanne comme martyre et la mère-régente comme meurtrière. Et encore une fois l'historien ne manque pas de lier implicitement la mort de Jeanne d'Albret à la massacre plus étendue de la Saint-Barthélemy quand il ajoute que « Cette mort ne pouvait venir que très-à-propos pour cette princesse, qui aurait été inconsolable si elle eût vu la journée de la Saint-Barthélemi » (59-60). Il la défend contre ceux qui l'accuseraient de s'être dupée du complot :

Elle n'eût point trouvé d'assez fortes consolations dans la réponse qu'elle eût pu faire, qu'il n'était point vraisemblable que la méchanceté de Catherine de Médicis fût si étendue, ni que Charles IX, jeune prince dont l'emportement n'avait point de bornes, fût capable d'une dissimulation si longue, si profonde, si artificieuse ; et qu'après tout il fallait bien que le piège ne fût point grossier, puisque les lumières de l'amiral de Coligny y avait été trompées. (60)

L'amplification dont se sert Bayle souligne la dissimulation de Catherine. En fait, qu'une régente aussi intelligente soit trompée par ce complot ne sert pas à inviter les lecteurs à se douter des capacités de Jeanne d'Albret<sup>61</sup>, mais plutôt à mettre en relief la malhonnêteté de Catherine et Charles IX. Mais, malgré ses détracteurs infatigables, aux yeux de cet érudit protestant, Jeanne d'Albret incarne l'exemple-type d'une bonne régente. Il la loue pour ses politiques comme reine de Navarre :

Il y a dans la vie de cette princesse deux choses qui tiennent du prodige ; l'une qu'elle ait eu assez de courage pour abolir la messe dans ses états ; l'autre que cela lui ait si bien réussi, que les réglemens qu'elle fit contre le papisme ont subsisté ou en tout ou en partie, jusqu'es à l'expédition que Louis XIII fit... (59)

Pour cela il la compare à une figure mythique, l'Amazone Penthésilée :

---

<sup>61</sup> Surtout quand l'Amiral de Coligny, héros pour le parti protestant, fut lui-même dupé.

Je croy bien qu'une amazone, la brave Penthésilée, aurait osé abolir une religion qu'elle aurait crue fausse, mais en ces siècles-là l'on ne savait pas ce que notre Jeanne d'Albret ne pouvait pas ignorer : on ne savait pas que les peuples dont on ruine les autels ont des directeurs de conscience, qui les animent à la révolte<sup>62</sup>, et qui trouvent cent moyens de former des conspirations contre la vie des rois. Ibid.

Lorsqu'il fait appel à Penthésilée, Bayle reprend implicitement l'argument d'Agrippa d'Aubigné que Jeanne « n'avoit de femme que le sexe », puisque Penthésilée est figure dont le comportement de reflète pas le sexe. Dans la tradition des recueils de femmes célèbres, la *bellatrix* de Virgile<sup>63</sup> est celle qui réussit à renoncer son sexe. Dans l'œuvre inaugurale de Boccace, par exemple, elle est « au-dessus de la douceur du corps féminin [... et] elle monta dans son chariot et fit de l'équitation dans la façon non d'une femme mais d'un soldat » (128)<sup>64</sup>. Bien qu'il fasse appel à certaines versions de son histoire selon lesquelles elle se serait tombée amoureuse d'Hector (128-130), Boccace achève son récit de la vie de Penthésilée en représentant l'Amazone et les femmes qui l'imitent comme étant encore plus masculines que certains hommes (130)<sup>65</sup>. Tout comme l'humaniste italien, Antoine Dufour voit dans l'histoire de Penthésilée un rejet de sa nature féminine : « Elle estoit si tresmarrie d'estre femme que, pour ce qu'elle avoit le corps à commandement, jamais ne portoit aultre habit que celluy des armes, ny en riens différoit aux hommes, excepté des cheveux, qui luy pendoyent sur le harnoys, montante aussi légèrement à cheval que homme que l'on eust sceu choisir » (46). Alors que Hubert

---

<sup>62</sup> Au sujet de l'influence des prêtres et pasteurs sur leurs congrégations (protestantes aussi bien que catholiques), voir l'article de Natalie Zemon Davis, « The Rites of Violence : Religious Riot in Sixteenth-Century France ». *Past and Present* No. 59 (mai 1973) : 51-91.

<sup>63</sup> *Énéide* I : vv. 490-93.

<sup>64</sup> « [...] superata mollicie feminei corporis [...] et militari, non muliebri, ritu currus et equos ascendere » ; notre traduction.

<sup>65</sup> « [...] sint quos sex masculos natura fecit [...] »

Bost voit dans cette similitude chez Bayle le portrait de Jeanne comme « une authentique guerrière » (2004a : 448), l'on pourrait lire la référence à l' Amazone comme signe non seulement de son exemplarité dans le monde politique mais également de son statut d'*exception* au sexe féminin. Par conséquent, son rôle comme modèle pour les autres femmes est mis en question – chez Bayle, elle est non pas exemple mais exceptionnelle<sup>66</sup>.

Comment est-ce que cette représentation de la Reine de Navarre en *virago* répond à l'article de Moréri ? L'on se souvient de la distinction implicite de François de Billon de la carrière d'écrivaine Marguerite de Navarre d'avec celle de sa fille lorsque Pierre Bayle, historien huguenot qui cherche à chanter Jeanne d'Albret, nie son identité en tant que femme de lettres en réponse à l'article de Moréri. Bayle cite la phrase où Moréri constate que Jeanne d'Albret « composa diverses pièces en prose et en vers » et répond : « C'est nous la donner pour un auteur, et c'est nous tromper ; car les lettres qu'un prince écrit, quelque belles qu'elles soient, ne passent pas pour une composition d'auteur, à moins qu'elles ne reçoivent la forme d'un livre destiné à la république des lettres » (78).

Ainsi, Bayle fait une distinction entre le prince qui écrit et un véritable auteur. Certes, Bayle, protestant écrivant dans la France ultra-catholique du dix-septième siècle, aimerait souligner la tolérance de cette monarque huguenote, et ainsi il privilégie son rôle politique et non pas celui dans le monde de lettres. Mais la référence même dans cette citation de Bayle à « la république des lettres » souligne son anachronisme, puisque la République des Lettres est un réseau plutôt réservé aux hommes et qui a connu deux

---

<sup>66</sup> Les femmes humanistes italiens de la Renaissance se représentaient dans leurs écrits comme étant hors norme, surpassant leur sexe. En effet, une femme ne pouvait atteindre l'érudition sans nier son sexe, comme le constate Margaret L. King et Albert L. Rabil dans leur étude d'Isotta Nogarola : « After two years, however, Isotta stopped writing. Why? The men with whom she corresponded praised her, but they praised her because she excelled other women in her learning, not because her learning equalled that of men. They also suggested that if Isotta would achieve her goals, she must cease to be a woman and become a man » (17). Dans les épîtres qu'ils destinaient à ces *doctae puellae*, les humanistes les louaient d'avoir « dépasser leur nature » (ibid., 111, 117).

périodes de fécondité, l'une avant l'avènement de Jeanne d'Albret au trône, l'autre après sa mort. De plus, selon cette citation l'on n'est auteur que si l'on publie. Dans une de ses remarques critiques ajoutées dans sa réédition de 1720, Prosper Marchand, un autre bibliographe français, répond à Bayle ainsi : « Toutes ces pièces, qui passent pour être du style de la reine de Navarre, valent en tous sens un des meilleurs livres, tant on y voit de tours, de solidité et de faits anecdotes curieux et intéressants » (ibid.). Du coup, la définition littérale du livre cède la place à une définition plus large où le livre est métaphore pour toute œuvre qui témoigne d'un style unique, qui tient et qui divertit.

### **L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert**

Pour les philosophes, la question de la confession qui avait divisé les catholiques et les huguenots en France était moins importante que celle de la tolérance. Ainsi, Jeanne d'Albret ne pourrait plus être représentée ni comme une nouvelle Judith ou Esther ni comme une reine incompetente ayant été séduite par les idées de Calvin ; désormais, elle sera la bonne mère du roi le plus tolérant que la France ait jamais connu, dont la conversion n'est ni trahison ni révélation, mais sacrifice de soi pour des valeurs civiques annonçant les Lumières.

L'on trouve un court commentaire sur la vie de Jeanne d'Albret dans l'article « PAU » par le chevalier Louis de Jaucourt. Cet érudit désigne Jeanne comme une « héroïne », mais son portrait n'a rien à voir avec la *virago* dépeinte par D'Aubigné et Bayle. En revanche, son courage est nettement lié à un évènement singulier dans sa vie : la naissance de son fils. Jaucourt écrit qu'elle témoigne d'un « courage singulier » quand

Le roi de Navarre son mari promet de lui remettre son testament dès qu'elle seroit accouchée, à condition néanmoins que dans l'accouchement elle lui chanteroit une

chanson, afin, dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechignant. La princesse s'y engagea & eut tant de force sur elle-même que, malgré ses vives douleurs, elle tint parole, & chanta en son langage béarnois la chanson du pays, qui commence par ces mots : *Noste-Donne deou cap deou pon, adjouda me in aqueste heure ; c'est-à-dire, Notre-Deame du bout du pont, aidez-moi à cette heure.* (Tome 2 : 192)

L'« héroïsme » de Jeanne est ainsi subordonné à son enfant. Alors que Jaucourt constate qu'elle fut « digne d'admiration à tant d'autres égards » (ibid.), il ne va pas jusqu'à énumérer les faits et écrits de la Reine. De la même façon, son engagement dans les guerres de Religion consiste surtout à promouvoir les hommes qui y sont impliqués : « Jeanne d'Albret présenta Henri IV. à l'âge de quatorze ans au prince de Condé son beaufrere, & le voua tout jeune qu'il étoit à la défense de la cause commune, avec toutes ses bagues & bijoux qu'elle engagea pour les frais de l'armée » (ibid.).

Pour les Lumières, Henri IV est un héros puisqu'il témoigne de la tolérance. L'on peut constater l'importance de cette figure chez Voltaire, qui lui consacre son épopée *La Henriade*, dans laquelle il tâche de souligner l'importance de la tolérance dans les questions de religion (Haxo 477). Par conséquent, la question des convictions religieuses d'Henri et les raisons pour lesquelles il se convertit ne sont plus importantes. De la même manière, alors que pour des historiens comme Agrippa d'Aubigné, Moréri et Bayle, l'alliance religieuse établit comment l'on traite de la Reine de Navarre, dans l'*Encyclopédie* Jeanne d'Albret n'est plus représentée en relation avec la foi (soit elle est emblème de la fidélité à la vraie foi, soit elle est son ennemie), mais dans son rôle de mère.

Avec cet article, nous voyons les traces d'un problème de l'historiographie moderne, c'est-à-dire l'« oubli presque total »<sup>67</sup> dans lequel tombe Jeanne lorsque l'on prête attention à son fils :

Les perspectives historiques de Jeanne d'Albret ont été déformées par la quantité et la nature des études de son fils. La grande quantité de matériaux sur Henri IV a été construite sous un jour différent où l'on considérait son règne comme roi de France, image incrustée de légendes. Cela a sans doute contribué à la formation de portraits déformés et diminués de Jeanne. Ainsi, son rôle dans la période où elle était en fait une chef qui détenait beaucoup de pouvoir, *la chef* de Guyenne de 1562 jusqu'en 1572, et durant laquelle Henri n'était qu'un enfant, a été beaucoup dévalorisé. (Bryson 7 ; notre traduction)<sup>68</sup>

Alors qu'il parle de l'historiographie des deux derniers siècles, cette analyse de Bryson s'applique aussi bien à la perspective des Lumières. Puisque en ce qui concerne les femmes, l'on a pu constater que les Philosophes n'étaient pas beaucoup moins conservateurs que leurs adversaires. Cela dit, rien dans l'article de Jaucourt pourrait faire anticiper le vitriol que porte le jésuite François-Xavier de Feller à son étude de Jeanne d'Albret.

### **François-Xavier de Feller**

L'image que la postérité a gardée de François-Xavier de Feller (né en 1735 à Bruxelles, mort exilé à Ratisbonne en 1802) est celle d'un polémiste ardent, conservateur

---

<sup>67</sup> C'est ainsi que Jean-Philippe Beaulieu caractérise le sort de la plupart des femmes-écrivains du seizième siècle dans la postérité.

<sup>68</sup> « Historical perceptions of Jeanne d'Albret have been distorted by the quantity and nature of studies of her son. The great mass of material on Henry IV has been constructed in the overwhelmingly retrospective light of his later kingship, deeply incrustated with legend. It has undoubtedly contributed to the formation of distorted, diminished images of Jeanne. In this way, Jeanne has been cast in a minor role during the very period when she was a powerful leader, indeed the leader in Guyenne from 1562 to 1572, and the boy Henry had as yet done nothing of significance. »

et Jésuite qui tâche de défendre la tradition contre les nouvelles idées et méthodes des Lumières :

Érudit dans tous les domaines de la vie scientifique de son temps, il est surtout l'un des représentants les plus haragueux et les plus intransigeants de la lutte contre les Lumières [...] Convaincu de la nécessité de l'attachement indéfectible du prince à la morale et au dogme chrétiens, persuadé que la pensée des Lumières contenait le germe, non seulement de l'athéisme, mais aussi de l'inéluctable dissolution de la société civile, il s'est fait, avec une obstination farouche et un zèle d'inquisiteur, le défenseur des traditions et de la foi. (Trousson 104)

Dans son article sur l'attitude de Feller envers les philosophes, R. Trousson va jusqu'à écrire : « Feller a une mentalité de Croisé rêvant de pourfendre l'infidèle ; il ignore, autant par tempérament que par conviction, la tolérance et la modération » (ibid. 105). Cette métaphore de Croisé s'applique bien au père jésuite qui, effectivement, semble mener une croisade contre l'« infidèle » de son ère, c'est-à-dire le huguenot. Car sa polémique conservatrice est aussi évidente et caustique dans ses articles sur Jeanne d'Albret et d'autres reines et princesses protestantes (ou juste compatissantes envers les Réformateurs) que dans ses articles sur les philosophes. Il émet la thèse implicite que la femme ne peut pas régner parce qu'elle est de nature faible, soumise à ses passions, elle est ainsi un être sans raison. Ainsi, au sein de son ouvrage l'on trouve une série de femmes exemplaires de la malignité du sexe féminin, qui leur empêche d'atteindre certains domaines, notamment le gouvernement.

Avant de passer à l'article sur Jeanne d'Albret, il nous intéresse de regarder les articles dédiés aux femmes de son réseau, souvent dénoncées encore plus vivement. Dans

son article sur Catherine de Médicis, la relative tolérance de la mère régente devient stratégie politique d'une femme dissimulatrice : « Placée entre les Catholiques & les Protestans, les Guises & les Condés, elle souleva les partis opposés pour rester seule maîtresse » (tome II : page 583). Écrivant sur la mère de Jeanne d'Albret, Feller exagère le radicalisme religieux de Marguerite de Navarre : « L'ardeur qu'elle avoit de tout apprendre, lui fit écouter quelques théologiens protestans, qui l'infecterent de leurs erreurs » (VI : 155-56). Feller est coupable d'un anachronisme lorsqu'il prend les Évangélistes pour des « théologiens protestans ». De plus, la femme est encore une fois faible et influençable, victime de la séduction des hommes. De la même façon, Renée de Ferrare, la cousine de Jeanne d'Albret, était la proie des discours des hommes de la Réforme et la pré-Réforme : « C'étoit une femme d'un esprit inconstant & d'une curiosité inquiète. Calvin, ayant été obligé de quitter la France & de passer en Italie, disposa facilement l'esprit de cette princesse à suivre ses opinions ; & Marot, qui lui servoit de secrétaire, la confirma dans cette disposition » (VII : 598).

De toutes les reines et princesses contemporaines de Jeanne d'Albret, Élisabeth d'Angleterre est de loin la plus brutalement attaquée par Feller. À côté de ses talents linguistiques et littéraires, il voit que « de tous les arts, celui de se ménager avec sa sœur, avec les catholiques & avec les protestans, de dissimuler & d'apprendre à régner, lui tint le plus au cœur » (III : 667). Son règne fut, aux yeux du Jésuite, violent : « elle étoit protestante dans son cœur, & elle ne tarda pas d'établir cette religion par le fer & le feu » (ibid.). Dans ce portrait Feller fait appel à ses liaisons romantiques et à sa « colere » (668). Dans tous les domaines, elle se montre hypocrite. Feller souligne ce trait de la

Reine lorsqu'il décrit la mort de sa cousine en employant un champ lexical de la feinte ainsi que la métaphore du théâtre :

Elizabeth, joignant la dissimulation à la cruauté, affecta de plaindre celle [Marie Stuart] qu'elle avoit fait mourir, peut-être autant par jalousie que par politique.

Elle prétendit qu'on avoit passé ses ordres, & fit mettre en prison le secrétaire d'état, qui avoit, disoit-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même.

Cette mascarade, dans une scene si tragique, ne la rendit que plus odieuse. (Ibid.)

Tout au long de l'article, la nature féminine d'Élisabeth l'empêche de gouverner sagement. Ainsi elle se trouve préoccupée par son amour pour Essex ou sa jalousie pour sa cousine (ibid.) et elle gaspille de l'argent à cause de sa vanité (669). En revanche, pour Feller elle est une femme dénaturée au sens propre du mot : « Elle n'avoit jamais voulu se marier. La nature l'avoit conformée de façon à la mettre hors d'état de prendre un époux » (ibid.). Ce paradoxe où elle est à la fois susceptible à sa faiblesse féminine et perversion de la nature semble expliquer pour Feller son incapacité de gouverner comme Reine d'Angleterre.

Sans entrer dans une étude plus poussée, il nous semble que Feller ne réussit pas à imaginer une place pour la femme, tellement sujette à sa nature changeante qui se manifeste dans sa dissimulation, voire sa lubricité, dans la politique. L'analyse de Maria-Cristina Pitassi sur la perception du type de la reine lubrique trouvé dans certains articles de Pierre Bayle, tel celui sur Jeanne II de Naples, informe bien notre lecture de la misogynie de Feller :

[...] ce qui chez l'homme ne révèle qu'un certain penchant pour la luxure, penchant coupable certes mais borné à la sphère sexuelle, devient chez la femme

le signe d'une nature globalement vicieuse. Une telle nature devient fort dangereuse lorsqu'elle est le propre d'une souveraine, et ce non seulement parce qu'ainsi la reine foule aux pieds les règles d'une chasteté qui devrait lui être plus naturelle que toute autre vertu, non seulement parce que la lubricité est un mal contagieux par lequel elle contamine, comme dans un jeu de cercles concentriques, les femmes de son royaume, mais aussi parce que les ressorts de ses amours coupable ne sont pas les mêmes que ceux qui président aux concubinages d'un roi. « [P]récipitée dans des desordres qui l'avilissent [...] par la passion brutale du plaisir charnel », une reine est de ce fait plus vulnérable que son homologue masculin et moins apte que lui à préserver son royaume des effets néfastes de ses liaisons adultères. (314-15)

Certes, cette définition n'a rien à voir avec la *virago* qu'est Jeanne d'Albret pour l'auteur huguenot. Pourtant, elle est bel et bien présente dans l'ouvrage de Feller qui, lui, attribue à la femme non seulement une sexualité ingouvernable mais par conséquent cette nature « globalement vicieuse » qui ne lui permettrait pas de gouverner un royaume.

L'article de Feller sur Jeanne d'Albret est loin d'être le plus incendiaire de son ouvrage. Pourtant, il la représente comme dissimulatrice qui abuse de la faiblesse de son mari afin de promouvoir sa foi :

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, naquit en 1531. Fille de Henri II d'Albret, elle fut mariée en 1548 à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, prince indolent, inquiet, toujours flottant entre les différens partis qui agitoient alors la France. Jeanne d'Albret profita du caractere de son mari pour abjurer la religion de ses peres & s'attacher à la secte de Calvin. (Tome V : page 128)

Tout comme les autres femmes monarques, dans cette description Jeanne est à la fois dissimulatrice lorsqu'elle profite de l'inconstance de son époux, et aisément séduite par la nouvelle religion. Elle est aussi cruelle dans son alliance au protestantisme : « Elle bannit entièrement la Religion Catholique du Béarn ; & tandis que les huguenots ne prétendoient en France qu'à la tolérance, ils affichioient dans le Béarn l'intolérance la plus cruelle » (ibid.), alors qu'en effet, son règne est notable justement parce qu'elle était tellement tolérante (Stjerna 150).

À la fin de l'article se trouve une citation : « Il seroit à souhaiter, dit un auteur, que l'histoire n'eut conservé le nom de cette princesse que comme mere de Henri IV » (ibid.). Cette phrase n'est pas accompagnée de références et du coup nous nous demandons si Feller ne s'invente pas une autorité. Qu'elle soit authentique ou non, dans tous les cas Feller la cite (ou l'invente) afin de souligner sa préférence pour le fils de Jeanne d'Albret, qu'il loue d'avoir refusé la religion et le comportement de sa mère. Dans une inversion de la perspective d'Agrippa d'Aubigné, qui loue sa conduite en tant que mère ainsi que son règne, Feller dépeint Jeanne d'Albret comme une mère dénaturée qui ne sut pas élever son propre fils. Ce thème se trouve également dans l'article sur Henri. Après l'instruction d'un « sage précepteur » à la cour de France, Henri retrouva sa mère en 1566, où « Sa nourriture étoit grossiere, & ses habits simples & unis » (IV : 619). Cette condamnation de Jeanne d'Albret *mère* révèle la même tentative de dénonciation de la femme-monarque qui se trouve dans les articles plus virulents comme celui sur Élisabeth d'Angleterre. Certes, Feller ne suggère pas que Jeanne était une femme lubrique. Néanmoins, puisque sa capacité d'élever son fils est remise en question, l'on peut dire que Feller a encore recours aux notions conventionnelles et misogynes du sexe

féminin afin de dénoncer son règne. La mauvaise mère est aussi bien dénaturée que la femme lubrique et son royaume en souffre.

Comme Louis de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, Feller signale dans cette notice la fin de l'image de Jeanne d'Albret, poète, mécène et monarque. Les auteurs qui le suivent, même s'ils l'exaltent, témoignent d'un point de vue essentialiste sur la nature de la femme et ainsi ils diminuent le rôle de cette reine. De cette manière, Philibert Riballier et Catherine Cossin accentuent l'éducation de Henri IV dans leur notice sur Jeanne d'Albret dans le traité *De l'éducation physique et morale des femmes, avec une notice alphabétique de celles qui se sont distinguées dans les différentes carrières des sciences & des beaux-arts, ou par des talens & des actions mémorables*, publié en 1779. Malgré ce que l'on entend par leur titre, Riballier et Cossin ne font qu'évoquer la carrière littéraire de Jeanne, la « mere de l'immortel Henri IV », soulignant le modèle qu'elle fournit pour les autres mères : « L'éducation qu'elle prit elle-même le soin de donner à son fils, est un grand exemple de l'influence des leçons que les meres sont capables de donner à leurs enfans, et des précieux fruits qui ne manquent jamais de naître des bonnes semences qu'elles savent répandre sur eux » (307).

En 1779, Pierre-Joseph Boudier de Villemert, dans *Le nouvel ami des femmes, ou la philosophie du sexe*, reprend un vers de Rivaudeau dans la seule phrase de son article sur Jeanne d'Albret : « ALBRET (Jeanne d') mere d'Henri IV, Protectrice des Savans et Savante elle-même » (231). En revanche, Fortunée Briquet va au-delà du sobriquet emprunté dans son article, dans lequel elle donne une description plutôt détaillée de son engagement dans les lettres ainsi que dans la politique. En effet, pour Briquet elle un est exemple à suivre pour tout gouverneur : « Elle posséda toutes les qualités qui

caractérisent les grands politiques. Austère dans ses principes de vertu, elle ne protégea que les poètes et les savans, qui joignaient au talent d'écrire, les qualités qui font l'honnête homme et le bon citoyen ».

L'on peut apprécier qu'une érudite comme Briquet se souvient des rôles de Jeanne d'Albret dans le monde de politique et dans le monde de lettres, mais elle ne témoigne pas du même enthousiasme trouvé dans les écrits d'un Du Bellay ou d'un Agrippa d'Aubigné et en gros, l'image de Jeanne qui demeure est celle de la mère pieuse d'Henri IV. Dans un récent article sur l'héroïsme au féminin chez les huguenots, Yves Krumenacker résume la perspective protestante envers les femmes singulières qui travaillèrent pour promouvoir la foi réformée :

Le protestantisme, qui a rejeté le culte des saints, s'accommode mal en principe du souvenir des héros. Et, s'il rejette le sacrement de l'ordre, exclusivement masculin, il n'est pas prêt pour autant à promouvoir la femme : Calvin n'a pas de mots assez durs contre les femmes qui se mêlent de prêcher, comme Marie d'Ennetières ; s'il apprécie les « femmes fortes » comme Jeanne d'Albret ou Marguerite de Navarre qui peuvent aider, par leur position sociale, à faciliter la propagation de l'Évangile, son idéal est celui de la mère et épouse, modeste, simple dans sa mise et ses manières, pieuse et vertueuse. (79)

La femme protestante par exemple va du coup au-delà de la modestie dans un projet d'auto-effacement, s'appliquant à l'élévation de ses fils, époux et confrères, mais jamais à son propre carrière, qu'elle soit de nature politique ou autre. L'on se rappelle du dédain que Jean Calvin démontra pour la Belle Cordelière lyonnaise, dont la renommée a saisi les plus grands poètes de son ère et les historiens littéraires des siècles suivants – comme

le note Krumenacker, il ne montra pas plus d'affection pour sa consœur Marie D'Ennetières. En revanche, la postérité préférera, en général, se souvenir de la mère protestante et peut-être la mécène de plusieurs poètes *masculins*<sup>69</sup> qu'était Jeanne d'Albret, au lieu de la représenter comme la chef des huguenots. Qu'elle soit invective ou louange, discours anti-protestant ou érudition huguenote, la réécriture de Jeanne d'Albret chez ces auteurs passent sous silence ses projets qui ne correspondent pas à leurs propres intérêts. Notamment, l'on remarque un manque d'intérêt pour son écriture.

## Conclusions

### Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV

Dans la deuxième moitié du dix-septième siècle, l'héroïne cède la place à l'*honneste femme*, la femme de lettres à la salonnière<sup>70</sup>. Ainsi, l'on ne trouve plus le nom de Jeanne d'Albret dans les galeries de femmes fortes, comme *La Galerie des femmes illustres* de Madeleine de Scudéry. C'est dans le cadre de ce nouveau monde de galanterie, préciosité et classicisme que Jeanne d'Albret tombera dans « l'oubli presque total » qui fut le sort de plusieurs femmes-écrivains du seizième siècle (Beaulieu 9). L'Europe ne s'intéresse plus à la figure de la *sapiens mulier* que Jeanne d'Albret – fille d'une des plus grands écrivains du seizième siècle, étudiante du poète néo-latin Nicolas de Bourbon, mécène et poète qui avait écrit des vers pour Joachim Du Bellay et Robert Estienne – avait incarné. De plus, après la mort d'Henri IV, traître chez d'Aubigné, mais symbole de la tolérance, le catholicisme s'impose encore une fois comme la religion

---

<sup>69</sup> Nous constatons que ces notices ne parlent pas de la femme écrivain, Georgette de Montenay, protégée par Jeanne d'Albret, malgré la sommité relative de ses *Emblemes*.

<sup>70</sup> À ce sujet, voir King : « The tradition of female humanism that began in the generation after Petrarch with the Paduan widow Maddalena Scrovegni had died everywhere in Europe by the seventeenth century. Its place was taken by the study of dancing, drawing, and needlework, and perhaps French and Italian » (1991 : 211).

dominante en France. À part les auteurs protestants, tel Pierre Bayle, pour qui Jeanne demeure le personnage *mythique* de l'épopée moderne d'Agrippa d'Aubigné mais aussi un personnage *historique* qui mérite une place dans l'histoire, Jeanne d'Albret, au calvinisme certain, ne peut plus être chantée de la même façon que sa mère qui, elle, ne s'était jamais convertie, ou que son fils dont la conversion devient symbole du sacrifice de soi pour la tolérance. De plus, puisqu'elle avait échappé aux contraintes de la loi salique en tant que reine de Navarre (royaume qui perd son indépendance lorsqu'Henri monte sur le trône de France), Jeanne d'Albret aurait été sans doute associée à une vie politique désormais réservée aux hommes. Ainsi, on la trouve condamnée chez des catholiques fervents comme Feller, ou passée sous silence chez les philosophes des Lumières.

Souvent, les auteurs des dictionnaires cherchent à justifier leurs perspectives et alliances par l'*exemplum* de Jeanne d'Albret. Ainsi l'*exemplum* reprend sa place dans le discours démonstratif. Comme l'a souligné François Rigolot, au seizième siècle l'« *exemplum* » tel qu'il est conçu et pratiqué chez les auteurs convient moins à la définition et à l'usage classiques – c'est-à-dire le discours démonstratif – qu'au discours didactique :

Au long de la période dite « early modern »<sup>71</sup>, le mot latin *exemplum* faisait toujours référence à une pratique rhétorique (une anecdote illustrative avec une morale), alors que ses dérivations vernaculaires (*esempio, ejemplos, exemple, etc.*) avaient des significations plutôt larges et moins didactiques, puisque l'on mettait l'accent plutôt sur l'aspect « narratif » des exemples, quel que soit leur but. Pour le dire autrement, bien que les exemples soient souvent employés pour illustrer un

---

<sup>71</sup> Ce terme anglais correspond à peu près aux années 1500-1800, la période de l'Ancien Régime.

point didactique, l'on peut les distinguer d'avec les *exempla* puisqu'ils ne faisaient pas toujours partie du discours démonstratif. (557)<sup>72</sup>

Certes, les recueils de femmes illustres et les auteurs qui destinaient leurs préfaces à Jeanne d'Albret tentaient de relever les aspects vertueux de tout un sexe ; néanmoins Jeanne d'Albret est surtout louée comme un exemple à suivre et à imiter par ses contemporaines. Ainsi, son portrait a un rôle plutôt didactique que démonstratif. En revanche, un auteur notable, Feller, prend la reine de Navarre pour construire une série de femmes protestantes gouvernées par leurs passions qui démontreraient la décadence de la foi en question. Il établit ainsi une argumentation implicite contre le sexe féminin et la foi de la Réforme, dans laquelle les anecdotes des vies de femmes prouvent sa thèse. Ainsi il fait de Jeanne un véritable *exemplum* qui rejoint la définition antique.

### ***Exemplum*, exemple ou exception ?**

Le statut rhétorique de la représentation de Jeanne d'Albret change au fil des siècles. Lorsqu'elle est représentée à côté de (voire dans l'ombre de) Marguerite de Navarre, il semble qu'elles deviennent ensemble signe d'une argumentation empruntée aux humanistes à travers laquelle était revendiquée l'éducation pour les filles. Ainsi, intégrées dans un discours délibératif sur le statut moral de la femme, elles constituent un *exemplum*. En même temps, elles sont déjà exemple dans le sens vernaculaire et médiéval puisqu'elles servent un rôle didactique lorsque les auteurs incitent leurs lectrices à imiter leur comportement.

---

<sup>72</sup> « Throughout the early modern period, while the Latin word *exemplum* continued to refer to rhetorical practice (an illustrative anecdote with a moral point), its vernacular derivatives (*esempio*, *ejemplo*, *exemple*, etc.) generally had a broader, looser, and less didactic meaning, as the emphasis was displaced to the “narrative” aspect of instances, regardless of their intentionality. In other words, although examples were often used to illustrate a didactic point, they differed from *exempla* inasmuch as they were not always meant to serve a demonstrative purpose. »

Dans le cadre de toute œuvre sur la bonté ou la mauvaiseté des femmes, les femmes en question seront, en principe, *exempla* qui illustrent la thèse de l'auteur. Néanmoins, le but de ce genre peut être contesté. S'agit-il réellement d'avancer le débat sur la nature de la femme ? Les femmes célèbres, empruntées aux traditions anciennes et chrétiennes, sont-elles de simples ornements dont les histoires fabuleuses servent à vendre des livres ?

Même quand il s'agit clairement de louange, il faut interroger ce que le discours épideictique sur une femme en particulier signifie pour les femmes en général. Si une femme est exemplaire dans le sens qu'elle est exceptionnelle, surpassant son sexe et atteignant des qualités habituellement réservées aux hommes, ou surpassant son corps en devenant martyre, est-ce possible de s'en servir comme d'un *exemplum* pour prouver l'argument de la bonté des femmes ? De la même façon, peut-elle être exemple pour les femmes qu'elle surpasse justement parce qu'elle est exceptionnelle ? Et pour les femmes incitées même par les auteurs les plus « féministes » de la Renaissance européenne de préserver leur féminité, comment suivre le modèle d'une femme hors-norme, qui transgresse son corps dans sa carrière d'écrivain, prince ou guerrier ?

Alors que les deux rôles rhétoriques d'*exemplum* et d'exemple coexistent dans les représentations de Jeanne d'Albret chez Maurice Scève et Jean de La Haye, la représentation de Jeanne d'Albret comme allant au-delà des limites de son sexe (comme c'est le cas non seulement chez Agrippa d'Aubigné mais également chez Pierre Bayle lorsqu'il la représente en Amazone) est celle d'une exception. Elle n'est plus ni partie d'une argumentation sur la vertu féminine ni modèle pour les autres femmes mais héroïne mythique inimitable. En revanche, les encyclopédistes laissent de côté ce personnage

mythique pour revenir à une image plus banale de la bonne mère qui assure la formation de son fils. Elle redevient par conséquent un exemple pour son sexe, mais guère exceptionnelle.

Si la postérité n'a pas préservé ce souvenir de la femme connue pendant son règne et les années suivant sa mort sous les surnoms de la Judith, Esther, Déborah et Penthésilée françaises, c'est sans doute à cause de la gloire de son fils. Rappelons-nous que Marguerite de Navarre n'avait pas de fils. En effet, l'on se souvient de son enfance comme la période de cette trinité qui comprenait sa mère, Louise Savoie, son frère le futur roi de France et la jeune Marguerite, protectrice de François<sup>73</sup>, et sa carrière en tant qu'écrivain ne prend son élan qu'après l'avènement de François au trône. Jeanne d'Albret, en revanche, adopte une stratégie d'auto-effacement afin de se vouer totalement à la formation et à la promotion de son fils, stratégie continuée et étendue par les historiens de l'Âge des Lumières jusqu'à nos jours.

---

<sup>73</sup> Pour la relation entre Marguerite et son frère, voir surtout le premier chapitre du livre « Autour de l'*Heptaméron* » de Febvre (19-36), où il la caractérise comme « tendrement attachée au roi son frère » (19).

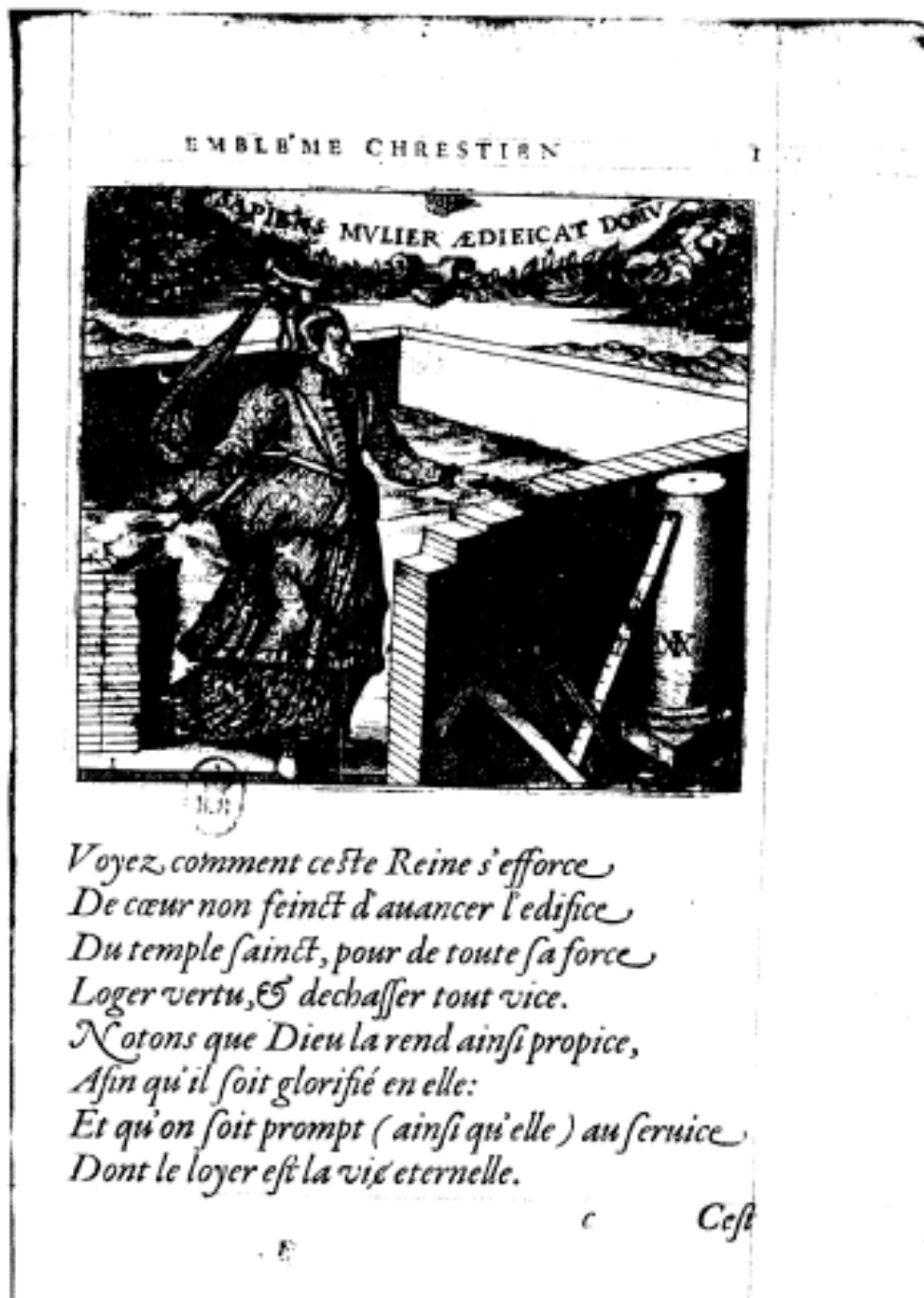
Annexes

## Christine et la Cité des dames



I. Christine de Pizan. *Le livre de la cité des dames*, British Library, Harley 4431, f. 290 (manuscrit de 1410/11). Web. 3 novembre 2009.

« Sapiens mulier aedificat domum »



II. Georgette de Montenay. *Emblemes ou devises chrestiennes*, Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, Rés. Z-906. *Gallica*. Web. 17 mai 2010.

## Bibliographie

### Sources

- La Bible : Ancien Testament.* Éd. Édouard Dhorme. 2 vols. Bruges : Éditions Gallimard, 1972. Vol. 1-2.
- Albret, Jeanne d'. *Mémoires et poésies.* Éd. Le Baron de Ruble. Genève : Slatkine Reprints, 1970.
- Ambrose, Saint, Bishop of Milan. *The nun's ideals: sermons preached at Milan and written out in three books (de virginibus) for his sister Marcellina, on the feast of Saint Agnes, 377 A.D. With a fourth book of other sermon notes (de virginibus/St. Ambrose).* Trans. James Shiel. Chicago: Scepter, 1963.
- Anonyme. *Le Reveille-Matin des François.* Lefaist et Danjou 169-207.
- Anonyme. *Le Brief discours sur la mort de Jeanne d'Albret.* Goulart 265-320.
- Aristote. *Rhétorique.* Trad. Médéric Dufour. Paris : Société d'édition *Les belles lettres*, 1960.
- Aubigné, Agrippa d'. *Histoire universelle.* Éd. André Theierry. 6 vols. Genève : Droz, 1981. Vol. 1-3.
- . *Les Tragiques.* Éd. Frank Lestringant. Saint-Amand : Éditions Gallimard, 1995.
- Bayle, Pierre. *Dictionnaire historique et critique.* 16 vols. Genève : Slatkine Reprints, 1969. Vol. 11.
- Billon, François de. *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe fememin.* Éd. M. A. Screech. East Ardsley : S. R. Publishers, 1970.
- Bocaccio, Giovanni. *Famous Women.* Ed. and trans. Virginia Brown. Cambridge : Harvard UP, 2001.
- Boudier de Villemert, Pierre-Joseph. « Jeanne d'Albret, duchesse de Vendôme, reine de Navarre ». *Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime.* SIEFAR. Web. 14 mai 2010.
- Briquet, Fortunée. « Jeanne d'Albret, duchesse de Vendôme, reine de Navarre ». *Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime.* SIEFAR. Web. 14 mai 2010.
- Clarke, Samuel. *A Generall Martyrologie.* London : Printed for William Blich, at the Peacock at the Lower-end of Cheap-side, 1677.

- Clément I. *Épître aux Corinthiens*. Trad. Annie Jaubert. Paris : Éditions du Cerf, 1971.
- Crenne, Hélienne de. *Les epistres familiares et invectives de ma dame Helisenne*. Jean-Philippe Beaulieu et Hannah Fournier, éd. Montréal : Presses de l'Université de Montreal, 1995.
- Crespin, Jean. *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des Apotres jusqu'à présent (1619)*. Éd. Daniel Benoit. 3 vols. Toulouse : Société des livres religieux, 1889. Vol. 3.
- Des Périers, Bonaventure. *Œuvres diverses*. Éd. Louis Lacour. Paris : P. Jannet, 1856.
- Diderot, Denis et d'Alembert. *Encyclopédie, ou, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 5 vols. New York : Pergamon, 1969. Vol. 2.
- Du Bartas, Guillaume Salluste Seigneur de. *La Judit*. Éd. André Baïche. Toulouse : Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1971.
- Du Bellay. *Œuvres poétiques*. Éd. Henri Chamard. 8 vols. Paris : E. Cornély, 1912. Vol. 2.
- Dufour, Antoine. *Les vies des femmes célèbres*. Éd. G. Jenneau. Genève : Librairie Droz, 1970.
- Erasmus, Desiderius. *Altera Colloquia Latina from Erasmus*. Éd. G. M. Edwards. Cambridge : Cambridge UP, 1908.
- Feller, l'Abbé F.-X. de. *Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. 8 vols. Liège : De l'imprimerie de Fr. Lemarié, Libraire, Rue Sous-La-Tour, 1797. Vol. 2-7.
- Goulart, Simon. *Mémoires de l'estat de France sous Charles neuvième*. 3 vols. Vol. 1.
- Labé, Louise. *Complete Poetry and Prose: A Bilingual Edition*. Éd. et trad. Deborah Lesko Baker, trad. Annie Finch. Chicago : Chicago UP, 2006.
- . *Œuvres*. Éd. Charles Boy. Genève : Slatkine Reprints, 1968.
- La Croix du Maine, Antoine du Verdier. *Les bibliotheques françoises*. 6 vols. Paris : Saillant & Nyon, 1773. Vol. 2-4.
- La Haye, Jean de. « A tresillustre et treschrestienne princesse Madame la Princesse de Navarre ». Navarre 1970 1 : 3-11.

- Lefaist, L. et Jean Louis Félix Danjou, éd. *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*. Paris : Beauvais, membre de l'institut historique, 1835.
- Marot, Clément. *Les épigrammes*. Éd. C. A. Mayer. London : Athlone Press, 1970.
- . *Les épîtres*. Éd. C. A. Mayer. London : University of London, 1958.
- Marconville, Jean de. *De la bonté et mauvaiseté des femmes*. Éd. Françoise Koehler. Paris : Côté-femmes éditions, 1991.
- Montenay, Georgette de. *Emblemes ou devises chrestiennes*. Éd. C. N. Smith. Menston : Scholar Press, 1973.
- Moréri, Louis. *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*. 8 vols. Amsterdam : Chez P. Brunel, 1740. Vol. 1.
- Navarre, Marguerite de. *Dernières poésies de Marguerite de Navarre*. Éd. Abel Lefranc. Paris : A. Colin & cie, 1896.
- . *Heptaméron*. Éd. Simone de Reyff. Paris : GF Flammarion, 1982.
- . *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*. Éd. Felix Frank. 2 vol. Genève : Slatkine, 1970.
- Pizan, Christine de. *Le livre de la cité des dames*. Éd. Maureen Cheney Curnow. Nashville : Vanderbilt UP, 1975.
- Riballier, Philibert. « Jeanne d'Albret, duchesse de Vendôme, reine de Navarre ». *Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime*. SIEFAR. Web. 14 mai 2010.
- Rivaudeau, André de. *Aman : Tragédie sainte*. Éd. Keith Cameron. Genève : Librairie Droz, 1969.
- Ronsard, Pierre de. *Œuvres complètes*. Éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin. 2 vols. Paris : Gallimard, 1993. Vol. 1.
- Scève, Maurice. « A tresillustre et tresvertueuse princesse, Madame Jane, infante de Navarre ». Navarre 1970 2 : 2.
- Taillemont, Claude de. *Discours des Champs faëz à l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames*. Éd. Jean-Claude Arnould. Genève : Droz, 1991.
- Tertullian. *À son épouse*. Trad. Charles Munier. Paris : Éditions du Cerf, 1980.

---. *De monogamia*. Trad. William P. Le Saint. Westminster, Md., Newman Press, 1951.

Virgile. *L'Énéide*. Trad. Maurice Rat. 2 Vols. Paris : Librairie Garnier Frères, 1944. Vol. 1.

Vivès, Jean Luis. *Livre de l'institution de la femme chrestienne tant en son enfance que mariage et viduité*. Trad. Pierre de Changy, Escuyer. Genève : Slatkine Reprints, 1970.

## Études

Adams, Alison. *Webs of Allusions: French Protestant Emblem Books of the Sixteenth Century*. Genève : Droz, 2003.

Arnould, Jean-Claude. « Introduction ». Taillemont 7-38.

Bailbé, Jacques. *Études réunies à la mémoire de Jacques Bailbé*. Éd. Robert Aulotte. Paris : Honoré Champion, 1995.

Baker, Deborah Lesko. « Introduction ». Labé 1-10.

Beaulieu, Jean-Philippe. « Introduction ». Crenne 9-38.

Berriot-Salvadore, Evelyne. *Les femmes dans la société française de la Renaissance*. Genève : Droz, 1990.

---, Philippe Chareyre et Claudie Martin-Ulrich, eds. *Jeanne d'Albret et sa cour : Actes du colloque international de Pau, 17-19 mai 2001*. Paris : H. Champion, 2004.

Bost, Hubert. « Jeanne d'Albret, amazone de la Réforme. La synthèse historiographique du *Dictionnaire de Bayle* ». Berriot-Salvadore et al. 441-56.

---. « Le réfugié Pierre Bayle dans sa recherche d'une nouvelle patrie : La République des Lettres ». McKenna et Paganini 19-33.

Bryson, David Morrow. *Queen Jeanne and the Promised Land of Guyenne: Dynasty, Homeland, Religion and Violence in Sixteenth-Century France*. Leiden: Brill, 1999.

Cameron, Keith. « Introduction ». Rivaudeau 11-46.

Cazaux, Yves. « Jeanne d'Albret écrivain ses relations littéraires et son mécénat ». Per Noste 17-39.

Cazes, Hélène, éd. *Histoires d'enfants : représentations et discours de l'enfance sous l'Ancien Régime*. Québec : Presses de l'Université de Laval, 2008.

- . « Miroirs de l'enfance ». Cazes i-xxii.
- . « Les Misères de Nicole Estienne ou les peines et tourments qu'elle endure durant ses biographies. » Hodgson 419-30.
- Chadwick, C. « The Religion of Du Bartas ». *Modern Language Notes* 69.6 (1954): 407-12.
- Côté, Marcel et Gilles Paradis. « Les dictionnaires généraux de philosophie en langue française ». *Philosophiques* 23.2 (1996) : 341-58.
- Dauvois, Nathalie. « Jeanne d'Albret et les poètes de Marot à Pey de Garros ». Berriot-Salvadore et al. 281-96.
- Davis, Natalie Zemon. « The Rites of Violence: Religious Riot in Sixteenth-Century France ». *Past and Present* 59 (1973): 51-91.
- . *Society and Culture in Early Modern France*. Stanford: Stanford UP, 1975.
- Defaux, Gérard, éd. *Clément Marot : Prince des poètes francoys. Actes du colloque international Clément Marot, Cahors, 21-25 mai, 1996*. Paris : Honoré Champion, 1997.
- Doumic, René. « Marguerite de Navarre d'après ses dernières poésies ». *La Revue des deux mondes* 135 (1896) : 934-45.
- Dubu, Jean. « Esther: Bible et poésie dramatique ». *The French Review* 64.4 (1991): 607-20.
- Duval, Edwin M. « Marot, Marguerite et le chant du cœur : formes lyriques et formes de l'intériorité ». Defaux 559-71.
- Febvre, Lucien. *Amour sacré amour profane : Autour de l'Heptaméron*. Paris : Gallimard, 1944.
- Fuerst, Wesley J., éd. *The Books of Ruth, Esther, the Song of Songs, Lamentations: The Five Scrolls*. Cambridge : Cambridge UP, 1975.
- Genette, Gérard. *Seuils*. Paris : Éditions du Seuil, 1987.
- Grieco, Sara F. Matthews. « Georgette De Montenay: A Different Voice in Sixteenth-Century Emblematics ». *Renaissance Quarterly* 47.4 (1994): 793-871.
- Gosselin, Edward A. « David in Tempore Belli : Beza's David in the Service of the Huguenots ». *The Sixteenth Century Journal* 7.2 (Oct. 1976) : 31-54.

- Haxo, Henry E. « Pierre Bayle et Voltaire avant les *Lettres philosophiques* ». *PMLA* 46.2 (Jun., 1931) : 461-97.
- Hodgson, Richard G., éd. *La Femme au XVIIe siècle : Actes du colloque de Vancouver, University of British Columbia, 5-7 octobre 2000*. Tübingen : Gunter Naar Verlag, 2002.
- Kafka, Frank A. « Preface ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 194, Special Edition : Notable Encyclopedias of the Seventeenth and Eighteenth Centuries: Nine Predecessors of the *Encyclopédie* (1981) : 7-10.
- Kelley, Donald R. « Introduction ». Kelley et Popkin 1-6.
- . « Martyrs, Myths and Massacre: The Background of St. Bartholomew ». *The American Historical Review* 77.5 (Dec., 1972) : 1323-42.
- et Richard H. Popkin. *The Shapes of Knowledge from the Renaissance to the Enlightenment*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 1991.
- Kettering, Sharon. « The Patronage Power of Early Modern French Noblewomen ». *The Historical Journal* 32.4 (1989): 817-41.
- King, Margaret L. *Women of the Renaissance*. Chicago: U of Chicago P, 1991.
- et Albert Rabil, Jr. *Her Immaculate Hand: Selected Words By and About The Women Humanists of Quattrocento Italy*. Binghamton, New York : Medieval & Renaissance Texts & Studies, 1983.
- Krumenacker, Yves. « Marie Durand, une héroïne protestante ? » *CLIO* 30 (2009) : 79-98.
- Kushner, Eva. « Être enfant à la Renaissance ». *Cazes* 57-78.
- Lazard, Madeleine. *Les avenues de fémynie : Les femmes et la Renaissance*. Paris : Fayard, 2001.
- . *Images littéraires de la femme à la Renaissance*. Paris : Presses Universitaires de France, 1985.
- Leblanc, Bernard. *Bonaventure des Périers*. Viévy : Éditions des Bruyères, 1986.
- Lestringant, Frank. *La Cause des martyrs dans Les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné*. Mont-de-Marsan : Éditions InterUniversitaires, 1991.
- Lyons, John D. *Exemplum: The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*. Princeton : Princeton UP, 1989.

- Malenfant, Marie-Claude. *Argumentaires de l'une et l'autre espèce de femme : le statut de l'exemplum dans les discours littéraires sur la femme (1500-1550)*. Québec : PU Laval, 2003.
- Martin-Ulrich, Claudie. « Récit de vie, récit de mort *Le Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, Jeanne d'Albret* ». Berriot-Salvadore et al. 341-52.
- McKenna, Antony et Gianni Paganini. « Introduction ». McKenna et Paganini 7-15.
- , éd. *Pierre Bayle dans la République des Lettres : Philosophie, religion, critique*. Paris : Honoré Champion, 2004.
- McKinley, Mary B. « Marot, Marguerite de Navarre et L'*Epistre du despourveu* ». Defaux 613-26.
- Miller, Arnold. « Louis Moréri's *Grand dictionnaire historique* ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 194 (1981) : 13-52.
- Moore, Carey A. *Judith: a new translation with introduction and commentary*. Garden City, N.Y.: Doubleday, 1985.
- Paris, Gaston. « Les dernières poésies de Marguerite de Navarre ». *Journal des savants* (1896) : 273-88 et 356-68.
- Pebay-Clottes, Isabelle et Paul Mironneau. « Le goût du bel objet. À propos des richesses d'art de Jeanne d'Albret à Pau et à Nérac ». Berriot-Salvadore et al. 373-400.
- Per Noste, éd. *Arnaud de Salette et son temps. Le Béarn sous Jeanne d'Albret, Actes du colloque international d'Orthez 16-18 février 1983*. Per Noste : Orthez, 1984.
- Pitassi, Maria-Cristina. « Entre *libido* et savoir : Images de la femme chez Bayle. » McKenna et Paganini 307-19.
- Quilligan, Moreen. *The Allegory of Female Authority : Christine de Pizan's Cité des dames*. New York : Cornell UP, 1991.
- Rey, Alain, éd. *Dictionnaire historique de la langue française*. 3 tomes. Paris : Dictionnaires Le Robert, 2006. Tome 2.
- Reynolds-Cornell, Régine. *Witnessing an Era: Georgette de Montenay and the Emblèmes ou Devises Chrestiennes*. Birmingham, Al. : Summa, 1987.
- Rigolot, François. « Prolégomènes à une étude du statut de l'appareil liminaire dans des textes littéraires ». *L'esprit créateur* XXVII.3 (Automne 1987) : 7-18.

- . « The Renaissance Crisis of Exemplarity ». *Journal of the History of Ideas* 59.4 (1998) : 557-63.
- et Kirk D. Read. « Discours liminaire et identité littéraire : Remarques sur la préface féminine au XVI<sup>e</sup> siècle ». *Versants : Revue suisse des littératures romanes*, XV (1989) : 75-98.
- Roelker, Nancy L. *Queen of Navarre: Jeanne d'Albret*. Cambridge : The Belknap Press of Harvard UP, 1968.
- Saulnier, V.-L. *Maurice Scève, le prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade, itanalisant, humaniste et poète (ca. 1500-1560) : Les milieux, la carrière, la destinée*. Paris : C. Klincksieck, 1948-49.
- Screech, M. A. « Introduction ». Billon vii-xiii.
- . *Marot évangélique*. Genève : Droz, 1967.
- Sheingorn, Pamela. « “The Wise Mother”: The Image of St. Anne Teaching the Virgin Mary ». *Gesta* 32.1 (1993) : 69-80.
- Skenazi, Maria. « Marie Dentière et la prédication des femmes ». *Renaissance et Réforme* XXI : 1 (hiver 1997) : 5-18.
- Smith, C. N. « Note ». Montenay n.p.
- Sourdeval, C. Mourain de. *Les œuvres poétiques d'André de Rivaudeau : gentilhomme du Bas Poitou*. Genève : Slatkine Reprints, 1968.
- Stjerna, Kirsi Irmeli. *Woman and the Reformation*. Malden, MA : Blackwell Pub., 2009.
- Thierry, André. « Introduction ». D'Aubigné vol. 1 : vii-xl.
- Tilley, Arthur. « Some Pamphlets of the French Wars of Religion ». *The English Historical Review* 14.55 (Jul., 1899) : 451-70.
- Trousseau, R. « L'abbé F.-X. de Feller et les philosophes ». *Études sur le XVII<sup>e</sup> siècle* 6 (1979) : 103-15.
- Vasselin, Martine. « Histoires déformées, miroirs déformants : l'image artistique des héroïnes au XVI<sup>e</sup> siècle ». *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle* 12.1 (1994) : 33-62.
- Waele, Michael de. « La fin des guerres de Religion et l'exclusion des femmes de la vie politique française ». *French Historical Studies* 29.2 (Spring 2006) : 199-230.

Welter, Jean-Thiébaud. *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*. Paris : Occitania, 1927.